BELGIQUE - BELGIË
P.P.
BRUXELLES – BRUSSEL X
BC 1528

LE JOURNAL DE L'ALPHA

Le bénévolat en alpha

N°152 Avril - Mai 2006

Périodique bimestriel - Bureau de dépôt Bruxelles 1 - N° d'agréation: P201024
Expéditeur: Lire et Ecrire Communauté française - Rue Antoine Dansaert 2a - 1000 Bruxelles

RÉDACTION
Lire et Ecrire Communauté française
Rue A. Dansaert, 2a - 1000 Bruxelles
tél. 02 502 72 01
courriel : journal.alpha@lire-et-ecrire.be

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION
Sylvie-Anne GOFFINET
avec la collaboration de Catherine BASTYNS

COMITÉ DE RÉDACTION
Nadia BARAGIOLA
Anne GILIS
Magali JOSEPH
Frédérique LEMAÎTRE
Catherine STERCQ
Corinne TERWAGNE
Annick WUESTENBERG

PHOTOS DE COUVERTURE (SAUF 3)
Lire et Ecrire Hainaut occidental

EDITRICE RESPONSABLE
Catherine STERCQ
rue Antoine Dansaert, 2a
1000 Bruxelles

MISE EN PAGE
piezo.be

ABONNEMENTS (6 numéros par an)
Belgique : 15 € pour le réseau d'alphabétisation, 25 € hors réseau
Etranger : 30 €
A verser à Lire et Ecrire asbl
Compte n°001-1626640-26
N° IBAN : BE59 0011-6266-4026
Code BIC : GEBABEBB
Agence FORTIS
Place de la Bourse, 2 - 1000 Bruxelles
Membre de l'Association des Revues scientifiques et culturelles – ARSC, www.arsc.be

Les objectifs du Journal de l'alpha

> Informer et susciter réflexions et débats sur des thèmes pédagogiques et politiques liés à l'alphabétisation et à la formation de base des adultes peu scolarisés.

> Favoriser les échanges de pratiques pédagogiques centrées sur le développement personnel et collectif, la participation à la vie sociale, économique, culturelle et politique des personnes en formation.

> Mettre en relation les acteurs du secteur de l'alphabétisation et de secteurs proches dispersés géographiquement ou institutionnellement.

> Ouvrir un espace rédactionnel aux intervenants de ces secteurs.

Une rubrique 'Droit de réponse' permet de réagir au contenu du journal. La contribution des lecteurs est également attendue pour partager réflexions, expériences ou lectures, ou pour communiquer des infos.

PROCHAINS DOSSIERS :

> La participation des apprenants

> Les critères de qualité en alphabétisation

Le Journal de l'alpha est publié avec le soutien du Ministère de la Communauté française, Service de l'Education permanente

CULTURE
ÉDUCATION PERMANENTE

Dossier : Le bénévolat en alpha

Edito : Les bénévoles ont encore et toujours leur place en alphabétisation 5
Catherine STERCQ – Coprésidente Lire et Ecrire Communauté française

Introduction : Qu'en est-il du bénévolat aujourd'hui ? 6
Sylvie-Anne GOFFINET – Lire et Ecrire Communauté française

Le bénévolat, un pan important du travail associatif en général, de l'alpha en particulier. Données quantitatives 8
Catherine BASTYNS et Sylvie-Anne GOFFINET – Lire et Ecrire Communauté française

Franchir le pas entre théorie et pratique 13
Anne HOUYET-VINK – Bénévole au Centre Interculturel de la Province de Namur

La loi relative au droit des volontaires 14
Michel DAVAGLE – Conseiller juridique à l'asbl SEMAFOR

Le Conseil supérieur des Volontaires 21

Un vrai plaisir 23
Clément HEROUFOSSE – Bénévole à Lire et Ecrire Verviers

Une association de bénévoles qui perdure depuis plus de 30 ans 24
Jerry van de PUT – Formateur et administrateur du CATI

Ecrivain public : un métier toujours indispensable... 32
Marie-Claire GILLET – Bénévole à Lire et Ecrire Namur

Des bénévoles pour développer l'alphabétisation au niveau local 34
Nadine DESPREZ, coordinatrice pédagogique
Brigitte DUBAIL et Pierre MUANDA, coordinateurs des groupes locaux
Lire et Ecrire Brabant wallon

Mes premiers pas de bénévole 39
Luc GOFFINET – Bénévole à Lire et Ecrire Brabant wallon

Un exemple de collaboration entre formateurs bénévoles et personnel rémunéré .. 40
Un groupe de bénévoles à Lire et Ecrire Hainaut occidental

Une école de la vie 43
Gerda THEEK – Bénévole à Lire et Ecrire Verviers

Une formation initiale qui intègre un travail sur les représentations 44
Régine OLIVA – Formatrice de formateurs à Lire et Ecrire Charleroi-Sud Hainaut

Ceci n'est pas une pipe 48
François LEBEAU – Bénévole à Lire et Ecrire Charleroi-Sud Hainaut

Des bénévoles actifs sur le marché de l'emploi 50
Nathalie DONNET – Directrice d'Alpha 5000

Pour favoriser la réussite scolaire : l'aide scolaire aux adolescents **52**
Michel HERMANNS – Bénévole à Lire et Ecrire Verviers

Pour une meilleure adéquation du travail des bénévoles avec les objectifs de Lire et Ecrire **54**
Luc GOFFINET – Bénévole à Lire et Ecrire Brabant wallon

Inscription des bénévoles dans les pratiques d'éducation permanente **60**
Nadine DESPREZ, coordinatrice pédagogique
Brigitte DUBAIL et Pierre MUANDA, coordinateurs des groupes locaux
Lire et Ecrire Brabant wallon

INTERNATIONAL

La place du bénévolat dans la formation de base en France **67**
Emmanuelle UNAL-CANITROT – Agence Nationale de Lutte contre l'Illettrisme

Les formateurs bénévoles à NALA **71**
Texte traduit d'Internet par Claudine MARICHAL

RECENSION

Bénévolat. Quelques ouvrages de référence **74**
Centre de documentation du Collectif Alpha

Livres-Médias-Outils

Pourquoi s'engager ? Bénévoles et militants dans les associations de solidarité ... **77**
Bénédicte HAVARD DUCLOS et Sandrine NICOURD

Et autres ouvrages récents sur le bénévolat **78**

Vie du réseau

"Telles mères... Telles filles...". "Tels regards... Tels mots..." **79**
Annick DEHOUBERT et Axelle DEVOS – Lire et Ecrire Brabant wallon

Informations 81

Et au fil des pages, insérés dans les textes,
des écrits des participants à l'atelier d'écriture organisé
lors de la Journée des bénévoles le 26 janvier 2006 à La Marlagne :
"Aujourd'hui, je suis bénévole à Lire et Ecrire...".

Les bénévoles ont encore et toujours leur place en alphabétisation

Il y a 35 ans, le secteur de l'alphabétisation s'est créé sur une base exclusivement militante et bénévole. Reconnu ensuite par les pouvoirs publics, de nombreux salariés y travaillent aujourd'hui, au côté des bénévoles. Si le temps de travail presté par les bénévoles ne représente plus à l'heure actuelle qu'une vingtaine de pour cent du temps de travail global, nous constatons pourtant que le nombre de bénévoles continue de croître, et ce parallèlement à l'augmentation importante du nombre de salariés. Et même si le nombre de bénévoles en alphabétisation est faible par rapport à celui d'autres secteurs, le volontariat reste une caractéristique du secteur de l'alphabétisation.

Pour Lire et Ecrire, le bénévolat en alphabétisation ne doit pas exister par défaut de financement et de prise en compte par les pouvoirs publics. Il doit exister parce qu'il peut apporter un plus aux actions d'alphabétisation, tout en permettant à des citoyens de s'impliquer pour construire une société plus égalitaire et plus solidaire.

Pour que le bénévolat en alphabétisation s'inscrive dans ce cadre, nous estimons que les conditions suivantes doivent être réunies :

> Les bénévoles ne doivent en aucun cas – ils ne le souhaitent d'ailleurs pas – occuper des postes qui devraient être des emplois rémunérés.

> Le bénévole doit être un professionnel, au même titre que le travailleur salarié, et répondre aux mêmes exigences.

> Tant l'association que le bénévole doivent offrir un engagement de qualité. Ce qui signifie, pour le bénévole : disponibilité, fiabilité, rigueur, intérêt, obligation de se former, accord avec les orientations de l'association. Et pour l'association : expliciter et clarifier la philosophie de l'association et de son action, assurer une formation de qualité pour les bénévoles, organiser des lieux d'échanges (réunions, journées de travail,…), assurer les supervisions nécessaires, apporter un soutien technique, matériel, organisationnel, définir un statut et un cadre de travail clair.

Beaucoup de travail reste à faire pour remplir ces conditions.

Nous devons poursuivre nos actions pour un financement correct de l'alphabétisation. Ce n'est pas encore le cas. Le bénévolat en alphabétisation existe encore 'par défaut', tous les besoins n'étant pas pris en compte par les pouvoirs publics.

Nous devons aussi améliorer la qualité de l'accueil, de la formation et des soutiens nécessaires aux bénévoles et améliorer les 'contrats' entre les bénévoles et les associations.

Au sein de Lire et Ecrire, nous avons lancé un travail de réflexion sur ces thèmes au cours d'une journée de rencontres et d'échanges le 26 janvier dernier à La Marlagne…

Catherine STERCQ
Coprésidente

Qu'en est-il du bénévolat aujourd'hui ?

Dans de nombreuses associations, des bénévoles militants sont à l'origine du projet. Ils se sont rassemblés pour répondre à un besoin et ont créé une association de fait ou une asbl. Pour se développer, une partie d'entre elles se sont structurées et ont demandé des subsides ou de l'emploi aux pouvoirs publics.

Une étude, réalisée pour le compte de la Fondation Roi Baudouin [1], a comptabilisé, pour l'ensemble de la Belgique et pour l'année 2001, 1.166.147 bénévoles à l'œuvre dans les associations employant des travailleurs rémunérés [2]. Selon le Guide social [3], les volontaires seraient 1.500.000 en Belgique, ce chiffre incluant probablement aussi les bénévoles à l'œuvre dans des associations ne comptant pas de personnel salarié.

Pour sa part, Lire et Ecrire dresse chaque année un état des lieux du secteur de l'alphabétisation en Communauté française. Selon les dernières données récoltées, les bénévoles étaient au nombre de 674 en 2004-05, soit près de la moitié des personnes travaillant dans le secteur [2].

2006 est par ailleurs l'année d'entrée en vigueur d'une nouvelle loi sur le bénévolat [4] qui, suite à un changement de terminologie, s'intitule 'loi relative aux droits des volontaires'. Cette loi définit ce qu'est un volontaire (tous les bénévoles ne sont pas des volontaires) ainsi que les droits et devoirs qui lient volontaires et associations (en effet, tel que la loi définit le volontariat, celui-ci ne s'exerce qu'au sein des associations).

Le bénévolat/volontariat [5] ne peut cependant pas se réduire à des chiffres ni à des articles de loi. Car le bénévolat c'est d'abord un engagement, un engagement pour être utile à ses contemporains, à la société en général et dans le cadre de l'alpha un engagement pour permettre à tous de maîtriser la lecture et l'écriture [6]. Pour certains, il s'agit d'un engagement militant, la finalité étant de contribuer à la transformation des rapports sociaux. D'autres sont mus par des valeurs humanitaires : venir en aide à celui qui en a besoin. On peut aussi dire que les uns poursuivent pour les apprenants un objectif d'émancipation tandis que d'autres un objectif d'intégration fonctionnelle [7]. Chez tous, le relationnel est mis en avant.

Mais le bénévolat n'existe pas que par l'engagement des bénévoles, il existe aussi par les structures qui les accueillent. Car en alpha, rares [8] sont les associations qui ne fonctionnent qu'avec des bénévoles. Le plus souvent les bénévoles sont intégrés dans une structure, ont des collègues rémunérés, se voient offrir une formation, un encadrement… Leur intégration plus ou moins réussie dans la structure joue assurément sur leur motivation, la qualité de leur intervention en tant que formateur et la durée de leur engagement.

Il y a par ailleurs, une volonté de la part des structures et des bénévoles eux-mêmes

La Marlagne – 26 janvier 2006

d'une certaine professionnalisation. C'est ainsi qu'on observe une tendance à mieux intégrer les bénévoles dans l'équipe des formateurs [9], de leur proposer de signer une convention stipulant les engagements réciproques de chacune des parties, bénévoles et association, qu'on leur demande davantage qu'auparavant de se former,… Cela implique souvent pour le bénévole un investissement relativement important (même s'il donne peu d'heures de cours). C'est également le cas pour les associations puisque du travail salarié doit être consacré à l'encadrement et la formation des bénévoles et les travailleurs qui en sont chargés doivent acquérir d'autres compétences que celles qui sont requises pour donner cours ou simplement accueillir et orienter les bénévoles.

Les articles et les témoignages qui forment ce dossier vous en diront bien plus sur la manière dont les bénévoles s'investissent, sur comment bénévoles et associations collaborent pour permettre à tout un pan du travail d'alphabétisation d'exister…

Le bénévolat en alphabétisation n'est cependant pas propre à la Belgique. A l'étranger aussi des bénévoles participent activement à l'alphabétisation des adultes [10].

S. G.

*1. **Le secteur associatif en Belgique,** Etude réalisée conjointement par le Centre d'Economie Sociale de l'Ulg et par le Hoger Instituut voor de Arbeid de la KUL, Fondation Roi Baudouin, décembre 2005.*

*2. Pour des données plus complètes, voir **Le bénévolat, un pan important du travail associatif en général, de l'alpha en particulier. Données quantitatives,** pp. 8-13 de ce numéro.*

3. Voir : www.guidesocial.be (cliquer sur 'Fiches info', puis sur 'Volontariat' dans la rubrique 'Affaires sociales').

*4. Voir **La loi relative aux droits des volontaires,** pp. 14-20, de ce numéro.*

5. Nous garderons dans la suite du texte le terme de bénévolat – même si s'agit de bénévolat dans le sens où la nouvelle loi que nous venons de mentionner, définit le volontariat – car ce terme est plus souvent utilisé dans la vie courante.

*6. En alpha, la plupart des bénévoles sont formateurs. Certains ont cependant d'autres tâches comme écrivain public (voir **Ecrivain public : un métier toujours indispensable**, pp. 32-33) ou l'aide scolaire aux adolescents (voir **Pour favoriser la réussite scolaire : l'aide scolaire aux adolescents**, pp. 52-53).*

*7. Voir **Pour une meilleure adéquation du travail des bénévoles avec les objectifs de Lire et Ecrire,** pp. 54-59.*

*8. Elles existent cependant. Voir **Une association de bénévoles qui perdure depuis plus de 30 ans,** pp. 24-31.*

*9. Voir **Un exemple de collaboration entre formateurs bénévoles et personnel rémunéré**, pp. 40-42.*

10. A titre d'exemples, voir en fin de dossier, les articles sur la lutte contre l'illettrisme en France (pp. 67-70) et l'alphabétisation en Irlande (pp. 71-73).

Le bénévolat, un pan important du travail associatif en général, de l'alpha en particulier : données quantitatives

Dans le secteur de l'alpha, l'apport des bénévoles est important au regard du nombre de bénévoles et relativement important en termes de travail presté. L'alpha n'est cependant qu'un des secteurs où sont actifs des bénévoles. Car le bénévolat et le milieu associatif sont intimement liés en Belgique.

Les associations

Selon l'étude réalisée pour le compte de la Fondation Roi Baudouin [1], on comptait en 2001, 16.091 asbl employant des travailleurs salariés et 101.134 ne fonctionnant qu'avec des bénévoles (dont 50.000 ont cessé toute activité). Les associations de fait ne sont pas reprises dans ces chiffres car elles ne sont pas dénombrées officiellement.

En Communauté française, les organismes d'alphabétisation recensés par Lire et Ecrire [2] pour l'année 2004-05 sont majoritairement des associations, mais pas exclusivement : on compte aussi des CPAS ou autres services créés à l'initiative de pouvoirs publics (centres pour réfugiés, foyers culturels, bibliothèques publiques, etc.), ainsi que certaines écoles de Promotion sociale [3]. Sur les 162 opérateurs concernés, on dénombre 133 associations d'initiative privée [4] (82 %), 24 organismes d'initiative publique ou parapublique (15 %) et 5 écoles de Promotion sociale (3 %).

Une minorité des opérateurs se consacrent exclusivement à l'alphabétisation et à des tâches connexes (centre de ressources, formation de formateurs, sensibilisation, etc.) [5]. Pour les autres, l'alphabétisation ne constitue généralement qu'un des pôles de leur activité.

Interrogés sur leur orientation principale [6], seuls 20 % des organismes déclarent en effet que c'est avant tout l'alphabétisation. Pour 22 %, c'est l'éducation permanente des adultes. Viennent ensuite l'action sociale (14 %), l'insertion socioprofessionnelle et l'emploi (9 %), le développement

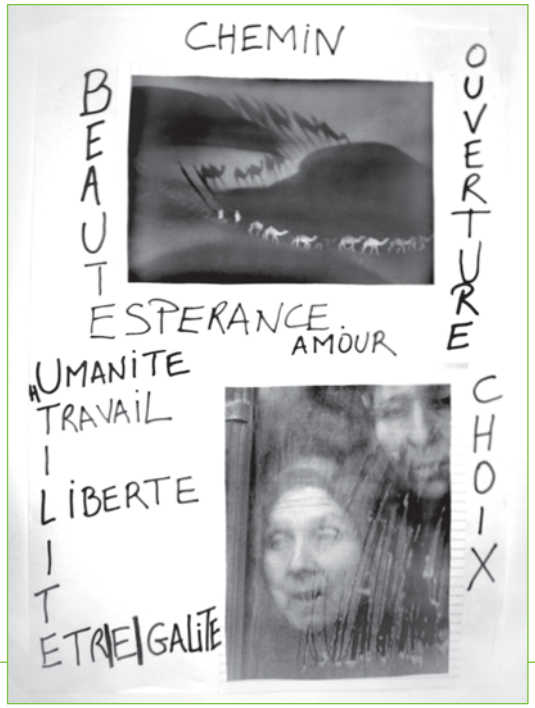

La Marlagne – 26 janvier 2006

communautaire (8 %). D'autres mentionnent l'accueil et l'intégration des populations étrangères, l'aide à la jeunesse, le soutien scolaire, ou encore l'enseignement (pour les écoles de Promotion sociale), etc.

A noter que sur l'ensemble des opérateurs du secteur de l'alpha, près du tiers (49 sur 162) organisent une école de devoirs. Cette pratique est plus fréquente à Bruxelles (36 % des opérateurs) qu'en Wallonie (25 %).

En ce qui concerne la collaboration avec les bénévoles, on peut distinguer quatre catégories d'associations : celles qui sont uniquement constituées de bénévoles, celles qui travaillent exclusivement avec des salariés, celles où quelques salariés encadrent un grand nombre de bénévoles et celles où le nombre de salariés est supérieur ou égal au nombre de bénévoles.

Tant à Bruxelles qu'en Wallonie, les associations ne fonctionnant qu'avec des bénévoles sont peu nombreuses (10 et 7 %) et le nombre d'apprenants qu'elles accueillent est proportionnellement encore moins important (5 et 2%).

Pour les autres catégories, la situation est fort différente entre les deux régions. Dans 46 % des associations bruxelloises (prenant en charge 50 % des apprenants), il n'y a pas de bénévoles. Parmi ces associations, certaines emploient un nombre relativement important de salariés et accueillent également un nombre important d'apprenants. En Wallonie, il n'y a que 31 % des associations (accueillant 12 % des apprenants) qui sont dans ce cas. Il y a, par contre, un nombre important d'associations qui travaillent à la fois avec des salariés et des bénévoles (62 %) et qui accueillent une part très importante des apprenants (86 %).

Aujourd'hui, je suis bénévole à Lire et Ecrire. Mon objectif est d'y partager une partie du savoir que j'ai reçu car j'étais dans une famille unie qui avait une ouverture vers l'extérieur. Nous partagions une partie de notre temps à aider d'autres. Nous avions l'espoir qu'une ouverture de tous vers l'extérieur permettrait de rejeter les différences qui nous séparent.

Comment construire l'avenir ensemble si ce n'est en partageant le savoir des autres ? Dans le cadre de Lire et Ecrire, j'ai l'espoir que tous pourront un jour partager le plaisir de participer à une pièce de théâtre. Ils ne se sentiront alors plus seuls.

La Marlagne – le 26 janvier 2006

	Uniquement des bénévoles	Quelques salariés encadrant des bénévoles	Nb de salariés supérieur ou égal≥≤ au nb de bénévoles	Uniquement des salariés
Bruxelles - % d'associations	10 %	22 %	22 %	46 %
Wallonie - % d'associations	7 %	31 %	31 %	31 %
Bruxelles - % d'apprenants	5 %	27 %	18 %	50 %
Wallonie - % d'apprenants	2 %	36 %	50 %	12 %

La part du bénévolat dans les associations

Les bénévoles à l'œuvre dans les 16.091 associations prises en compte dans l'étude de la Fondation Roi Baudouin [7] étaient au nombre de 1.166.147 en 2001 et consacraient ensemble annuellement 140 millions d'heures à leur activité associative (ces chiffres incluent le bénévolat de personnes siégeant dans les conseils d'administration des associations), ce qui correspond à 76.259 équivalents temps plein.

D'une manière générale, dans les associations qui emploient des travailleurs salariés, on compte 3,5 bénévoles pour un travailleur salarié. Toutefois, en volume de travail, le rapport s'inverse : les bénévoles assument un peu moins d'un quart du volume de travail total (salariés plus bénévoles) dans les associations.

L'articulation travail salarié-travail bénévole n'est cependant pas la même dans tous les secteurs d'activité associatifs. Ainsi, le bénévolat constitue la principale force de travail dans le secteur de la culture, des sports et des loisirs (69,7 %). Viennent ensuite : la branche rassemblant les autres activités des associations – branche qui comprend de nombreuses ONG de développement – (16,1 %) et les services sociaux (11,6 %).

Pour l'alphabétisation en Communauté française, l'enquête de Lire et Ecrire dénombrait en 2004-05, 1.414 personnes actives dans le secteur, dont 674 (soit 48 %) travaillant bénévolement. L'année précédente, on en comptait 1.144, avec une proportion de bénévoles identique.

A Bruxelles, le nombre de travailleurs rémunérés a continué de croître, en lien avec le développement du *Plan pour l'alphabétisation* [8] dont c'était la troisième année. Le nombre de bénévoles y augmentait également.

En Wallonie, la croissance du nombre de bénévoles s'est poursuivie, et celle des rémunérés a repris – après la diminution atypique de 2003-04, qui était due à la réduction du nombre d'opérateurs pris en compte par l'enquête.

Malgré ces variations annuelles, les tendances générales se maintiennent. On note ainsi que les bénévoles restent plus nombreux en Wallonie (54 %) qu'à Bruxelles (42 %).

EVOLUTION 1990-2005 DU PERSONNEL - BRUXELLES

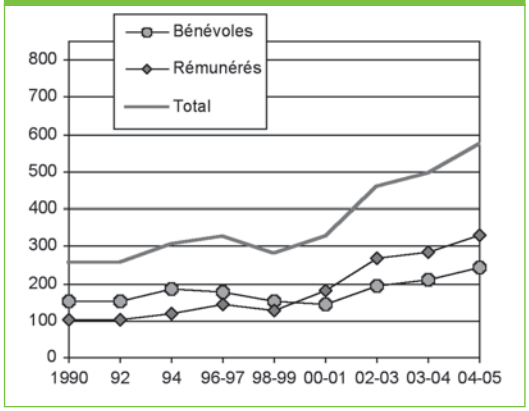

EVOLUTION 1990-2005 DU PERSONNEL - WALLONIE

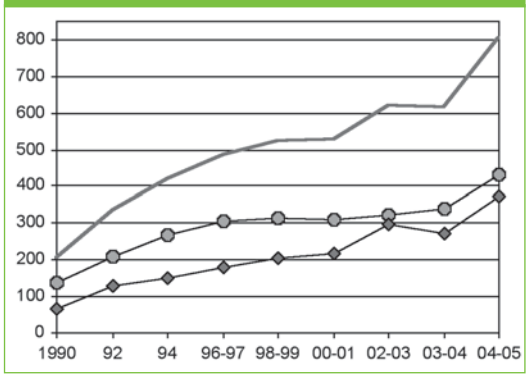

Les bénévoles ont joué un rôle essentiel dans l'essor puis dans le développement du secteur. En 1990 on comptait 462 membres du personnel, dont près des 2/3 étaient des

bénévoles. Bien que leur nombre ait continué à progresser en chiffres absolus, depuis la fin des années 90, la proportion globale de bénévoles s'est stabilisée autour d'une petite moitié du personnel : à partir de là, le nombre de rémunérés ayant pu être engagés dans le secteur a augmenté plus rapidement.

On notera que le *Plan bruxellois* fonctionne exclusivement avec du personnel rémunéré. La différence observée dans la proportion bénévoles/rémunérés entre les deux Régions s'explique encore par la volonté de se rapprocher du public dans les zones plus rurales, ce qui nécessite d'augmenter le nombre de lieux de formation [9] et donc de formateurs en Wallonie.

Globalement, on compte en alpha 1 bénévole pour 1,1 travailleur salarié. La part du bénévolat est donc moins importante que celle donnée par la moyenne des associations belges dans l'étude de la Fondation Roi Baudouin.

Si l'on s'attache maintenant au temps effectivement presté, le rapport entre bénévoles et rémunérés dans le secteur de l'alpha change : l'apport des bénévoles représente actuellement environ 1/5 de l'ensemble du travail presté (26% en Wallonie, 15% à Bruxelles). On est ici moins loin de la moyenne belge (1/4), ce qui signifie que les bénévoles en alpha consacrent en moyenne plus d'heures à leur bénévolat que l'ensemble des bénévoles en Belgique.

L'apport financier du bénévolat

Autres chiffres intéressants, le secteur associatif joue un rôle quantitativement important quant à sa contribution au PIB. En 2001, celle-ci s'élevait pour l'ensemble de la Belgique à 5 %, ce qui représentait une valeur ajoutée d'un peu moins de 12 milliards d'euros. Son apport était comparable à celui des secteurs de la construction et des activités financières. Cette mesure ne tient pas compte de l'apport du bénévolat.

En ajoutant cet apport, le Centre d'Economie Sociale de l'Université de Liège a estimé que les bénévoles permettent aux associations d'économiser 2.396 millions d'euros. Envisagé autrement, si on considère cette économie comme un 'don en nature' de l'ensemble de la population, le travail bénévole apporte 7 % des ressources des associations, faisant passer de 36 à 43 % la part de financement privé (cotisations, dons, vente) dans les ressources des associations. L'apport des bénévoles est même deux fois et demi plus importante que l'apport des dons (930 millions d'euros). En affinant par secteur, on constate que l'apport des ménages en don de temps est concentré dans la branche de la culture, des sports et des loisirs (69,6 %), ensuite dans les associations rassemblées sous le nom d'autres activités (15 %) – pour rappel, ce secteur rassemble notamment de nombreuses ONG de développement – puis l'action sociale (12,1 %),…

Cette valorisation monétaire conduit à un accroissement de la valeur ajoutée des associations qui atteint 2.257 millions d'euros pour l'année 2001. En rapportant cette valeur ajoutée à la part du secteur associatif dans le PIB, on obtient une contribution augmentée de 0,9 %, soit un total de 5,9 %.

En alphabétisation, l'apport des 674 bénévoles correspond à 134 équivalents temps plein, soit, si l'on utilise comme référence le salaire au niveau 4.1. de la CCT du secteur socioculturel (qui correspond au niveau de compétences attendu d'un formateur par Lire et Ecrire), un apport d'un peu plus de 4 millions d'euros.

Caractéristiques des bénévoles en alpha

Tout comme le personnel rémunéré, le personnel bénévole est majoritairement féminin : 74 % des bénévoles sont des femmes.

La majorité des bénévoles (87 %) consacrent 2 à 6h par semaine à l'alphabétisation ; 11 % plus de 6 h. Il est exceptionnel qu'un bénévole preste moins de 2h/semaine (14 personnes seulement sont concernées).

Sauf exception, à Lire et Ecrire, les bénévoles interviennent principalement comme formateurs. Au sein des autres organismes, ils sont 45 (sur 462) à être administrateurs, coordinateurs ou à avoir une fonction d'accueil ou d'orientation.

52 % des bénévoles travaillent en alphabétisation depuis plus de deux ans, 38 % depuis six mois à deux ans ; seuls 10 % étaient des nouveaux, prestant bénévolement depuis moins de six mois dans l'organisme.

La majorité des bénévoles sont des (pré)pensionnés (54%) ; 22% ne travaillent pas mais ne sont pas non plus demandeurs d'emploi (personnes 'au foyer', étudiants) ; 16% travaillent par ailleurs, et 9% sont chômeurs.

Aujourd'hui, je suis bénévole à Lire et Ecrire et je suis déçue. J'ai l'impression que les apprenants ne progressent pas. Je me demande où sont les limites de cette activité. S'agit-il de resocialiser des gens en difficulté, d'être à l'écoute de leurs problèmes ou de leur donner des clés pour utiliser leur carte de banque, compter, comprendre, communiquer ? S'ils ne semblent pas toujours motivés, n'est-ce pas parce qu'ils sentent qu'ils n'ont pas besoin de savoir lire et écrire ?

La Marlagne – le 26 janvier 2006

Le niveau de formation initiale des bénévoles est assez élevé : 88% ont au moins un diplôme A1, 33% étant universitaires. Seuls 10 bénévoles (1%) n'ont pas dépassé un niveau A3 de formation, alors qu'ils représentent 13% de l'ensemble du personnel rémunéré.

Pour près de la moitié des bénévoles, cette formation initiale est de type pédagogique (47% pour 33% chez les rémunérés). Par contre, ils sont moins nombreux que les rémunérés à avoir une formation à orientation sociale ou psychologique (13% contre 26% chez les rémunérés).

Catherine BASTYNS
Sylvie-Anne GOFFINET
Lire et Ecrire Communauté française

*1. **Le secteur associatif en Belgique,** Etude réalisée conjointement par le Centre d'Economie Sociale de l'Ulg et par le Hoger Instituut voor de Arbeid de la KUL, Fondation Roi Baudouin, décembre 2005.*

2. Une version complète des données recensées par Lire et Ecrire est consultable sur le site de Lire et Ecrire : www.lire-et-ecrire.be (cliquer sur 'Alpha publications', puis sur 'Analyses et études', puis sur 'Etats des lieux annuels').

3. L'enquête réalisée par Lire et Ecrire n'a pas pour ambition de recenser l'offre d'alpha des écoles de Promotion sociale. Certaines écoles qui développent un partenariat important avec le secteur associatif sont néanmoins prises en compte.

4. A savoir : 17 Lire et Ecrire (Lire et Ecrire Bruxelles et ses 6 'locales', Lire et Ecrire Wallonie et ses 8 'régionales', et Lire et Ecrire Communauté française) et 116 autres associations.

5. C'est le cas des Lire et Ecrire et de quelques associations parmi les plus anciennes ou les plus importantes du secteur, telles le Collectif Alpha (à Bruxelles), Alpha Mons-Borinage, Alpha 5000 (à Namur).

6. C'est-à-dire le domaine d'action qui résume le mieux leur objet social ou leur projet. Cela ne signifie pas nécessairement que ce soit la source de financement principale de l'organisme, ni même qu'il bénéficie d'une reconnaissance officielle à ce titre.

7. C'est-à-dire l'ensemble des associations à l'exception de celles qui n'emploient pas de travailleurs salariés et des établissements scolaires du réseau libre dont les pouvoirs organisateurs ont adopté une forme associative.

8. Le Plan bruxellois pour l'Alphabétisation visait à augmenter les capacités d'accueil en alphabétisation de 2000 places supplémentaires sur la période 2002-04. Le Plan a été adopté en mai 2002 par le Gouvernement régional bruxellois et par le Collège de la Commission communautaire française et a permis l'engagement de 90 personnes sous contrat ACS (Agent Contractuel Subventionné).

9. Voir ***Des bénévoles pour développer l'alphabétisation au niveau local,*** *pp. 34-38.*

Franchir le pas entre théorie et pratique

La théorie, c'était mon travail de fin d'études l'année passée, sur ce que Caryl Phillips, auteur afro-américano-anglais, appelle 'crossculturality'. En français, le mot qui se rapproche le plus de ce terme est 'inter-culturalité'.

Caryl Phillips lui-même est une personnification de cette inter-culturalité. Il est né dans les Caraïbes, de parents d'origine africaine et indienne. Ses parents émigrent en Angleterre quand il n'a pas un an. C'est là qu'il fait ses études, à Cambridge. Maintenant il est professeur à l'Université de New York. Il refuse toute étiquette de nationalité, d'appartenance et dit lui-même qu'il a hérité de tous ces pays et de leurs cultures. Dans ses œuvres, il montre comment fonctionnent les mécanismes de la domination et de l'exclusion, comment l'incompréhension et la peur de l'autre engendrent la méfiance et la haine et se terminent par la destruction des dominés. Ceci a été clairement démontré au cours de l'histoire. Ces mécanismes opèrent toujours dans notre réalité contemporaine. Les exemples sont nombreux : des groupes et des partis d'extrême droite avec une forte tendance nationaliste ne cessent de se développer et gagnent de plus en plus de terrain, en Belgique et ailleurs.

La société européenne devenant de plus en plus multiculturelle, elle doit non seulement s'adapter à cette mutation mais aussi remplacer la politique d'exclusion par une politique ancrée dans la tolérance des différences, avoir une approche positive de la migration et se détourner des discours stéréotypés. Traverser les frontières de race, de religion, de culture – et ceci dans les deux sens – est la seule voie qui mène à une osmose, une symbiose des individus et des cultures et à une société harmonieuse et épanouie.

C'est pourquoi j'ai franchi le pas entre la théorie et la pratique, pour apporter ne fût-ce qu'une toute petite pierre pour construire un monde meilleur.

Cela fait quatre mois maintenant que j'ai franchi la porte du CAI (Centre d'Action Interculturel de la Province de Namur). Quatre mois que je vis cette expérience pleine d'obstacles et de difficultés inattendues, mais très riche de rencontres et d'échanges…

Anne HOUYET-VINK – Bénévole au CAI

La loi relative aux droits des volontaires

La loi du 3 juillet 2005 relative aux droits des volontaires a été publiée au Moniteur belge le 29 août 2005. Cette loi entrera en vigueur le 1er août 2006. Avec cette nouvelle loi, il y a un changement de terminologie par rapport à la législation précédente. Les bénévoles, tels ceux qui travaillent à Lire et Ecrire, y sont dénommés 'volontaires' pour ne pas confondre 'bénévoles' et 'bénévoles'…

Définition

Le Conseil Supérieur des Volontaires (CSV)[1] est à l'origine du changement de terminologie qui a pour mérite, d'un point de vue juridique, d'établir une meilleure distinction entre les bénévoles. En effet, si un travailleur volontaire doit être considéré comme un travailleur bénévole, tous les travailleurs bénévoles ne peuvent, au sein de la loi relative aux droits des volontaires, être considérés comme des volontaires.

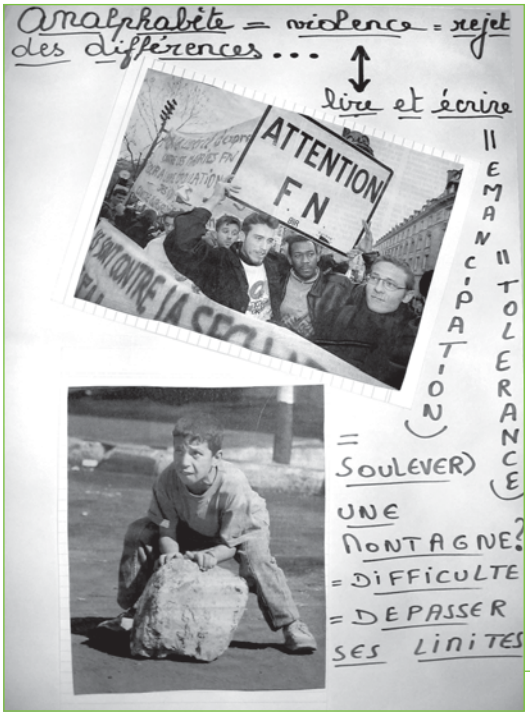

Le volontariat tel que défini dans la loi, revêt cinq caractéristiques :

> l'activité est exercée sans rétribution ;
> elle résulte d'une démarche volontaire ;
> elle est organisée par une organisation sans but lucratif ;
> elle est réalisée au profit d'autrui ;
> elle se distingue de l'activité bénévole réalisée en marge d'une activité professionnelle.

L'absence de rémunération

La caractéristique première du volontaire, comme d'ailleurs de tout travailleur bénévole, est que ce volontaire ne perçoit aucune rémunération pour les prestations fournies. Le volontaire peut évidemment être dédommagé pour les frais qu'il a supportés pour réaliser l'activité. Le remboursement de ces frais ne peut en effet être considéré comme l'octroi d'un avantage de toute nature puisque la somme accordée est destinée à couvrir des frais payés par le volontaire mais qui incombent normalement à l'organisation.

Une démarche volontaire

Le volontariat relève d'une démarche qui est organisée de plein gré et qui, de ce fait, ne peut résulter d'une contrainte ou d'une sanction. Cette définition a pour conséquence que le stagiaire qui réalise un stage obligatoire prévu dans le cadre de sa formation ne peut être considéré comme un 'volontaire' même si ce stage est exercé sans aucune rémunération ou compensation financière. Il en est de même pour la personne qui exécute une peine alternative ou réalise une prestation éducative ou philanthropique décidée par le juge.

L'activité organisée par une organisation sans but lucratif

Le texte de loi considère que le volontariat est une activité organisée "par une organisation autre que le cadre familial ou privé de celui qui exerce l'activité". Par organisation, il faut entendre une association de fait ou une personne morale de droit public (par exemple : CPAS, commune) ou privé (par exemple : asbl, fondation, aisbl [2]) sans but lucratif.

Le volontaire exerce son activité bénévole au sein d'une structure. Cette caractéristique permet d'exclure de la notion de volontariat les activités organisées exclusivement au sein du cadre familial (par exemple : l'aide apportée par un fils à ses parents) ou d'un cercle d'amis. Le bénéficiaire de l'aide peut cependant être un parent ou un ami d'un travailleur volontaire à la condition que l'aide apportée soit réalisée dans le cadre des activités d'une organisation.

L'activité au profit d'autrui

Le volontariat est une activité "exercée au profit d'une ou plusieurs personnes autres que celle qui exerce l'activité, d'un groupe ou d'une organisation ou encore de la collectivité dans son ensemble". Il est donc exercé au profit d'autrui et se distingue de l'activité qu'une personne peut réaliser pour elle-même (par exemple : la participation à un groupe de discussion, à une activité).

Cette définition suscite cependant des interrogations. Ainsi, certaines activités sont réalisées certes pour en retirer un bénéfice personnel, mais sont également réalisées à destination d'autrui. Par exemple, dans le cadre d'une troupe de théâtre amateur, l'acteur réalise cette activité pour son bien-être personnel, mais il l'effectue également au profit du groupe (la renommée de la troupe de théâtre), de la collectivité (le public) et la promotion des activités artistiques. La lecture du texte légal nous conduit, sous réserve d'une autre interprétation qui pourrait en être donnée par la jurisprudence, à considérer que les personnes qui consacrent leur temps à la valorisation d'activités culturelles, artistiques et sportives auprès du public entrent dans le

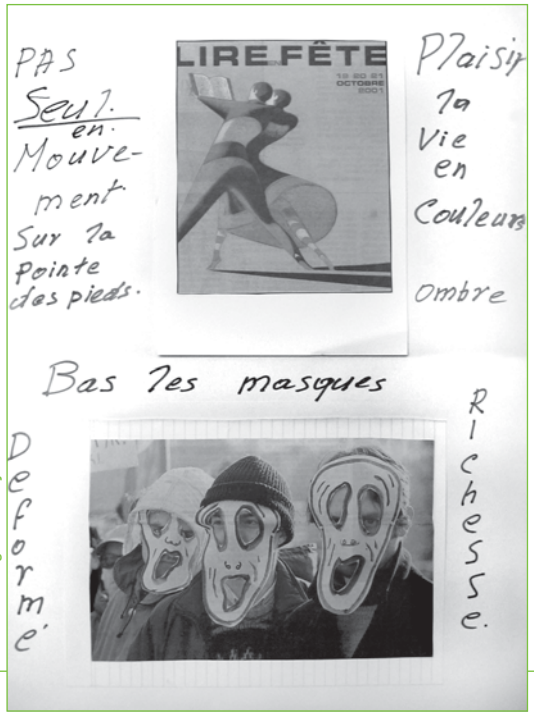

La Marlagne – 26 janvier 2006

champ d'application de la loi. Cette considération a pour effet qu'il sera très malaisé d'opérer une distinction entre l'activité dont le profit est uniquement personnel et celle qui constitue un appui à autrui.

Bien que le législateur ne soit pas explicite sur ce point, l'administrateur ou le mandataire bénévole d'une organisation entre, selon nous, dans le champ d'application de la loi. Cette remarque est importante car elle va tempérer la responsabilité contractuelle qu'encourent ces personnes envers leur mandant. Certains auteurs estiment néanmoins que les administrateurs bénévoles n'entreraient pas dans la définition du volontaire. Le ministre des Affaires sociales a, quant à lui, déclaré que les administrateurs bénévoles devaient être considérés comme des volontaires.

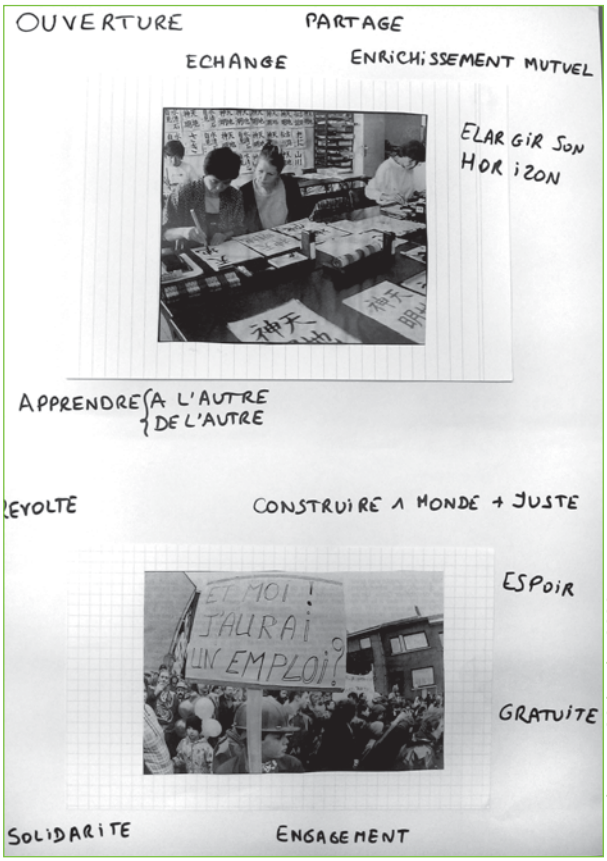

La Marlagne – 26 janvier 2006

L'activité exercée en dehors d'un cadre professionnel

Seule l'activité qui "n'est pas exercée par la même personne et pour la même organisation dans le cadre d'un contrat de travail, d'un contrat de services ou d'une désignation statutaire" relève du volontariat tel qu'il est défini par la loi. En édictant cette disposition, le législateur entend affirmer que le travail bénévole réalisé, par exemple, par un travailleur salarié au profit de son employeur n'entre pas dans le champ d'application de la loi. Il conviendrait cependant de savoir si cette 'exclusion' vise toutes les activités réalisées par le volontaire ou uniquement les activités qui ont une relation avec celles qui sont exercées sous contrat de travail ou sous statut.

Les commentaires des articles du texte initial précisent que "la même personne ne peut exercer les mêmes activités pour la même organisation, à la fois en tant que bénévole et en tant qu'employé, indépendant ou fonctionnaire". Cela pourrait signifier qu'un travailleur salarié (par exemple : un éducateur) pourrait être qualifié de volontaire quand il participe à la réalisation d'une manifestation (par exemple : une fancy-fair) organisée par son employeur. Par contre, il en serait autrement s'il accepte d'accompagner des jeunes bénévolement lors d'un séjour extérieur.

Il conviendra cependant d'être prudent car cette interprétation ne ressort pas clairement de la disposition légale. Par ailleurs, ne pourrait-on considérer cette activité bénévole (par exemple : la participation à

un séjour extérieur) comme ne s'inscrivant pas dans le cadre du contrat de travail puisqu'un des éléments essentiels d'un contrat de travail est que le travail est réalisé contre rémunération. Il est donc difficile de soutenir que des prestations bénévoles sont réalisées dans le cadre d'un contrat de travail quand l'employeur et le travailleur ont convenu qu'elles seraient effectuées gratuitement. Ce point suscitera probablement de nombreuses controverses.

Ce sur quoi la loi est muette

L'existence d'un contrat

La loi relative aux droits des volontaires n'a pas voulu aborder explicitement ce point. Mais, selon nous, dans la très grande majorité des cas, un contrat (verbal ou écrit) va être à l'origine même de la relation. Il faut donc critiquer la position qui considère qu'un contrat serait en contradiction avec la nature même de l'engagement volontaire. Cette affirmation est, selon nous, inexacte puisque le volontaire s'inscrit bien dans une relation contractuelle avec l'association dans laquelle il œuvre.

La permanence de l'activité

La loi ne contient aucune exigence quant à la permanence ou la durée de l'activité volontaire. Le travailleur bénévole peut ainsi être considéré comme volontaire même s'il réalise une activité ponctuelle, voire une activité à laquelle il consacre peu de temps. Cette question est importante quant à la responsabilité qu'encourt l'organisation. Il serait, selon nous, contraire à la volonté du législateur de considérer qu'un 'petit service' rendu soit qualifié de travail volontaire (par exemple : déposer une lettre de l'organisation dans la boîte aux lettres d'un voisin). Il faudra voir ce que la doctrine et la jurisprudence décideront en cette matière.

Ce que dit la loi

La note d'organisation

Avant que le volontaire ne commence ses activités, l'organisation lui transmet une note d'organisation qui précise au moins :

> la finalité sociale et le statut juridique de l'organisation. S'il s'agit d'une association de fait, l'identité du ou des responsables de l'association ;
> le fait que l'organisation a contracté une assurance couvrant la responsabilité civile des volontaires ;
> si d'autres risques liés au volontariat sont couverts et, dans l'affirmative, lesquels ;
> si l'organisation verse des indemnités aux volontaires et, dans l'affirmative, lesquelles et dans quels cas ;
> que l'activité exercée par le volontaire implique le respect du secret professionnel, auquel cas le texte de l'article 458 du Code pénal est entièrement reproduit.

La preuve de la transmission de la note incombe à l'organisation. Celle-ci peut demander au volontaire de dater et signer un exemplaire.

La note d'organisation ne précise cependant pas les activités que le travailleur va réaliser. L'objectif de la note n'est pas de créer des droits ni des obligations. Elle est un document informatif et la signature apposée par le volontaire n'a qu'une valeur de réception. Elle ne peut donc être qualifiée de 'contrat'.

La responsabilité du volontaire

En cas de dommages causés par le volontaire à l'organisation ou à des tiers dans l'exercice de son volontariat, le volontaire

ne répond que de son dol ou de sa faute grave. Il ne répond de sa faute légère que si celle-ci présente dans son chef un caractère habituel plutôt qu'accidentel. Pour le reste, c'est l'employeur qui est considéré comme responsable du dommage causé par le volontaire.

Le volontaire bénéficie d'une quasi immunité en matière de dédommagement quand sa responsabilité est impliquée. L'organisation, en sa qualité de responsable de la faute, est tenue d'indemniser le tiers lésé et ne pourra réclamer le montant de l'indemnisation au volontaire (si celui-ci n'a commis qu'une faute légère occasionnelle). De même, elle ne pourra réclamer au volontaire le dédommagement pour les dommages qu'elle a subis que si ceux-ci résultent, dans le chef du volontaire, d'un dol, d'une faute lourde ou de fautes légères répétées.

Une disposition particulière est prévue pour les volontaires qui exercent une activité dans une association de fait. Afin que leur responsabilité personnelle ne soit pas engagée, le législateur a entendu présumer que le volontaire qui a signé la note d'organisation n'est pas membre de l'association de fait. S'il était membre de l'organisation, il devrait supporter la charge financière du dédommagement avec ses pairs. Ainsi dans une association de fait, les associés auront une responsabilité différente selon qu'ils auront ou non signé la note d'organisation. Mais qu'en sera-t-il si tous les membres ont signé cette note ? Kafka est au rendez-vous !!!

La loi relative aux droits des volontaires bouscule le principe selon lequel l'administrateur d'une association engage envers l'association sa responsabilité dite contractuelle pour toute faute, même légère, qu'il commet et conduit à affirmer qu'il est exonéré de toute réparation du dommage qu'il pourrait causer à l'association.

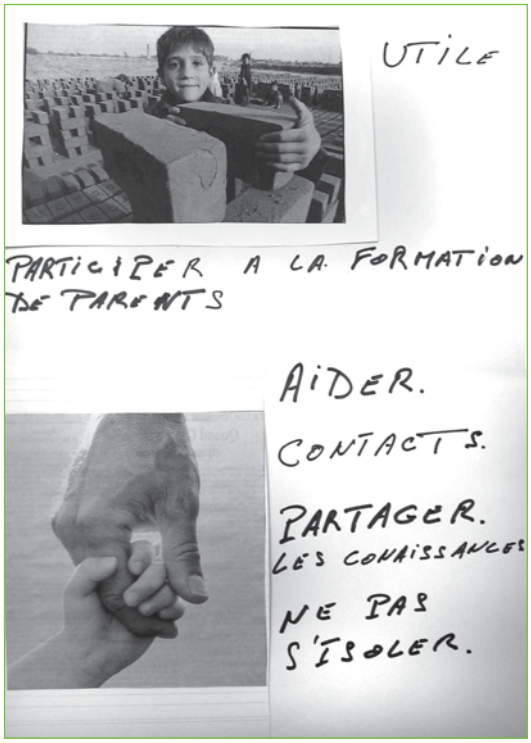

La Marlagne – 26 janvier 2006

L'assurance volontariat

L'organisation a l'obligation de souscrire une assurance mais qui ne couvre que la responsabilité civile de l'organisation pour les dommages qu'elle commet ou que les volontaires commettent à des tiers pendant l'exercice du volontariat ou au cours des déplacements effectués dans le cadre de celui-ci. Elle n'est donc pas tenue de couvrir les dommages corporels consécutifs à un accident survenu durant l'exercice des activités ou au cours des déplacements. Elle n'est pas non plus obligée de souscrire une assurance protection juridique.

Compte tenu du fait que notamment aucune sanction et aucun contrôle ne sont prévus concernant l'obligation imposée aux organisations de souscrire une assurance, le législateur a estimé qu'il fallait garantir la protection du volontaire en envisageant que le dommage causé durant une activité exercée en qualité de volontaire soit couvert par l'assurance RC familiale.

Par ailleurs, en cas de dol, de faute grave ou de faute légère répétée, l'assurance RC familiale pourrait intervenir, à concurrence des montants maximums d'indemnisation qu'elle a déterminés, pour dédommager l'organisation pour autant que ces fautes ne soient évidemment pas explicitement énumérées parmi les causes d'exclusion de la garantie.

Comme en matière de responsabilité, les administrateurs entrent, selon nous, dans le champ d'application de la loi. Les organisations devront donc assurer leurs administrateurs contre les dommages qu'ils pourraient occasionner à des tiers ou à l'organisation.

Aujourd'hui, je suis bénévole (volontaire) à Lire et Ecrire. C'est une volonté voulue, très pensée. Je suis retraité et ai eu une vie professionnelle (vente dans le bâtiment) très occupée. Mes intérêts ? Mes enfants, ma femme. Mes enfants sont mariés, ma femme est bénévole à Oxfam. J'ai eu la volonté de consacrer une partie de mon temps libre aux autres afin de communiquer, d'aider à comprendre, de donner un peu d'espérance aux déracinés, aux exclus sociaux. De les aider à entrouvrir les portes d'un certain savoir, à s'intégrer. Pour tout dire, je me sens utile et ça c'est très important et je crois que cela me permet de garder une certaine jeunesse.

La Marlagne – le 26 janvier 2006

Les conditions de travail

Les conditions de travail des volontaires, d'une manière générale, sont assimilées à celles des salariés. Toutefois, les volontaires peuvent être soustraits en raison de la nature de leur travail, au champ d'application de différentes réglementations (exemples : repos du dimanche, durée du travail, jours fériés,…).

Les indemnités

Le volontaire peut être indemnisé par l'employeur pour les frais qu'il supporte dans le cadre de son action volontaire. La réalité de ces frais ne doit pas être prouvée dès le moment où le montant total (après indexation) des indemnités perçues n'excède pas :

> 27,37 euros par jour
> 662,42 euros par trimestre
> 1.094,79 euros par an.

Si le montant total des indemnités perçues excède ces montants, le volontaire doit prouver la réalité ainsi que le montant des frais supportés pour l'organisation au moyen de documents justificatifs écrits.

Les indemnités perçues par les volontaires ne donnent lieu à aucune imposition, vu qu'il ne s'agit pas de revenus professionnels. Par contre, lorsque le plafond indemnitaire journalier, trimestriel ou annuel est dépassé au cours d'une période imposable déterminée sans que la réalité des montants remboursés ne soit justifiée de manière probante, tous les revenus qui proviennent de l'activité volontaire doivent être considérés comme des revenus imposables. Des cotisations ONSS doivent alors être perçues sur ces revenus.

Une évaluation de la pertinence des plafonds fixés sera réalisée après deux ans à compter de l'entrée en vigueur de la loi.

Les volontaires bénéficiaires d'allocations

Les chômeurs et prépensionnés

Le système d'autorisation préalable de l'ancienne loi est remplacé par celui de la déclaration préalable : le volontaire informe préalablement par écrit le directeur du bureau de l'ONEm qu'il exerce une activité en tant que volontaire. Ainsi, dès que cette déclaration est faite, le volontaire peut, selon nous, commencer immédiatement son activité.

La loi envisage que le directeur du bureau du chômage puisse interdire l'exercice de l'activité ou imposer certaines restrictions s'il peut prouver :

> que l'activité, par sa nature, sa durée et sa fréquence, ou en raison du cadre dans lequel elle s'inscrit, ne présente pas ou plus les caractéristiques d'une activité habituellement exercée par des volontaires dans la vie associative ;

> que la disponibilité du chômeur pour le marché du travail s'en trouve réduite.

Les travailleurs en incapacité de travail

Un travail volontaire peut être réalisé par une personne qui se trouve en incapacité de travail pour autant que le médecin-conseil de la mutuelle ait préalablement constaté que l'activité est compatible avec l'état de santé de la personne.

Autres allocations

L'activité volontaire et la perception d'indemnités dans le cadre de cette activité sont compatibles avec le statut de bénéficiaire d'un revenu d'intégration, du revenu garanti aux personnes âgées ou d'une allocation pour l'aide aux personnes âgées [3].

Michel DAVAGLE
Conseiller juridique
à l'asbl SEMAFOR d'Ans

*1. Voir **Le Conseil Supérieur des Volontaires**, pp. 21-22.*

2. Association internationale sans but lucratif.

3. Allocation accordée à la personne handicapée de 65 ans ou plus qui, en raison de la réduction de son autonomie, doit supporter des frais supplémentaires.

Photo: Lire et Ecrire Luxembourg

Le Conseil Supérieur des Volontaires

Conseil consultatif créé auprès du Ministère des Affaires sociales par l'arrêté royal du 2 octobre 2002, le Conseil Supérieur des Volontaires a pour objectif d'être un organe de concertation et de consultation permanent où les volontaires et les autorités entrent en contact afin de garantir une attention permanente aux problèmes spécifiques des volontaires, et ce, dans de nombreux domaines : le droit de la responsabilité, la sécurité sociale, la fiscalité, le droit du travail,…

La création du Conseil supérieur des volontaires a été le couronnement d'un long cheminement.

Premiers pas

La première initiative remonte à novembre 1972 avec la création de l'Association européenne des Volontaires à Strasbourg sous l'égide de la Commission européenne.

Le 24 mai 1973 à Bruxelles, le Professeur Albert Coppé, économiste et membre de la Commission européenne, invite un certain nombre d'associations de volontaires (tant francophones que néerlandophones) à se réunir autour d'une table dans le but d'examiner la question de savoir s'il serait ou non souhaitable de créer une branche belge du mouvement de promotion du volontaire. Deux groupes de travail sont chargés de la mise en œuvre.

Le 24 novembre 1975 a lieu la deuxième réunion importante sous la présidence du Professeur Coppé. A la demande de l'Association pour le Volontariat *(voir page suivante)*, une journée nationale bilingue au Palais des Congrès de Bruxelles est programmée. Cette journée aura lieu le 25 mai 1976. Elle fut un véritable succès avec un millier de personnes présentes, deux cent stands d'associations et des groupes de travail qui se sont penchés sur différents thèmes.

Photo: Lire et Ecrire Luxembourg

Année Internationale des Volontaires

Le fait que l'année 2001 ait été proclamée Année internationale des Volontaires a renforcé l'intérêt des politiques et des associations à développer des actions spécifiques.

Dans la foulée, des initiatives formelles ont été prises au niveau fédéral, pour que, durant cette Année internationale, la situation sociale et juridique des volontaires

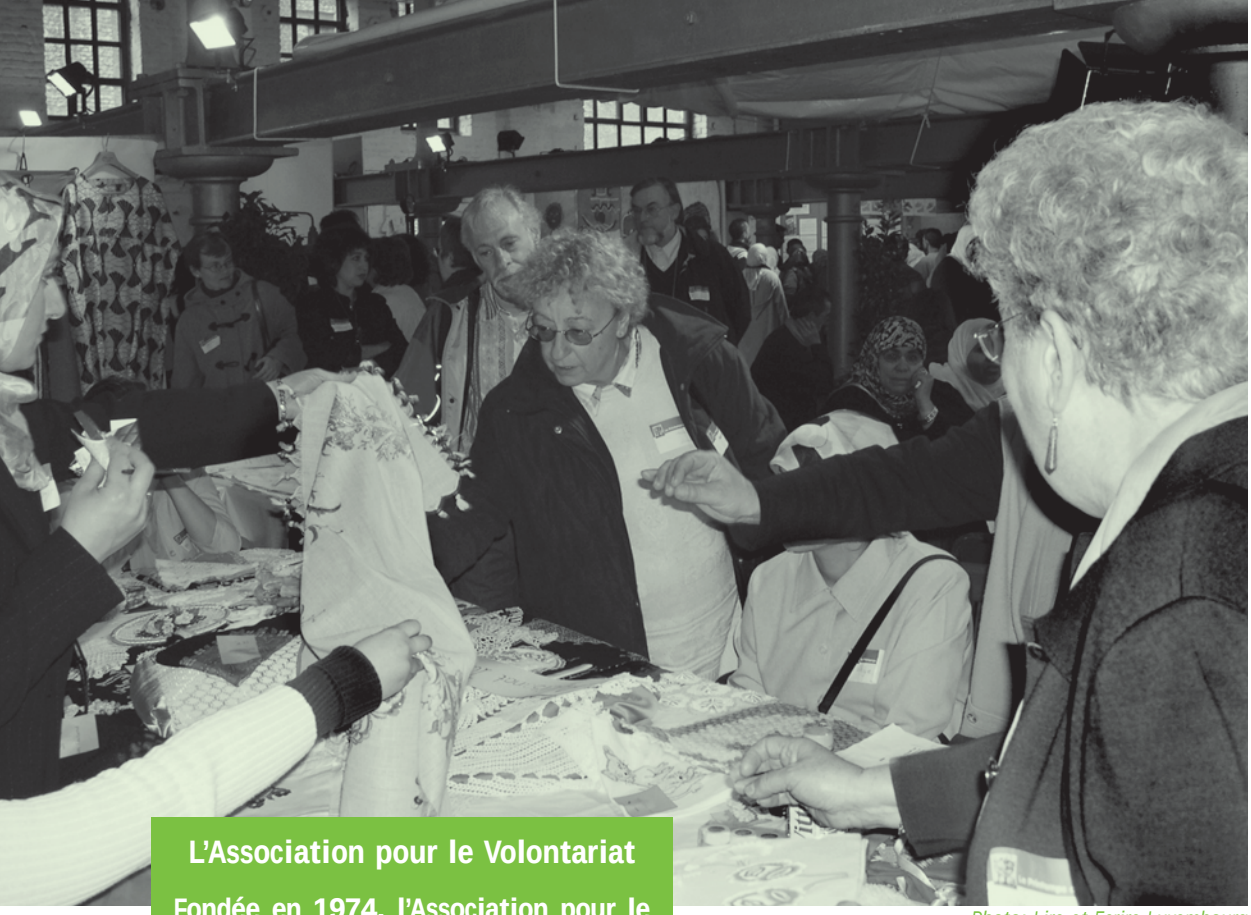

Photo: Lire et Ecrire Luxembourg

bénéficie d'une amélioration effective. Deux propositions de loi ont été déposées à la Chambre et, pour le pouvoir exécutif, la Commissaire du gouvernement Madame Greet Van Gool a été explicitement chargée de la problématique du volontariat. Une de ses missions était de mettre au point un cadre légal pour le volontariat.

Afin de soutenir le débat, la Fondation Roi Baudouin a publié en 2001 un rapport intitulé : *Eléments pour une politique du volontariat.* Ce document était notamment composé d'un état des questions qui se posaient tant pour les associations que pour les bénévoles concernant les aspects juridiques et sociaux de l'exercice du bénévolat ainsi que de pistes concrètes pour améliorer la représentation et la connaissance du volontariat en Belgique.

L'Association pour le Volontariat

Fondée en 1974, l'Association pour le Volontariat est une organisation pluraliste de coordination qui valorise le volontariat auprès du public et des instances officielles, promeut une reconnaissance du statut des volontaires, informe, recrute, sélectionne, forme, oriente les volontaires et coordonne l'action des organisations de volontariat. Reconnue par la Communauté française comme organisation d'éducation permanente, elle constitue une interface entre les associations et les candidats au volontariat grâce à ses centres régionaux. Elle rassemble près de nombreuses associations tant à Bruxelles qu'en Wallonie.

Contact :
Tél : 02 219 53 70 ou 02 219 53 96
Courriel: volontariat@skynet.be
Site : www.volontariat.be

Création du Conseil

En octobre 2002, un nouveau pas a été franchi avec l'institution du Conseil Supérieur des Volontaires et la création de la Plateforme francophone du Volontariat. Ce fut un double événement éminemment politique. D'une part, le gouvernement fédéral reconnaissait implicitement l'importance du volontariat en créant le Conseil Supérieur des Volontaires. D'autre part, presque toutes les grandes fédérations d'associations francophones travaillant avec des volontaires se regroupaient dans une association sans but lucratif pour traiter ensemble des matières concernant le volontariat.

Composition du Conseil

Le Conseil se compose de 25 membres effectifs nommés par le Roi. Leur mandat est renouvelable après quatre ans. La composition du Conseil est censée refléter le mieux possible la diversité du volontariat et lui permettre de constituer un interlocuteur à part entière des pouvoirs publics. A cet effet, le champ d'action potentiel du volontariat a été subdivisé en 10 grands secteurs, à savoir : formation et enseignement ; jeunesse ; soins de santé ; aide sociale et judiciaire ; sport ; culture ; actions humanitaires et solidarité internationale ; religion, courants philosophiques et politiques ; environnement, nature, bien-être des animaux, écologie,... ; tourisme, loisirs et autres. Le fonctionnement du Conseil n'est pas censé être affecté par cette division en secteurs étant donné que les membres du Conseil ne représentent pas une organisation ou un domaine d'activité déterminés, mais bien, ensemble, la totalité des volontaires.

Un vrai plaisir

Cela a commencé par une simple occupation d'un temps devenu libre.

Très vite, la découverte de ce monde de l'alphabétisation m'a séduit et a transformé une activité 'bénévole' en un vrai plaisir.

Plaisir de partager l'enthousiasme et le dynamisme dans une équipe de travail.

Plaisir de rencontrer les apprenants avec une diversité d'histoires, de savoirs, de désirs et de besoins.

Plaisir que tout cela constitue des moments passionnants et parfois une remise en question interpellante.

Cette 'occupation', et non pas ce 'travail', permet des contacts avec des personnes attachantes avec leurs 'récits de vie', leurs initiatives personnelles, leurs 'coups de gueule', leurs amitiés.

Dans un tel milieu, il est possible de vivre une valorisation réciproque et, en plus, dans un métissage de cultures respectueux.

Je suis donc très heureux d'être le 'bénévole' qui 'le veut bien' ou le 'volontaire' (si on reprend le terme de la nouvelle loi) qui recherche avant tout le plus grand plaisir.

En mélangeant les mots,
Et pour qualifier ce modeste boulot,
Je me considère
Comme 'bénévolontaire'.

Clément HEROUFOSSE
Bénévole à Lire et Ecrire Verviers

Une association de bénévoles qui perdure depuis plus de 30 ans

Voilà 37 ans que le CATI – dont ce n'était pas le nom à l'origine – fonctionne uniquement avec une équipe de formateurs bénévoles. L'association, au départ association de fait devenue par la suite asbl, a réussi à traverser les ans et accueille aujourd'hui une centaine d'apprenants. Comment cela a-t-il été possible alors que les bénévoles ne s'engagent pas nécessairement dans la durée et qu'il n'y a jamais eu de salarié pour 'faire tourner la boutique' ?

Un peu d'histoire

Uccle 1968. Un dénommé Charles de Raikem se lie d'amitié avec une famille marocaine. Grâce à elle, il entre en contact avec d'autres familles marocaines habitant la commune. Interpellé par les nombreuses difficultés qu'elles rencontrent dans les démarches les plus simples avec l'administration, il décide de visiter régulièrement ses nouveaux amis afin de les aider à rédiger le courrier. L'idée de créer un petit centre d'alpha dans le quartier de son enfance, rue de Brabant à Schaerbeek, fait son chemin. Charles de Raikem et un nouvel ami, intellectuel marocain, décident de contacter la directrice de l'école des Soeurs de Sainte-Marie, rue de la Fraternité à Schaerbeek qui, enthousiasmée par le projet, les autorise à occuper les classes vides le dimanche après-midi.

Avril 1969 : première réunion d'information et début des cours. Dans un premier temps, les cours sont traduits simultanément du français à l'arabe ! Employé modeste sans aucune formation pédagogique particulière, Charles de Raikem cherche très rapidement à associer à son projet des personnes plus compétentes que lui. Il fait alors la connaissance de Frère Philippe Stienlet qui organise, dans une école rue de l'Olivier, des cours de rattrapage scolaire pour enfants d'immigrés et, le soir, des cours d'alpha destinés aux adultes. Désormais la rue de la Fraternité et la rue de l'Olivier travailleront en étroite collaboration.

La jeune équipe s'étoffe. Rejointe par Jean Brédo, architecte, et sa femme ainsi que par *"Monsieur J., fonctionnaire au Ministère de l'Emploi et du Travail qui donne un cours sur le syndicalisme et qui aidera nos élèves d'une façon prodigieuse dans l'obtention du permis de travail"* (les temps ont bien changé !), elle décide de fonder une association de fait dénommée l'AAS ou l'Amicale d'Alphabétisation Schaerbeekoise.

Le 10 mars 1972, l'association devient une asbl en bonne et due forme qui a pour but *"d'organiser des cours d'alphabétisation pour*

étrangers et des activités diverses au service de ceux-ci". Son conseil d'administration se compose de Jean Brédo, président, Philippe Stienlet, secrétaire et Charles de Raikem, trésorier. *"Grâce à l'intervention de Mme Czarnocki"*, elle obtient ses premiers subsides du CIRE qui lui permettent d'acquérir le matériel didactique élémentaire. Outre les précités, l'association compte déjà une dizaine de personnes qui *"nous donnent leur temps et consacrent de nombreux dimanches à nous aider".*

Le Moniteur belge nous apprend que la trésorière nommée en janvier 1974 est ouvrière et que le 16 janvier 1978 c'est une conductrice de la STIB (Société des Transports Intercommunaux Bruxellois) qui prend aussi les commandes de l'AAS secondée par un trésorier, lui aussi conducteur de la STIB, et par un secrétaire, ingénieur civil.

Le 29 novembre 1981, l'Amicale d'Alphabétisation Schaerbeekoise change sa raison sociale pour adopter celle qu'elle porte toujours aujourd'hui, 25 ans plus tard, et devient le Centre d'Alphabétisation pour Travailleurs Immigrés, en abrégé, CATI. Dans la décennie qui suit, le CATI absorbe ou collabore avec d'autres associations d'alphabétisation et écoles de devoirs, et dispense ses formations dans différents centres situés à Schaerbeek et un à Molenbeek. Une centralisation de ces lieux de formation semble avoir été réalisée lorsqu'en janvier 1987, le CATI établit son centre de formation au 157 rue Potagère à Saint-Josse-ten-Noode dans les locaux du Piment, un centre de formation professionnelle et d'éducation permanente bien connu dans le monde socio-éducatif bruxellois. Les cours se donneront à cette adresse jusqu'en août 2001, moment où le Piment déménage à Molenbeek. Nous nous déplacerons alors de quelques centaines de mètres jusqu'au 39 rue Philomène à Schaerbeek où nous serons accueillis par l'asbl COBEFF (Coordination Bruxelloise pour l'Emploi et la Formation des Femmes) qui nous louera six classes de 19 à 21h deux fois par semaine.

Photo: CATI – Excursion-croisière sur les canaux du Centre (juin 2003)

Mais revenons en arrière. Le rapport de réunion du 28 juin 1984 de l'association fait état de la naissance de Lire et Ecrire, une *"nouvelle asbl qui a pour projet de créer un réseau d'alphabétisation visant une homogénéité totale (souligné dans le texte !) des méthodes de travail et d'accueil des associations"*. Nous y lisons plus loin qu'*"il y a danger d'être soumis à une grosse institution"* et que *"le principe du pluralisme semble fortement remis en question"*. Mais déjà dans son rapport du 22 octobre 1986, le rédacteur signale que *"Lire et Ecrire offre des possibilités de formation destinées à des animateurs d'une même asbl"*. Le 15 février 1989, le ton change carrément : *"L'important est de rester relié (via le groupement DEFIS [1]) à Lire et Ecrire qui nous est utile pour obtenir de la documentation, du matériel pédagogique, des programmes de formation, des conférences, etc."*. Et le 23 mars 1990, la présidente sortante cite, parmi les 6 tâches principales qui incomberont à son successeur, *"demander à Lire et Ecrire des professeurs s'il en manque"* et *"veiller à ce que tous les professeurs reçoivent les publications de Lire et Ecrire"* ! Intéressante aussi à épingler, l'allusion au Collectif Alpha, autre association devenue incontournable du paysage bruxellois de l'alphabétisation : *"Il existe un Collectif d'Alphabétisation, une sorte de librairie fournissant de la documentation aux personnes qui alphabétisent. Il serait intéressant que nous y allions en groupe pour voir et, éventuellement, faire des achats"* (3 février 1988). Et sans état d'âme particulier, le rédacteur du rapport du 15 janvier 1986 constate que *"Molenbeek n'existe plus. Causes : 1. concurrence du Collectif Alpha ; 2. (...). Résultats : 1. (...) ; 2. Martine et Jean-Marie donnent maintenant des cours au Collectif Alpha."* !

Aujourd'hui, je suis bénévole en alpha. Je le vis avec beaucoup de plaisir. C'est une joie tous les lundis matin d'être en contact avec les apprenants. Je crois bien que c'est partagé. Toutes nos différences nous rassemblent, nous enrichissent. L'ouverture à l'autre n'est pourtant pas toujours aisée. Mais dans un climat empreint d'amour nous avons chacun pris notre place.

La Marlagne – le 26 janvier 2006

Objectifs, moyens mis en oeuvre et public ciblé

Les objectifs du CATI n'ont pas changé depuis sa fondation. Au-delà de l'acquisition des compétences de base dans l'apprentissage de la langue par l'écoute, la parole, la lecture et l'écriture, les formations visent à rendre l'apprenant autonome et acteur social dans la société d'accueil. Charles de Raikem n'avait pas autre chose en tête lorsqu'il a commencé à aider les familles à rédiger leur courrier ! Pour réaliser ces objectifs, les moyens mis en oeuvre étaient, les 15 premières années, des cours de français de différents niveaux, des cours d'arabe non-classique (marocain) et un cours de calcul.

Les cours d'arabe étaient donnés essentiellement par des militants du Rassemblement Démocratique Marocain (RDM). Suite au désintérêt du RDM et malgré les efforts du CATI pour les réinstaurer en investiguant d'autres filières, les cours d'arabe ont été supprimés en 1985. Le cours de calcul a,

Photo: CATI – Excursion à Mariembourg (mai 2005)

quant à lui, été supprimé début des années 90, faute de candidats.

Comme c'est encore le cas aujourd'hui, le nombre de niveaux (de français) et d'heures de formation dépend essentiellement du nombre de formateurs et de leur disponibilité. 4, parfois 3, niveaux de français ont été assurés jusqu'à la fin des années 80 mais en mai 1990, il tombe à 2 ! 10 ans plus tard, la formation offerte par le CATI comporte 6 niveaux et depuis 2 ans, elle en compte 7 (4 niveaux en filière alpha et 3 niveaux en filière FLE). A l'exception de l'école des devoirs, le public ciblé étant essentiellement des travailleurs, les formations se donnent, aujourd'hui encore, le soir en semaine. Suite à une forte demande, le cours du dimanche est réinstauré immédiatement après la décision de sa suppression en septembre 1986 et est maintenu jusqu'en 1990.

Les formations dispensées par le CATI durant les 15 premières années de son existence s'adressent (école de devoirs exceptée) à des travailleurs immigrés masculins d'origine quasi exclusivement marocaine. D'où les efforts pour maintenir les cours d'arabe…

En février 1988, le CATI s'interroge : *"Devrions-nous prendre une nouvelle orientation ? Nous ouvrir aux Turcs et aux femmes ?"* et invite une assistante sociale arménienne à lui parler des Arméniens, Araméens, Chaldéens, Kurdes et Turcs qui sont orthodoxes, catholiques ou musulmans.

Notre public a bien changé depuis et constitue, je crois, un échantillon assez fidèle de la société multiculturelle des primo-arrivants en constante évolution. Il s'agit toujours d'adultes, mais qui sont aujourd'hui très majoritairement sans emploi et pas en mesure d'acquérir le statut de demandeur d'emploi ; 50 % sont des femmes ; 38 % sont originaires d'Europe centrale ou orientale, 27 % d'Amérique latine et 15 % d'Afrique du Nord (chiffres de la rentrée 2005-2006 ; 110 inscrits).

Si l'apprentissage de la parole, de la lecture et de l'écriture du français reste le moyen principal pour atteindre nos objectifs, il n'est pas le seul. A propos de la loi Gol [2], le CATI constate en mars 1984 que *"le malaise grandit dans les familles, face aux problèmes de racisme, de la crise économique et d'un*

éventuel retour au pays. Beaucoup de travailleurs se sentent menacés. (…) Nous devons donc porter notre attention sur toutes ces questions dans les cours d'alphabétisation" et termine par des recommandations pratiques.

L'année dernière les apprenants du groupe FLE-3 se sont mobilisés lorsqu'un des leurs a reçu son avis d'expulsion et le CATI a octroyé une aide financière à une apprenante du même groupe.

Depuis 30 ans, les moments forts de l'année sont incontestablement les fêtes organisées fin décembre et fin juin, avec remise des 'diplômes', repas en commun, jeux, présentation de travaux, etc… Ainsi que l'excursion de la mi-juin de toute l'école qui a pour but de faire découvrir la Belgique à nos apprenants et leurs familles (en 2003, croisière sur les canaux du Centre ; en 2004, Bokrijk ; et en juin 2005, le train à vapeur des trois vallées à Mariembourg).

Des formateurs tous bénévoles

Bien qu'il se soit souvent demandé si le moment n'était pas venu de faire appel à un ou plusieurs collaborateurs rémunérés, jusqu'à présent le CATI n'a jamais franchi le pas et n'a, à ma connaissance, jamais recruté de membres et d'animateurs ou formateurs autres que volontaires. Pourquoi ? Parce que personne n'a jamais trouvé le temps d'introduire une demande de subvention à cet effet ? Absence de locaux propres ? Crainte de la paperasserie supplémentaire ? Crainte de ne pas pouvoir rentabiliser suffisamment le salaire investi ? Crainte de voir s'installer 'un état dans l'état' au sein de l'association ? Risque de perdre une certaine indépendance et un certain état d'esprit, une certaine

Photo: CATI – L'équipe des formateurs (juin 2005)

ambiance ? Il y a de tout cela. Et il faut croire que jusqu'à aujourd'hui ces raisons ont prévalu sur le confort de disposer de quelqu'un qui n'aurait pour seule occupation (rémunérée !) que celle d'accomplir les tâches innombrables que nous effectuons, généralement en courant, en sus de nos vies professionnelles et familiales. Outre les 2 heures de cours par semaine et leur préparation, les réunions pédagogiques et les formations de formateurs, il y a le recrutement de nouveaux animateurs (affiche à rédiger et à apposer, annonce dans la presse, interroger Lire et Ecrire et l'Association pour le Volontariat, formation… souvent sommaire), la préparation des inscriptions (rédiger l'affiche quadrilingue, la placarder dans les commerces du quartier, adapter et imprimer le formulaire d'inscription et les tests), les inscriptions (2 fois par an de 18h30 jusqu'à parfois minuit) et la constitution des groupes, la préparation de la fête de fin d'année et du barbecue de la mi-juin, l'organisation de l'excursion, la tenue des assemblées générales, la rédaction de l'ordre du jour, la convocation des membres, la rédaction du PV, le dépôt au Greffe du tribunal de Commerce, la rédaction des rapports de réunion, la diffusion (merci Internet !) des informations internes et externes concernant l'alpha, les formations de formateurs et les formations destinées aux apprenants. Il y

aussi les conférences et les réunions – de plus en plus nombreuses – à l'extérieur (Lire et Ecrire Bruxelles et Zone Nord-Est, COCOF, Commission de Concertation Sociale de la Commune de Schaerbeek, etc.), la gestion des relations et des conflits éventuels avec le bailleur de nos locaux, la tenue des comptes (bientôt conformément à la nouvelle loi sur les asbl), leur présentation à la COCOF (et maintenant aussi à la Commune de Schaerbeek), l'introduction des demandes de subvention, la gestion des comptes en banque, le remboursement aux formateurs de leurs frais et la chasse aux justificatifs (récurrente depuis 30 ans !).

Quel est le profil du formateur du CATI d'aujourd'hui ? Nous sommes 13 pour l'instant (15 si nous comptons ceux qui n'effectuent que des remplacements). Une majorité de femmes (10), une constante depuis 30 ans !, et 3 hommes. Presque tous ont une formation universitaire (enseignantes, juristes, juriste-anthropologue, économiste, ingénieur, philologue) ; 3 sont encore aux études et 4 sont à la retraite ou préretraite. Les formateurs du CATI deviennent de plus en plus... jeunes. Est-ce une tendance générale du volontariat ou est-ce dû au fait que ces deux dernières années nous avons beaucoup recruté dans les Hautes Ecoles de Bruxelles ?

Recrutement et stabilité des formateurs

Le recrutement et la stabilité des formateurs ont toujours été parmi les problèmes principaux auxquels le CATI doit s'attaquer quasi en permanence. Ce n'est que très exceptionnellement que l'équipe de formateurs reste inchangée d'une année scolaire à l'autre et généralement nous procédons aux inscriptions de septembre sans disposer d'une équipe complète. Il est habituel aussi qu'au cours de l'année scolaire (en janvier ou février généralement), nous devions pourvoir au remplacement de l'un ou l'autre. Sur les 13 formateurs actuels, 1 formatrice a plus de 10 ans d'ancienneté, une autre en a 8, un formateur en a 7, une formatrice en a 4, trois autres en ont 3, une formatrice en a 2 et les 5 autres (soit 38 % des effectifs !) n'ont pas un an d'ancienneté. Quelle est la motivation profonde d'une personne qui fait la démarche de se consacrer quelques heures par semaine à l'alphabétisation ? J'aurais des difficultés à fournir la réponse en ce qui me concerne.

Et à cette question, il y a, bien entendu, autant de réponses (s'il y en a !) que de formateurs. Et qu'est-ce qui décide un animateur à rester au CATI ? Ici aussi les réponses seraient multiples et variées mais il est évident qu'un formateur aura le sentiment de ne pas perdre son temps, de faire du bon travail, s'il fait partie d'une organisation stable, d'une association structurée. Le CATI est pour l'instant en bonne voie de le devenir mais cela n'a pas toujours été le cas, avec des conséquences parfois dramatiques et immédiates sur la qualité des formations données et le recrutement de nouveaux collaborateurs.

Vers un programme de formation

La communication interne, surtout entre les 2 ou 3 formateurs ayant en charge un même groupe, est un souci mis régulièrement à l'ordre du jour. Certains y remédient par le traditionnel 'cahier de classe' (préconisé en 1985 !), d'autres utilisent internet et d'autres encore... ne s'échangent pas (ou peu) d'informations sur leur groupe. Mais le

Comment une association d'alpha tient-elle le coup depuis plus de 30 ans uniquement avec des bénévoles ?

Bien que, chaque année quand nous recrutons des bénévoles, nous leur demandions de s'engager pour une année scolaire, que nous leur offrions des formations à Lire et Ecrire, nous devons, chaque année, faire face à des défections (pour cause de maladie, de travail trouvé, de déménagement…). Il nous faut alors nous re-mettre en quête de nouveaux candidats.

Mais, il y a toujours eu à la tête du CATI des personnes stables et convaincues.

Ce qui les anime ?

D'abord leur souci de donner une réponse à un besoin de la population immigrée. Aider ces gens non seulement à remplir des formulaires, à écrire des lettres mais leur enseigner un peu plus que les rudiments du français. La dimension sociale du projet est évidente : les personnes qui fréquentent notre association sont à la recherche de contacts autant avec les formateurs qu'avec les autres apprenants.

Ensuite, il y a l'idée que cette 'aide' doit être plus que simplement ponctuelle. C'est avec le temps, en prenant le temps, en donnant du temps que les choses prennent forme. Ce sont donc des personnes pour qui il est important de rester, de voir évoluer les choses.

Ce sont aussi des gens qui ne se sont pas laissés décourager par les difficultés inhérentes à toute initiative comme l'offre de cours de français à des personnes immigrées, population mouvante s'il en est, décevante parfois.

C'est encore un travail d'équipe : depuis que j'ai répondu, en 1995, à un appel radiophonique demandant urgemment des bénévoles, j'ai pu voir que, dans les équipes rassemblées, il faut un noyau, quelques-uns plus libres, plus motivés, plus décidés à s'engager et qui s'entendent.

Les uns sont plus branchés administrativement, d'autres font plus le lien entre les formateurs, tous ont un même but : que cela continue dans l'esprit qui a toujours fait vivre le CATI.

Je n'ai pas parlé du souci qui anime tous les formateurs, parce que cela va de soi : tous s'attachent à donner des formations valables. Cela les amène à chercher, se remettre en cause, se former, s'informer et apporter aux cours le résultat de leur quête.

Il faut également une certaine souplesse mais pour des gens disponibles, c'est un pléonasme sans doute…

Jeanne MONDRY
Formatrice et présidente du CATI

Photo: CATI – Un groupe et son formateur (octobre 2004)

fait d'être informé de ce que le collègue a fait au cours précédent ne signifie nullement programme de formation homogène, loin s'en faut. En cette matière, un premier pas important a été fait en 2003 lorsqu'un (1er ?) Programme de formation pour le CATI a été réalisé à notre demande par le conseiller pédagogique mis à notre disposition par Lire et Ecrire dans le cadre du Plan Bruxellois pour l'Alphabétisation. Outil très utile et programme de référence incontournable pour certains d'entre nous, il doit être complété, les niveaux supérieurs n'y étant pas repris. Aurons-nous bientôt un nouveau Programme de formation pour le CATI ?

Gestion et comptabilité

Ce n'est que très occasionnellement que le CATI a fait appel à de l'aide extérieure pour tenir sa comptabilité. Celle-ci, tout comme la gestion des comptes en banque, l'établissement des comptes annuels et l'introduction des demandes de subvention est prise en charge par un formateur qui devra, nouvelle loi sur les asbl oblige, y investir encore un peu plus de son temps dans les années à venir... ou devra apprendre à déléguer !

Durant les 20 premières années de son existence, le CATI n'a cessé de trembler, craignant de se voir couper sa subvention à cause de l'un ou l'autre manquement ou non-respect de la procédure. C'était sans compter sur la bienveillance, toujours actuelle d'ailleurs, de l'autorité subsidiante (COCOF, Insertion sociale) puisque nous avons, sauf erreur, bénéficié tous les ans d'une subvention variant de 1.300 à 3.700 € (années 1980 et depuis 2000). Actuellement, la moitié de nos dépenses (principalement le loyer, les frais de photocopies, les achats de matériel et d'ouvrages pédagogiques, les frais de déplacement, de formation des formateurs et de l'excursion annuelle) est couverte par la subvention, l'autre moitié par les droits d'inscription non-remboursés et nos réserves.

Jerry van de PUT
Formateur et administrateur du CATI

1. Fédération de syndicats, universités et groupes de base pour lutter contre l'exclusion sociale à Bruxelles.

2. La politique d'immigration menée en Belgique depuis 1981 s'articulait autour de deux principes fondamentaux : poursuivre efficacement l'arrêt de nouveaux étrangers extérieurs à la CEE d'une part, et favoriser l'intégration progressive des étrangers résidant régulièrement en Belgique d'autre part. Pour poursuivre cette politique, le gouvernement déposa sur le bureau de la Chambre, à la mi-octobre 1983, le projet de loi relatif à certains aspects de la condition des étrangers et instituant le Code de la nationalité belge. Ce projet est devenu la loi GoI du 28 juin 1984. A côté des mesures permettant un accès plus large à la nationalité belge, le législateur avalisa les non-inscriptions dans certaines communes de l'agglomération bruxelloise concentrant un grand nombre d'étrangers et limita les possibilités de regroupement familial, le droit de l'aide sociale des étrangers et la possibilité de venir faire des études en Belgique.

Ecrivain public : un métier toujours indispensable… … même si la rencontre avec le public analphabète n'est pas toujours facile

"Le public illettré belge est un public difficile à contacter. L'illettrisme est vécu honteusement", nous avait prévenus Lire et Ecrire. En tant que membre bénévole de la toute jeune équipe d'écrivains publics à Namur, je me suis vite aperçue qu'effectivement toucher ces populations était extrêmement difficile. Mais certainement pas impossible. Le temps et le bouche-à-oreille sont nos meilleurs alliés. C'est de cette expérience que je voudrais témoigner. En espérant que ce récit puisse éclairer ou encourager d'autres à poursuivre le lent et patient – mais tellement indispensable – travail d'écrivain public.

A Namur, nos permanences, deux après-midi par semaine, ont démarré en mai 2005 dans le quartier populaire de la rue Saint-Nicolas. Les associations y sont très nombreuses. A proximité, on trouve aussi une épicerie sociale, une maison médicale et les services du CPAS. Pour Lire et Ecrire, le voisinage immédiat de ces différents services avait semblé un atout, une manière en tout cas d'attirer jusqu'à notre porte le public analphabète.

La permanence du jeudi après-midi a tout de suite connu une fréquentation régulière : une à deux visites par après-midi. Souvent les mêmes personnes d'une semaine à l'autre, signe manifeste de la confiance donnée rapidement au service et surtout à l'écrivain. En revanche, et on ne se l'explique toujours pas, la seconde, celle du lundi, fut beaucoup plus difficile à mettre en route. Deux visites en 8 mois, c'est très décourageant.

Plus d'une fois, Rosy et moi avons fait le tour du quartier, frappé aux portes des associations et déposé dans les magasins nos coordonnées ainsi que les heures de permanence. A chaque fois, nous repartions confiantes : partout on se réjouissait de l'ouverture du service et on nous rassurait sur son utilité. Mais la semaine suivante, la porte restait désespérément fermée. Pas un appel, pas une demande.

Comment expliquer ce rendez-vous manqué du lundi ? Mauvais choix du jour ? Possible. Le lundi est un des jours de fermeture de l'épicerie sociale toute proche. Mauvais choix du local ? C'est vrai, contrairement à d'autres expériences menées ailleurs, nos permanences ne se tiennent pas dans un lieu de passage. Et c'est sans doute un tort. Le bouche-à-oreille est d'autant plus difficile. Qui plus est, c'est dans une école de devoirs que se tiennent nos permanences. L'amalgame est aisé et peut nuire à l'image et à l'essence même du service d'écrivain public. Cependant, comment expliquer le succès des permanences du jeudi ? La question reste ouverte. Et nous ramène inéluctablement à la difficulté de toucher le public analphabète.

Photo: Lire et Ecrire Namur

Pourtant, avec notre maigre expérience, nous sommes convaincues que le métier d'écrivain public, l'un des plus vieux métiers au monde, est encore malheureusement indispensable dans nos pays occidentaux. La preuve ? En janvier, la semaine où découragées, nous décidions de suspendre la permanence du lundi, une demande de courrier émanant d'un particulier parvenait à Lire et Ecrire. Deux mois plus tôt, le quartier des Balances, autre quartier populaire de Namur, sollicitait aussi notre aide pour la réalisation d'un journal de quartier. Rien qu'avec ces deux seuls exemples, tout est dit.

Marie-Claire GILLET
Bénévole à Lire et Ecrire Namur

PERMANENCES DU SERVICE D'ÉCRIVAIN PUBLIC

Namur : rue Saint-Nicolas 141, le jeudi de 14 à 16 heures

Eghezée : sur rendez-vous
Tél : 081 87 95 45 ou 0497 54 57 85

Floreffe : sur rendez-vous
Tél : 0495 87 67 48

Des bénévoles pour développer l'alphabétisation au niveau local

Depuis sa création, la régionale de Lire et Ecrire Brabant wallon compte de nombreux bénévoles parmi ses formateurs. La plupart sont répartis en groupes locaux coordonnés par des formateurs permanents de Lire et Ecrire.

Bref historique

L'existence des groupes locaux s'explique notamment par une des priorités d'action de Lire et Ecrire dans les années 90 : développer au maximum la couverture géographique des offres d'alphabétisation en permettant à tout un chacun de trouver un cours à proximité de son domicile. En effet, l'étendue du Brabant wallon (90km d'est en ouest), l'organisation de ses transports en commun, même avec la venue des *Rapido bus* qui traversent horizontalement la Province, ne permettent pas à une population non motorisée de se retrouver en un seul lieu. Ces raisons ont motivé la création de multiples lieux de formation.

Les moyens financiers de l'association rendant impossible l'engagement de formateurs rémunérés en nombre suffisant pour répondre à toutes les demandes, c'est la création de groupes locaux fonctionnant principalement grâce au bénévolat qui nous a permis de développer l'offre de formation.

Depuis 1999, les groupes locaux ont été clairement distingués des associations partenaires telles que le Collectif des Femmes, Alpha-Tubize, le Centre de Réfugiés de Rixensart, le CRABE (Coopérative Recherche du Brabant de l'Est),... Ces dernières ayant leur organisation et leurs subsides propres, Lire et Ecrire entretient avec elles des contacts variés plus ou moins suivis, tandis que les groupes locaux dépendent directement de Lire et Ecrire.

Depuis de nombreuses années, quelques bénévoles – une petite dizaine pour les 5 implantations du Brabant wallon – sont également présents au sein des formations intensives (12 à 20 heures par semaine). Ils donnent habituellement 3 heures de cours par semaine à un sous-groupe et participent relativement régulièrement aux réunions de chaque implantation.

Les groupes locaux

Les bénévoles des groupes locaux sont actuellement au nombre de 57 pour les 14 groupes répartis principalement sur l'ouest et le centre du Brabant wallon dans les communes et villages de Braine-l'Alleud, Braine-le-Château, Ottignies-Louvain-la-Neuve, Céroux-Mousty, Limelette, Court-St-Etienne, Beaurieux, Genappe, Ittre, La Hulpe, Nivelles, Rixensart, Genval et Waterloo.

Ils travaillent généralement en petits groupes et parfois en individuel avec les apprenants. L'existence de nombreux lieux de formation et le nombre restreint d'appre-

nants dans la plupart de ces lieux entraîne soit la constitution de groupes de niveau avec peu d'apprenants, voire parfois un face à face avec un seul apprenant, soit, plus rarement, le choix se porte vers la constitution de groupes plus importants mais plus hétérogènes.

Chaque bénévole donne entre 2 et 6 heures de cours par semaine. Seuls 7 formateurs donnent 6 heures par semaine, ce qui concerne une trentaine d'apprenants.

Les bénévoles des groupes locaux accueillent chaque année environ 250 apprenants, 25 % d'hommes et 75 % de femmes. Environ 25 % des cours sont donnés en soirée.

Un petit centre de documentation est mis à la disposition des bénévoles et ils peuvent soit venir consulter ou emprunter eux-mêmes des livres, soit les recevoir via les coordinateurs lors des réunions des groupes locaux *(voir infra)*. Les groupes ont aussi la possibilité, en fonction du budget spécifique attribué annuellement à chacun d'eux, d'acheter du matériel pédagogique.

Objectifs

L'existence des groupes locaux permet de répondre à divers objectifs :

> servir de passerelle pour les apprenants vers les formations intensives, soit dans l'attente de places disponibles, soit pour se préparer à ces formations ;

> donner la possibilité aux personnes suivant une formation intensive, de poursuivre leur formation lorsqu'elles deviennent moins disponibles ;

> permettre aux personnes résidant trop loin des entités où se donnent les formations intensives et ne disposant pas de moyen de déplacement personnel, de bénéficier d'une formation à proximité de leur domicile ;

> accueillir des personnes qui, pour des raisons familiales, professionnelles ou autres, ne peuvent suivre des cours durant toute la journée.

Aujourd'hui, je suis bénévole à Lire et Ecrire. Je travaille pour que cette asbl ne doive plus exister. Ma tête résonne de mille questions :

Comment font-ils ?
Comment construire ensemble ?
Comment connaître mes limites ?
Suis-je bien à ma place ?
Ont-ils acquis un petit plus ?
Est-ce que nous allons vers plus de solidarité ? de responsabilité ?
Pouvez-vous dire quelque chose ?
Etes-vous conscients que la terre tourne ?

Et eux me répondent :
A quelle heure le train part-il ?
Je bute sur les mots les plus simples.
Enfin, j'ai fait mes courses seule.
Je ne suis plus motivé, je ne veux plus apprendre.
J'ai lu Oscar et la dame rose [1].
C'est le premier livre que je lis.
Nous sommes bien ensemble, nous allons trinquer, on s'est bien amusé.
Si ensemble nous nous accrochions à l'objectif de lire et écrire comme à un beau cadeau et un rêve encore plus fou serait que le mouvement de Lire et Ecrire n'ait plus besoin d'exister.

La Marlagne – le 26 janvier 2006

1. Roman d'Eric-Emmanuel Schmitt.

Coordination et suivi

Le suivi des groupes locaux est assuré et coordonné par du personnel de Lire et Ecrire. Deux coordinateurs y consacrent l'équivalent d'un temps plein et une secrétaire assure le suivi administratif.

Il s'agit d'un travail d'interface entre les groupes locaux et Lire et Ecrire. Les coordinateurs ont un certain nombre de tâches à accomplir :

> organisation des horaires de cours en fonction des disponibilités des bénévoles, des apprenants et des locaux ;
> accueil des nouveaux apprenants avant de les répartir dans les groupes ;
> premier contact avec le candidat formateur (lors de la formation de base ou à un autre moment) ;
> préparation, organisation, animation, échanges, suivis et comptes rendus des réunions des groupes locaux ;
> interface avec le coordinateur bénévole du groupe local (s'il y en a un) ;
> mise à disposition des formateurs de tous les documents administratifs nécessaires (feuilles de présences, fiches pour les apprenants, les formateurs, fiches des heures de formation,…) ;
> transmission des informations venant de Lire et Ecrire (institutionnelles, pédagogiques, informatives,…) ;
> écoute des difficultés et suggestions du formateur bénévole ;
> encadrement et apports pédagogiques, organisation de mini-formations de formateurs sur des thèmes demandés par les bénévoles ;
> transmission à Lire et Ecrire des besoins des groupes locaux : demandes de formations,… ;
> contacts locaux (associations, politiques, administrations,…) ;
> contacts avec les partenaires et autres

Photos : Lire et Ecrire Brabant wallon

opérateurs d'alpha des communes concernées où sont localisés les groupes locaux ;
> achat de matériel et outils didactiques ;
> prêts de livres du centre de documentation aux formateurs bénévoles ;
> ...

Les réunions des groupes locaux

Les réunions régulières par groupe local, ou réunissant parfois plusieurs groupes en même temps, permettent aux bénévoles de se retrouver pour parler de leur travail, organiser la répartition des groupes de formation, bénéficier d'apports pédagogiques, être informés des formations de formateurs, de ce qui se passe à Lire et Ecrire,...

La plupart des réunions se déroulent en soirée pour permettre aux bénévoles qui ont une activité professionnelle d'y participer.

Dans certains groupes locaux, des bénévoles interviennent pour aider les coordinateurs à assurer la prise en charge des réunions (animation, comptes rendus,...) et l'organisation des cours (horaires, locaux, répartition des apprenants,...).

Il arrive aussi que les coordinateurs rassemblent les bénévoles de plusieurs groupes locaux proches géographiquement et organisent une petite formation d'une matinée sur une thématique spécifique. Par exemple : "Comment travailler avec des apprenants qui ne parlent pas le français ?" ; "Comment débuter la formation avec tel type de groupe ?" ; "Approche de la dyslexie, de la dysorthographie"; ...

Les formations de formateurs

Outre ces 'mini-formations', un programme de formations de formateurs est chaque année mis en place dans la régionale. Il

comprend la formation de base ainsi que 4, 5 autres formations de quelques jours abordant des thèmes pédagogiques comme la gestion mentale, les maths, le conte,… Ces formations s'adressent tant aux formateurs de Lire et Ecrire qu'à ceux des associations partenaires. Elles rencontrent toujours un vif succès et participent ainsi à la qualité des cours donnés.

Questionnement

Même si les coordinateurs ont acquis au fil de temps une expérience certaine dans l'accompagnement des groupes locaux, et même si, progressivement le fonctionnement de ceux-ci s'adapte et s'améliore, il est clair que, comme tous les aspects de notre travail, nous devons rester attentifs et vigilants quant à notre pratique et poursuivre nos réflexions, notamment avec les premiers concernés… les bénévoles eux-mêmes.

Mais voici d'ores et déjà quelques questions liées au rôle et au fonctionnement des groupes locaux :

> La volonté de maintenir une proximité géographique des offres de formation – espérant ainsi favoriser une insertion sociale – et de répondre quasiment 'à la carte' aux demandes de cours, ne se fait-elle pas parfois au détriment d'une offre de cours plus importante (au moins 4 heures de cours), d'un travail en petits groupes plutôt qu'en individuel, voire d'une réorientation des personnes vers d'autres activités qui correspondraient mieux à leurs souhaits de contacts, d'échanges, de rencontres,… ?

> Si nous avons la possibilité de modifier ou mieux, de développer les offres de cours, quels seraient nos choix : plus de groupes locaux, plus de 'mini-formations' intensives (avec des bénévoles et/ou des formateurs permanents,…) ? Un des éléments à prendre en compte pour tenter de répondre à cette question est celui du coût de fonctionnement des groupes locaux (personnel d'accompagnement, formation des bénévoles, frais de missions, de matériel pédagogique et, dans certains cas, de location,…).

> Quelle réflexion avons-nous quant à l'intérêt des groupes locaux en termes de passerelles venant de ou allant vers les formations intensives ?

> Nous demandons aux bénévoles de suivre au moins une formation de formateurs tous les deux ans. Est-ce suffisant ? Et avons-nous les moyens et la volonté d'avoir une offre de formation suffisante pour répondre à nos exigences de qualité pédagogique ?

En même temps, nous ne devons pas oublier que par les groupes locaux nous touchons un public qui sans cela serait tout à fait isolé…

Nadine DESPREZ,
coordinatrice pédagogique
Brigitte DUBAIL et Pierre MUANDA,
coordinateurs des groupes locaux
Lire et Ecrire Brabant wallon

Mes premiers pas de bénévole

Lorsque j'entre en contact avec Lire et Ecrire Brabant wallon pour devenir bénévole, je suis accueilli sans aucun problème. A cette époque, Lire et Ecrire Brabant wallon est tout petit. Sans être précis, il doit y avoir une coordinatrice, deux ou trois formatrices et des bénévoles dispersés dans différentes communes. L'association cherche à créer un groupe local à Rixensart.

On me propose d'apprendre à lire et à écrire à deux Marocains qui travaillent dans la commune. Un mois ou deux plus tard, Lire et Ecrire Brabant wallon me propose une formation de deux jours, ce que j'accepte immédiatement, car je me rends compte qu'il n'est pas évident d'apprendre à lire et à écrire à des personnes qui n'ont quasi jamais été scolarisées. Malgré la formation, je suis dans la mélasse, je me rends compte que le mélange de global (relier des mots simples à des dessins, par exemple) et de méthode syllabique ne présente pas d'intérêt pour des hommes de quarante ans.

C'est ainsi qu'à la rentrée scolaire je participe à une formation de base de quinze jours à Lire et Ecrire Bruxelles. Pendant toute cette formation que je trouve très intéressante, je suis confronté à un problème récurrent : tout ce qu'on m'explique, tous les outils que l'on me donne sont conçus pour travailler en groupe. Or, je dois former deux apprenants. Quand je dis *"qu'est-ce que je fais avec deux apprenants"*, on me répond *"tu adaptes"*, maître-mot pour celui qui veut former des adultes.

Dès la formation terminée, j'adopte la MNLE [1]. Les choses changent, je sais où je vais, comment j'y vais et pourquoi je suis ce chemin. A partir de ce moment, je me sens plus à l'aise. Les apprenants aussi, ils apprennent à lire des phrases qui ont du sens pour eux, car elle viennent d'eux.

Je continue à suivre des formations parfois à Nivelles, mais le plus souvent à Bruxelles. Le temps s'écoule, je travaille avec 'mes' deux apprenants. En côtoyant des formateurs rémunérés lors de formations, je me rends compte qu'il y a un fossé entre le travail des bénévoles, tel que je le connais, et celui des formateurs rémunérés. Ils travaillent avec un groupe qu'ils mettent en situation de recherche, de création. Moi, je m'adresse à une ou deux personnes, ce qui ne permet pratiquement pas d'interactivité. Ils sont les caïds de l'animation ; je suis un tâcheron de l'apprentissage de la lecture et de l'écriture. Ils vivent en communauté de formateurs ; je vis en ermite.
Je ne vis pas les mêmes difficultés ; les démarches proposées ne sont pas toujours applicables. Mon souhait à ce moment est de pouvoir travailler avec un groupe d'apprenants.

Luc GOFFINET
Bénévole à Lire et Ecrire Brabant wallon

1. Méthode naturelle de lecture-écriture.

Un exemple de collaboration entre formateurs bénévoles et personnel rémunéré

A Lire et Ecrire Hainaut occidental, les bénévoles participent de manière active à l'ensemble du processus de formation. Pour ce faire, une collaboration s'établit entre les travailleurs salariés de la régionale et les formateurs bénévoles. C'est petit à petit, par le dialogue que cette collaboration se précise et s'améliore.

Intégration des formateurs bénévoles

En tant que formateurs bénévoles nous avons parfois l'occasion de réfléchir avec les travailleurs salariés de Lire et Ecrire, coordinatrice pédagogique mais aussi formateurs et responsables de projet. Cela nous permet de prendre part à la réalisation de l'ensemble du projet porté par la régionale.

Les **réunions méthodologiques** mensuelles, qui se déroulent à Tournai, réunissent l'ensemble des formateurs bénévoles du Hainaut occidental autour de questions de méthodologie. Elles visent d'une part à favoriser la recherche collective de solutions à des difficultés rencontrées sur le terrain et d'autre part à créer des liens et des échanges entre les formateurs. Animées par la coordinatrice pédagogique de la régionale, elles répondent aux questions posées par les formateurs bénévoles et prennent toujours davantage la forme d'échanges, à la grande satisfaction des participants.

Les **réunions de coordination**, elles aussi mensuelles mais décentralisées, réunissent l'ensemble des formateurs salariés et bénévoles qui interviennent dans un même lieu de formation. Ces réunions s'attachent à suivre le parcours de chaque apprenant dans sa formation afin de l'accompagner au mieux dans son projet global. Concrètement, cela nous amène à relever les éléments qui freinent le parcours de l'apprenant dans sa formation, à réfléchir ensemble aux hypothèses de solutions, aux décisions à prendre. Les questions pédagogiques plus générales qui concernent l'ensemble des groupes sont reportées aux réunions méthodologiques.

Ces réunions de coordination visent aussi à relever ce qui fait partie du rôle du formateur bénévole et ce qui n'en fait pas partie. Pour certains problèmes (apprenant qui ne vient plus en formation, difficulté financière ou de logement,...), le relais peut être pris par un autre travailleur de l'institution (coordinatrice pédagogique, personne chargée de l'accueil et du suivi, formateur salarié) ou une personne extérieure à l'institution. Nous formulons le vœu que le suivi des apprenants soit poursuivi avec peut-être encore davantage d'intensité.

Ces moments de contact permettent aussi un partage d'informations entre les formateurs et l'institution (mise au courant des projets et de leur évolution).

Nous sommes également sensibles aux efforts qui sont faits pour nous informer sur les activités de Lire et Ecrire Hainaut occidental. Ainsi, par exemple, un projet *Equal* [1] nous a été présenté dans les détails au cours de deux séminaires organisés en 2004 et 2005. Des contacts de plus en plus fréquents semblent s'établir entre les formateurs bénévoles et les responsables de Lire et Ecrire, ce que nous ressentons évidemment positivement.

Nous avons aussi des **temps de formation ou de réflexion** en commun avec les formateurs salariés, par exemple :

> la formation à la méthode naturelle de lecture et d'écriture qui a rassemblé toute l'équipe de formateurs ;

> des ateliers d'expression qui ont réuni l'ensemble de l'équipe ;

> dans le cadre d' une recherche-action sur les motifs d'entrée en formation menée avec la collaboration d'Etienne Bourgeois [2], l'équipe entière du Hainaut occidental a été mobilisée. Le but de cette recherche était de dégager des pistes concrètes pour améliorer les dispositifs et les pratiques de formation. Des ateliers ont été mis en place avec les formateurs salariés et bénévoles pour formaliser l'ensemble du travail. Ils ont réfléchi ensemble à plusieurs questions comme :
  - quelles sont les conditions favorables à la mise en projet du stagiaire ?
  - comment voit-on qu'une personne se mobilise activement dans la formation ?

A plusieurs reprises, les résultats ont été présentés par les responsables aux formateurs et discutés avec eux.

Engagement réciproque

En tant que bénévoles au Hainaut occidental, nous concevons notre engagement d'un triple point de vue qui inclut bien sûr le respect du contrat moral qui nous lie à Lire et Ecrire mais qui va bien plus loin car un contrat moral implicite nous lie également aux apprenants :

> Un engagement exigeant au niveau de la disponibilité

Il n'y a pas de convention écrite mais pour concrétiser notre engagement, nous nous engageons moralement vis-à-vis de Lire et Ecrire. A travers cet engagement moral, qui est précisé dès la première séance de formation, l'institution nous demande :

- un engagement pour une période d'un an (de septembre à juin), reconduit oralement chaque année ;
- un engagement de deux fois 3 heures par semaine de prise en charge d'un groupe ;

- la participation mensuelle à la réunion méthodologique ;
- la participation mensuelle à la réunion de coordination.

De son côté, l'institution s'engage :
- à fournir le matériel pédagogique ;
- à fournir le soutien méthodologique ;
- à ce que l'activité bénévole ne coûte pas financièrement aux formateurs.

> Un engagement qui dépasse la motivation initiale

Les formateurs s'engagent à développer les compétences de base en lecture, écriture et mathématiques des apprenants. Mais dans la pratique, aux heures de formation s'ajoutent la préparation, la remise en question permanente, la gestion d'un groupe hétérogène d'apprenants [3]. Il faut aussi progressivement prendre en compte des problèmes annexes : les absences de certains apprenants et toutes les préoccupations qui parasitent parfois leurs apprentissages. Pour certains apprenants, il y a un travail de resocialisation et d'accompagnement social qui n'avait pas été mesuré lors de notre engagement dans le bénévolat. Des facteurs de socialisation doivent bien sûr être pris en compte mais les formateurs bénévoles souhaitent cependant ne pas trop s'écarter de leur objectif initial. Il est donc indispensable que d'autres membres de l'institution puissent prendre en charge ces aspects et assurent un suivi pour que nous puissions nous concentrer sur l'acquisition des compétences de base.

> Un engagement à effectuer cette activité avec sérieux

Le formateur a un contrat moral à respecter vis-à-vis de l'apprenant pour le soutenir dans la réalisation de ses projets et aspirations. Il est dès lors essentiel qu'il lui laisse du temps pour exprimer ce que représente pour lui sa situation d'illettrisme, pour entendre les tensions et la souffrance que cette situation provoque dans sa vie de tous les jours. Ce qui permet d'articuler la formation aux motifs qui incitent les personnes à entamer un processus de formation, d'identifier les besoins et de mettre en œuvre ce qui est nécessaire pour y répondre. Ensuite, pour que la personne progresse au niveau des apprentissages, il faut encore définir avec elle des objectifs et un calendrier de formation.

Tinou COLPAERT,
Marie-Noëlle COUPLET,
Jacqueline DELCAMBRE,
Jannine DELVINQUIERE,
Anne DESTREBECQ,
Béatrice LEFEBVRE,
Louis LOUETTE,
Christiane VERHAEGEN
Bénévoles à
Lire et Ecrire Hainaut occidental

1. Projet Equal 'Lutte contre l'illettrisme et accès aux nouvelles technologies en Hainaut occidental' réalisé en collaboration avec les CSEF (Comité Subrégional de l'Emploi et de la Formation) de Tournai-Ath-Lessines et de Mouscron-Comines. Voir notamment : ***Comment utilise-t-on les TICs lorsqu'on a des difficultés de lecture et d'écriture,*** *Le journal de l'alpha, n°149, octobre-novembre 2005, pp. 9-11.*

2. Voir : ***La dynamique motivationnelle d'entrée en formation,*** *Le journal de l'alpha, n°149, pp. 38-41.*

3. A Lire et Ecrire Hainaut occidental les groupes sont constitués en fonction des projets des personnes et non pas en fonction du niveau de maîtrise des compétences de base.

Une école de la vie

Restructuration ! La 2ème en 5 ans !!! A ce rythme-là, que deviendra mon avenir professionnel ? Je n'ai que 52 ans, pleine de vie et une envie furieuse de participer encore à la vie active. Mais voilà, je me situe dans les 'prépensionnables', donc 'persona non grata' dans l'entreprise.
Pendant cette période houleuse, la jument de ma fille Roxane est atteinte d'une myopathie atypique et nous devons nous résoudre à la faire euthanasier. Nous restons auprès de Palma jusqu'à son dernier souffle. Le chagrin de ma fille me noue l'estomac. Que puis-je faire pour adoucir sa peine ?

Ca y est !!! J'ai trouvé !!! Maintenant que je peux disposer de mon temps librement, nous allons créer une asbl pour venir en aide aux chevaux maltraités ou en fin de vie. Hélas, nous ne pouvons concrétiser notre projet : l'office de paiement, dont je dépends, estime que je devrais me consacrer à cette activité plus de 10 heures par semaine et ne peut donc cautionner ma demande. Retour à la case départ.

Un jour, en feuilletant un magazine, mon regard est attiré par un petit encart concernant Lire et Ecrire. Je me sens aussitôt interpellée par cet article car ma mère a, elle aussi, souffert de l'analphabétisme. Je me souviens… J'étais jeune… A l'époque, on cachait son illettrisme et il n'existait aucun organisme pour venir en aide aux illettrés, ou alors nous n'en étions pas informés… Je n'ai compris que trop tard le désarroi qui a poursuivi ma mère durant toute sa vie.

J'ai aussitôt envoyé un mail à Lire et Ecrire. Rapidement, une prise de contact a eu lieu. Michel m'a informée des valeurs de l'association, de son fonctionnement, etc… et nous avons convenu que je commencerais en septembre.

Dès le premier jour, la formatrice, Pascale, m'a mise 'dans le bain' tout en me 'coachant' discrètement.
Quel bonheur, quelle joie !!! Etre à l'écoute des apprenants, pouvoir partager avec eux mes (petites) connaissances me procure un bien-être. L'échange se fait dans les deux sens : je donne mais je reçois tellement en retour. Ils se livrent à moi, ils m'accordent leur confiance…
Pendant deux mois, j'ai participé chaque mardi à une formation de formateurs dispensée par Jean. Je me réfère souvent au fascicule qu'il nous a donné lorsque je donne cours et si j'ai quelques doutes, Jean n'est jamais bien loin pour me conseiller ou alors je peux m'appuyer sur les formatrices.

Je me sens maintenant faire partie d'une grande famille : acceptée, entourée et aimée. Etre bénévole m'a appris la tolérance, l'acceptation de l'autre et de ses différences, l'écoute, le partage… C'est une 'école' pour tous … UNE ECOLE DE LA VIE !!!

Gerda THEEK, Bénévole à Lire et Ecrire Verviers

Une formation initiale qui intègre un travail sur les représentations

En 2005, à Lire et Ecrire Charleroi-Sud Hainaut, nous avons construit un nouveau dispositif de formation initiale en alphabétisation. Celui-ci s'organise autour de quatre axes : le cadre général de l'alphabétisation, l'alpha oral, l'alpha écrit, les mathématiques. Mais au-delà du contenu des apprentissages en français ou en mathématiques, nous nous attachons à faire découvrir aux futurs bénévoles le public et les représentations habituellement à l'œuvre quand on débute comme formateur en alpha.

Pour ce faire, je leur propose d'utiliser un journal de bord pour noter leurs réflexions au fil des journées de formation. Je leur donne aussi quelques phrases de départ pour lancer et orienter la prise de notes :

> Etre formateur en alphabétisation, c'est…
> Etre formateur en alphabétisation, c'est amener l'adulte à changer pour le mieux ?
> Quelles sont les conditions qui permettent de s'approprier un savoir ?
> *"Si vous commencez d'agir avant de savoir ce qu'il faut faire, vous agissez au hasard, et vous serez plus éloigné du but que si vous eussiez été moins pressé de l'atteindre."* (Jean-Jacques Rousseau)
> *"Ne pas enseigner des pensées, mais apprendre à penser ; ne pas porter l'élève mais le guider, si l'on veut que plus tard il soit capable de marcher lui-même."* (Kant)

Lors de la dernière séance de formation, je leur demande de réaliser, individuellement d'abord et collectivement par la suite, une synthèse des éléments qu'ils ont notés dans leur carnet et qui leur semblent essentiels.

Les bénévoles qui ont suivi la formation cette année ont ainsi constaté que rien n'est de l'ordre de l'évidence et ont relevé l'intérêt :

> d'écouter l'apprenant ;
> d'accompagner plutôt que de materner ;
> de gérer les conflits plutôt que de les nier afin d'éviter que la violence ne s'installe ;
> de l'abstraction pour éviter de survaloriser le concret ;
> d'appeler des experts pour aborder certaines thématiques ;
> de réfléchir à la place du ludique dans la formation ;
> des règles en formation ;
> de connaître les missions de Lire et Ecrire pour ne pas proposer n'importe quoi aux apprenants.

Ces moments de synthèse leur ont permis de structurer leurs pensées et de s'approprier le contenu de la formation au travers de formulations personnelles.

L'ensemble du dispositif se déroule en 36 heures. Celui-ci est complété par l'observation d'un cours d'alpha oral et d'un cours

Photo : Lire et Ecrire Charleroi-Sud Hainaut

d'alpha écrit. Cette observation est guidée par un document remis aux futurs formateurs *(voir ci-après)*.

Au terme de ce parcours, je leur propose, lors d'une rencontre individuelle, de faire le point sur leurs souhaits en tant que formateurs bénévoles et je construis avec eux un projet d'intervention dans les groupes d'apprenants. Ce projet s'articule autour d'un domaine qui leur est cher et dans lequel ils pourraient inscrire l'apprentissage de l'écrit. Rien n'est défini à l'avance. Les projets se dessinent tout au long de l'entretien.

C'est ainsi que sont nés, cette année, des modules d'apprentissage basés sur la philosophie [1] (les trois formes de vie d'Aristote), la sophrologie (les émotions et l'apprentissage), l'analyse socio-économique (le Pacte de solidarité), les mathématiques (le temps) et la littérature (le travail dans la mine, les migrations, la notion de culture). D'autres pourraient être choisis en fonction des compétences et des affinités des futurs formateurs.

Il s'agit ensuite de préparer à la fois l'apprentissage dans le domaine choisi et de tisser des liens avec l'apprentissage de l'écrit.

Au cours de l'entretien, je réponds également aux nombreuses questions pratiques :

> Comment aborder les premiers moments de la rencontre avec les apprenants ?
> Comment peut-on être assuré de la cohérence pédagogique ?
> Comment aider les apprenants à dépasser les difficultés ?
> Comment gérer leurs attentes et les propositions articulées autour de l'inattendu ?

Vient le premier jour de l'action. Les interventions se construisent alors dans un va-et-vient réflexion/action. Après avoir presté quatre séances de cours d'une heure et une séance de trois heures en présence d'un formateur titulaire, le formateur peut assurer seul l'apprentissage d'un petit groupe d'apprenants, tout en bénéficiant encore d'un accompagnement régulier lors des réunions pédagogiques ou de rencontres individualisées.

Régine OLIVA
Formatrice de formateurs
à Lire et Ecrire Charleroi-Sud Hainaut

*1. Voir **Ceci n'est pas une pipe,** pp. 48-49 de ce numéro.*

Observations

L'observation, c'est l'action de regarder avec attention les faits pour les étudier, les comprendre, les analyser.

Date de l'observation

Lieu de l'observation

Type d'apprentissage: oral, écrit, mathématiques

Formateur/formatrice

Observateur/observatrice

Groupe observé

Composition du groupe :
- Nombre
- Genre
- Nationalités/langues maternelles
- En formation depuis

Organisation de la salle de cours

Disposition dans l'espace

Sous-groupes

Le cours

Objectifs de la séance

Consignes :
- Quelles sont les consignes ? Comment sont-elles formulées ?
- Comment les personnes en formation y réagissent-elles ?

Déroulement de la séance/succession des activités

Contenu/difficultés rencontrées

Méthode

Travail collectif, en sous-groupes, en individuel ?

Matériel utilisé ?

Un étonnement, une question au terme de votre observation

Dynamique de groupe

Sens des interventions:
- Formateur --> apprenant
  Commentaires
- Apprenant --> formateur
  Commentaires
- Apprenant --> apprenant
  Commentaires

Caractéristiques des relations entre les membres du groupe
Exemples : amitié, séduction, rivalité, complémentarité, collaborations, relations de pouvoir, relations d'autorité,...

Remarques :

Les cours auxquels j'ai assisté confirment-ils mon envie de donner cours ?
Pour quelles raisons ?

Quels seraient mes atouts pour assumer le rôle de formateur/de formatrice ?

Quelles seraient mes difficultés pour assumer le rôle de formatrice/de formateur ?

Photo : Lire et Ecrire Charleroi-Sud Hainaut

Ceci n'est pas une pipe

A l'automne 2005, au lieu-dit la FUNOC sise rue de la Digue à Charleroi, j'arpentais les couloirs d'une ancienne école à la recherche d'une ancienne classe, entendez par là école et classe renvoyées aux marges de l'enseignement traditionnel, borderline suivant l'expression anglo-saxonne.

La porte du local 302 franchie, je découvrais entre les quatre murs mal insonorisés, encombrés des vestiges de leur passé scolaire (estrade, tableau noir…), les visages de mes apprenants, une douzaine de personnes de niveau avancé (elles lisent de courts romans et rédigent de petits textes) où se mélangeaient les âges et les continents.

Savaient-ils, ces braves gens, sagement assis et qui me saluaient avec la politesse d'un autre temps, savaient-ils quels personnages ils allaient interpréter dans le scénario échafaudé quelques mois auparavant et dont j'avais presque malgré moi accepté d'écrire les premières séquences ?

Tout avait commencé le 30 juin 2005 à la régionale de Charleroi-Sud Hainaut de Lire et Ecrire où le néophyte que j'étais avait répondu à la convocation de celle avec qui j'avais suivi ma formation (et dont je tairai le nom par discrétion).

- *"François, me dit-elle en se frottant le nez avec vigueur, nous devons sortir des sentiers battus, témoigner de plus de créativité, élever le niveau…".*

Pendant qu'elle parlait, je la regardais s'agiter sur sa chaise, longue silhouette calfeutrée – le froid semblait son pire ennemi – sous une sorte de couverture ou poncho percé en son centre pour laisser passer une chevelure sombre encadrant un visage à l'architecture énergique éclairé par des yeux fiévreux. Où voulait-elle en venir ? Mais à peine cette interrogation m'avait-elle traversé l'esprit qu'elle poursuivait avec l'accent d'une conviction ardente :

- *"Alors voilà, j'ai songé à toi, tu as les qualités pour…".*

Quelles qualités ?, pensai-je confusément mais je devinais à sa voix que son choix était sans appel.

- *"Tu vas initier un groupe d'apprenants… à la philosophie !".*

Stupeur et tremblement. Je levai les yeux au ciel et vis se dresser l'un des sommets les plus redoutés de la chaîne intellectuelle, sommet culminant à des hauteurs où le cerveau se trouble comme à court d'oxygène, sommet, pensai-je, où tant d'athlètes de la pensée ont tremblé au vertige de ses pentes…

- *"Qu'en dis-tu, François ?".*

François redescendit sur terre et balbutia le mot de gageure (gageure = projet si étrange, si difficile, qu'on dirait un pari à tenir).

François prit la fuite et s'envola, au propre comme au figuré.

Voilà donc ce que, en ce bel automne 2005, j'expliquais à mes gentils apprenants, le pourquoi et le comment de ma présence parmi eux. Et de poursuivre avec le détail de mon départ pour le Québec, de mon séjour là-bas chez un vieil ami, docte philosophe qui allait m'introduire dans le cercle très fermé de ses confrères en la même discipline.

Je leur confessais qu'à l'instar du célèbre tableau de Magritte où une pipe ne donne à voir que son image, je n'étais moi-même que le pâle reflet d'un penseur, sa médiocre représentation dont je les priais et même les suppliais de lui donner quelque couleur, etc, etc.

Mais à mesure que j'égrenais note à note, sous les regards de mes apprenants, la complainte de mon pèlerinage canadien qui aurait pu s'intituler 'A la recherche de la philosophie perdue', je sentais leur attention s'éveiller, mon récit de voyage devenait leur guide de voyage, mon meilleur allié, comme je l'avais secrètement espéré, pour les encorder et les entraîner peu à peu sur les premières pentes de la réflexion. Quoi de meilleur en effet que le doute, l'interrogation – qu'est-ce qu'un philosophe ? – pour susciter la curiosité et même une sorte de compassion. Quand plus tard j'osai prononcer le nom d'Aristote, je devinai qu'un pas était franchi et que l'escalade était engagée.

Après réflexion, je me dis qu'une pédagogie implique toujours une dramaturgie : pour gagner l'attention de mes apprenants, j'avais sciemment mis en scène un formateur en herbe contraint d'endosser un costume mal taillé et d'incarner le personnage ridicule du philosophe sans le savoir, obligé d'éclairer à la chandelle ces choses obscures que sont les concepts ou les abstractions.

L'ai-je bien tenu ce rôle ? L'auteur de ces lignes n'a pas l'outrecuidance de l'affirmer. L'avenir en jugera, mais je l'avoue, l'exercice a été profitable.

François LEBEAU
Bénévole à Lire et Ecrire Charleroi-Sud Hainaut

Des bénévoles actifs sur le marché de l'emploi

Les bénévoles qui s'adressent à Alpha 5000 sont majoritairement des personnes actives sur le marché de l'emploi, soit parce qu'elles recherchent un emploi, souhaitent se réorienter professionnellement, décident de s'investir dans une activité complémentaire à leur activité professionnelle ou parfois, se préparent à leur future retraite. Autant nous trouvons leurs motivations et démarches importantes, autant il est souvent difficile de combiner leur disponibilité avec les exigences d'une implication dans la démarche et les actions d'alphabétisation.

Comment tentons-nous de résoudre cette question ?

Après présentation de l'association et après que les candidats bénévoles aient pu observer notre manière de travailler, nous leur proposons un contrat qui reprend les engagements de chacun : respect des finalités et du règlement de l'association, implication dans les activités, inscription en formation de formateurs (dont les coûts éventuels sont pris en charge par l'association) et participation, en fonction des besoins, aux réunions d'équipe.

Actuellement, la disponibilité de certains bénévoles ne leur permet pas de prendre en charge un groupe en formation ; même pour un minimum de deux matinées par semaine. Par contre, une implication dans les APP (Ateliers Pédagogiques Personnalisés) est tout à fait compatible avec leur engagement professionnel. Ils interviennent alors en doublette avec un formateur dans l'accompagnement individuel des personnes.

Le fait que ces bénévoles soient toujours actifs entraîne aussi beaucoup de fluctuations dans leur investissement, ce qui est

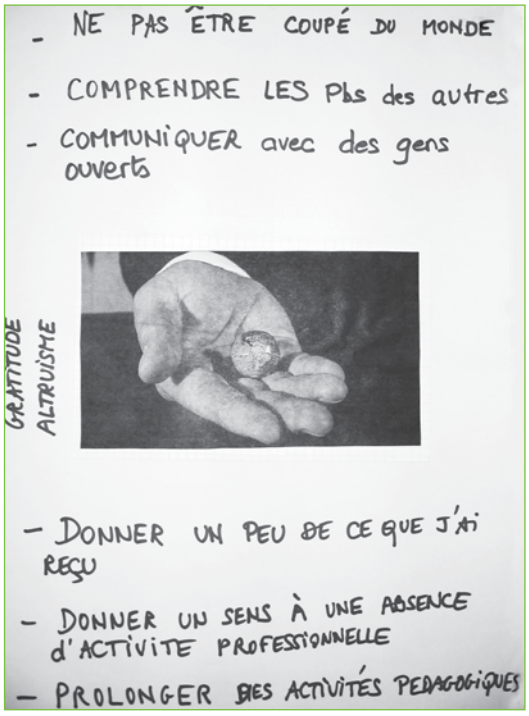

La Marlagne – 26 janvier 2006

souvent source de frustration tant pour eux que pour nous.

Les bénévoles ne se sentent parfois pas suffisamment formés ou alors éprouvent des difficultés pour s'intégrer dans une réflexion d'équipe. Ils regrettent aussi de ne pas pouvoir s'impliquer plus dans l'accompagnement des stagiaires : leur intervention 'ponctuelle' ne leur permet pas toujours d'avoir une vue globale de la personne, de ses compétences, de ses difficultés,...

De notre côté, bien que nous trouvions cette situation contraignante sur le plan organisationnel, nous la trouvons riche du point de vue de la motivation des personnes. Il nous semble qu'il s'agit vraiment d'un double échange, où chacun reçoit de la part de l'autre puisque nous mettons à disposition des bénévoles, un moment, un lien, une expérience, des formations leur permettant de se situer professionnellement, éventuellement de trouver un emploi, en contrepartie de leur investissement.

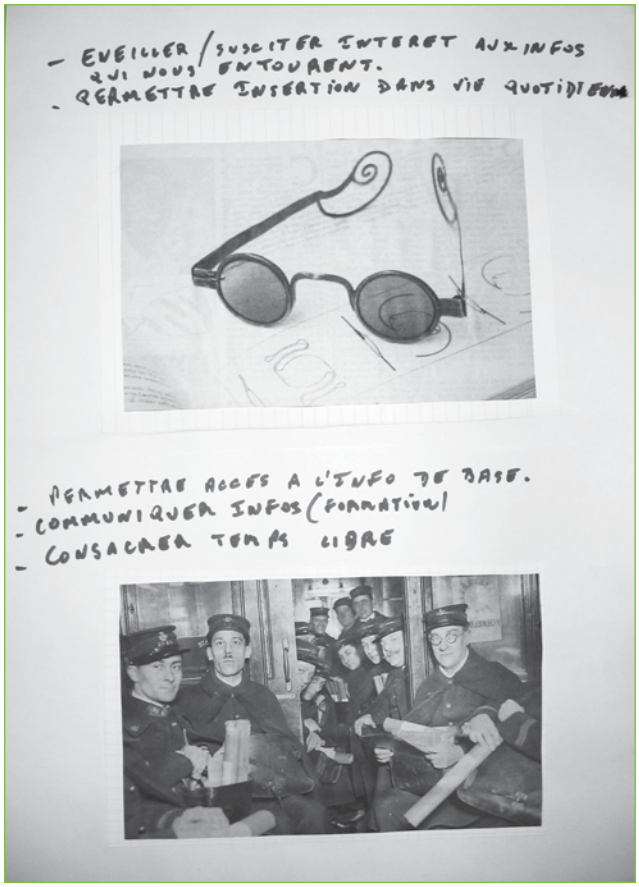

La Marlagne – 26 janvier 2006

Par ma présence comme formateur bénévole à Lire et Ecrire, j'entends consacrer un peu de mon temps libre et, sur base de ce que j'ai reçu, communiquer aux apprenants les clés permettant de leur ouvrir l'accès à l'information. Ceci les aidera à s'insérer dans la vie quotidienne et leur facilitera l'insertion dans la société qui est la nôtre, pour autant qu'ils le souhaitent vraiment.

La Marlagne – le 26 janvier 2006

Cette collaboration entre formateurs rémunérés et bénévoles est sans nul doute appréciée des deux parties : échanges sur le métier de formateur, regard extérieur par rapport aux objectifs de l'action, sensibilisation sur les questions liées à l'illettrisme, réflexions plus globales liées à l'éducation permanente, interpellations au sujet des fonctionnements voir des dysfonctionnements,...

Nathalie DONNET
Directrice d'Alpha 5000

Pour favoriser la réussite scolaire : l'aide scolaire aux adolescents

Verviers est la seule régionale de Lire et Ecrire à proposer une aide scolaire [1]. Celle-ci est organisée en vue d'assister les adolescents tant belges que d'origine étrangère dans leur travail scolaire. Elle ambitionne pour eux la réussite, jusque dans les évaluations de fin d'année. Pour les jeunes, c'est aussi une occasion de rencontre entre ados de toutes cultures, mais également d'obtenir une écoute attentive de la part de formateurs adultes, qui, pour leur part, vivent une expérience peu banale, extrêmement variée, tissée d'ordre et de rigueur mais aussi de convivialité.

Il y a trois ans maintenant que j'ai rejoint Lire et Ecrire Verviers comme volontaire (bénévole) pour l'aide scolaire, au moment où, (trop) jeune prépensionné, je cherchais une activité qui 'collait', tant à mes goûts, qu'à mes aptitudes et affinités.

Je n'ai aucune formation spécifique d'enseignant. Cependant, dans ma vie professionnelle, je m'étais aperçu, il est vrai, de mes capacités à expliquer des procédés, des normes, à assurer des formations de techniciens, de travailleurs, tant d'origine étrangère que belge, à leur faire appliquer des procédures, ou encore, interpréter certains résultats.

C'est donc tout naturellement que l'aide scolaire est devenue pour moi si passionnante.

Plantons le décor : une grande salle de cours, le mercredi après-midi, un groupe de jeunes, garçons et filles, en nombre variable à chaque séance, dans la tranche d'âge de 12 à 18 ans : des Belges, bien sûr, mais aussi, et c'est la majorité, d'origines étrangères très variées. Enfin, il y a nous, les 4 formateurs : à ce jour, trois bénévoles, et un animateur appointé de Lire et Ecrire.

D'emblée, toutes les conditions d'une extrême variété dans notre travail sont donc réunies :

> la composition de ce groupe de jeunes, c'est évident ;
> mais aussi, tous les niveaux, de la 1re à la 6e secondaire, toutes sections (générale, technique ou professionnelle) peuvent être représentées.

Et ce, d'autant que nous pratiquons toutes les disciplines : les maths, les sciences (physique, chimie, biologie), mais aussi les langues (le français, bien sûr, mais les 2e et 3e langues, l'allemand, le néerlandais), et, le cas échéant, l'histoire, la géographie…

L'enseignement secondaire d'aujourd'hui apporte, et c'est très bien ainsi, le savoir-faire pratique, c'est-à-dire des exercices, en plus de la théorie, pour en assurer la bonne compréhension.

Il s'agit donc de clarifier les différentes notions, ou même simplement les termes utilisés, de corriger, de vérifier, d'assurer le savoir-faire… Mais aussi, par exemple à l'occasion d'une rédaction, d'une dissertation, d'un exposé, de susciter des idées, des avis

personnels, et surtout de les coordonner, pour arriver à les communiquer de manière logique et attrayante. Ce fut la première étape de mon parcours.

En tant qu'adultes, nous ne nous en tenons pas là. Très souvent, il m'est arrivé de devoir rassurer, tranquilliser, à l'occasion d'un devoir, d'une question posée : combien de fois ne nous faut-il pas démontrer que tout problème a (ou devrait avoir !) une solution, et qu'un peu de bon sens, avec un minimum d'étude et d'attention à la théorie vue, permet de la trouver sans trop d'efforts ! Mais surtout que l'apprenant est capable, qu'il peut y arriver ! Là, nous touchons bien sûr un point sensible : la confiance en soi. C'est la deuxième étape.

Michel HERMANNS
Bénévole à Lire et Ecrire Verviers

*1. Ce projet est lié aux subsides que la régionale a reçus pour les adolescents primo-arrivants au moment de la mise en place des classes passerelles (voir Vinciane HARDY, **Ado primo-arrivant cherche cours de français,** Le journal de l'alpha, n°123, juin-juillet 2001, pp. 16-17).*

Pour les personnes intéressées par l'aide scolaire aux adolescents, un texte plus complet est disponible à la rédaction du journal :

tél : 02 502 72 01
journal.alpha@lire-et-ecrire.be

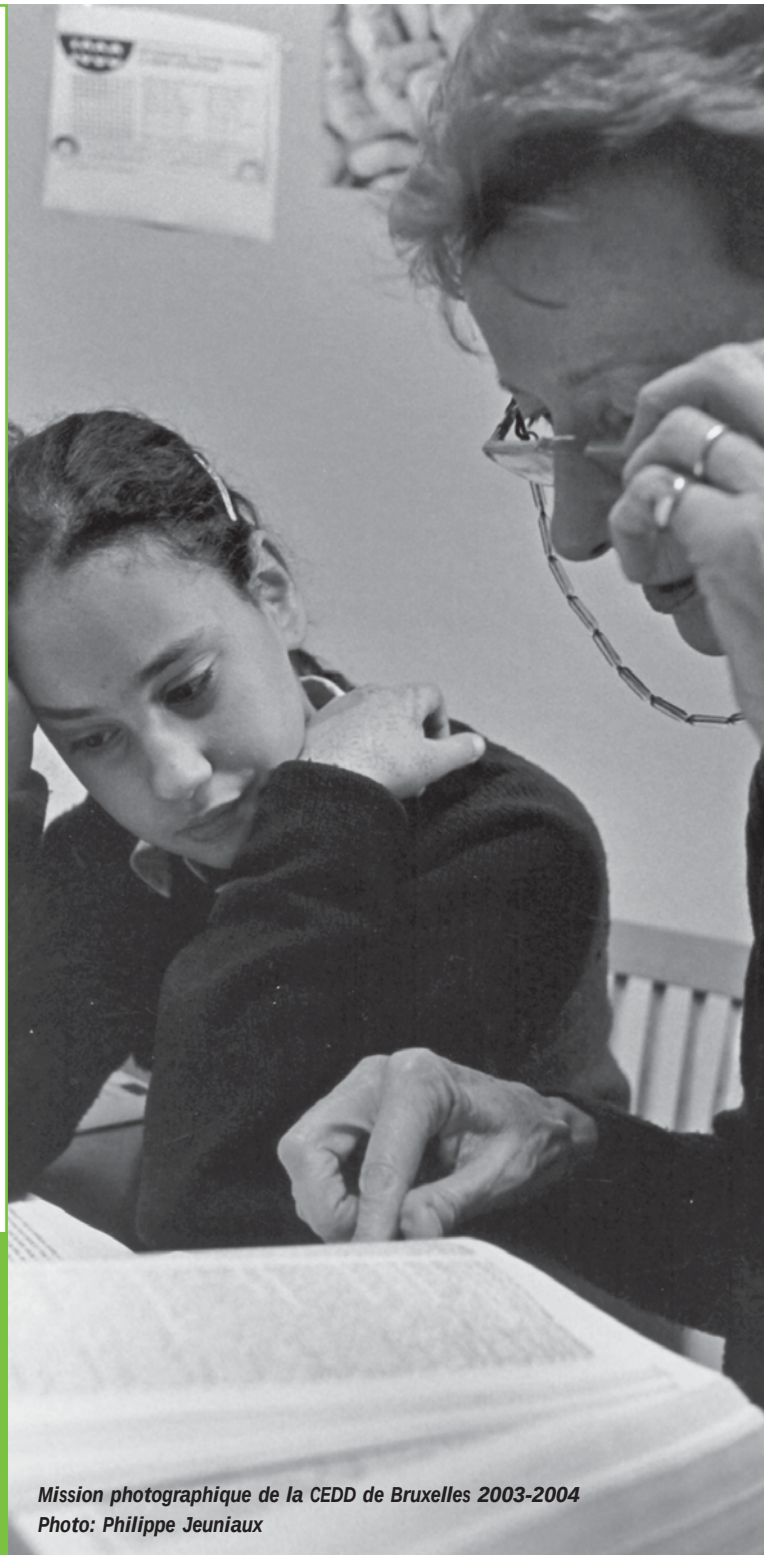

Mission photographique de la CEDD de Bruxelles 2003-2004
Photo: Philippe Jeuniaux

Pour une meilleure adéquation du travail des bénévoles avec les objectifs de Lire et Ecrire

Travaillant comme bénévole au Brabant wallon depuis plus de 10 ans, je me suis demandé dans le cadre d'un mémoire ISCO [1] si les bénévoles de Lire et Ecrire adhèrent aux valeurs et aux objectifs de l'association et s'ils utilisent des méthodes pédagogiques susceptibles d'atteindre ces objectifs.

Dans sa charte [2], Lire et Ecrire affirme que le but n'est pas d'alphabétiser pour alphabétiser, mais bien que cette alphabétisation serve dans le processus d'autonomisation des individus. Et aussi que les lieux d'alphabétisation sont des lieux d'expression et de prise de parole, des lieux de réflexion et d'analyse sociales. En d'autres termes, Lire et Ecrire souhaite mener une action pédagogique émancipatrice.

Une enquête pour connaître les objectifs des bénévoles

Par le biais d'une enquête auprès des bénévoles actifs dans les régionales wallonnes de Lire et Ecrire [3], j'ai essayé de savoir dans quelle mesure les bénévoles adhèrent à ces objectifs de formation émancipatrice des apprenants. Dans ce travail, j'ai distingué l'insertion (les formateurs/trices [4] cherchent à ce que les savoirs transmis aux apprenants leur permettent de s'insérer dans la société en la comprenant et en étant capables de se rendre utiles) de l'émancipation (les formateurs cherchent à ce que les savoirs transmis rendent les apprenants capables de construire d'autres savoirs et d'être des citoyens créatifs, critiques et actifs).

L'analyse des réponses m'a ensuite permis de proposer des pistes d'action aux régionales de Lire et Ecrire pour que les objectifs des bénévoles correspondent davantage aux objectifs de l'association et pour que les pratiques pédagogiques des bénévoles soient en adéquation avec ces objectifs. Ces pistes, je les ai synthétisées sous la forme de huit verbes : informer, former, convaincre, sélectionner, fixer des règles, encadrer, organiser, se concerter.

Les résultats de l'enquête

Sur les 340 formateurs bénévoles actifs dans l'alphabétisation en Wallonie durant l'année 2003-04 (le questionnaire a été distribué en février 2004), 206 étaient actifs dans une des régionales wallonnes de Lire et Ecrire. 79 ont répondu à l'enquête, soit 38 % d'entre eux. En comparant différents critères (âge, sexe, formation initiale des bénévoles), les

Photo : Pierre Wachholder

données montrent que le public qui a répondu à l'enquête est un échantillon assez représentatif de l'ensemble des bénévoles wallons pour l'ensemble de ces critères.

Le dépouillement des questionnaires a permis de mettre en évidence que [5] :

1. Près de la moitié des bénévoles souhaitent l'émancipation de leurs apprenants, un quart en souhaite l'insertion et le dernier quart ne se situe pas clairement.

2. 60 % des bénévoles travaillent avec des petits groupes :
   - avec une seule personne : 9 %
   - avec 2 personnes : 21 %
   - avec 3 personnes : 12 %
   - avec 4 personnes : 18 %.

   Il semble y avoir deux causes principales à cette situation :
   - En Wallonie, les bénévoles travaillent essentiellement en région rurale ; ils permettent à Lire et Ecrire de toucher des apprenants qui, sans ces formations disséminées, ne pourraient se former.
   - Le souhait des bénévoles d'individualiser la formation pour s'adapter aux besoins de chaque apprenant, ce qui leur paraît se justifier particulièrement quand les apprenants sont de niveaux trop différents pour les faire travailler tous ensemble. Notons cependant qu'un certain nombre de bénévoles alternent animation de groupe et travail individuel au sein du groupe.

3. Le formateur bénévole est centré principalement sur la demande première des apprenants, c'est-à-dire apprendre à parler, à lire et à écrire en français pour pouvoir se débrouiller dans la vie quotidienne.
   Ceci est souvent lié à la perception qu'ont les bénévoles de l'analphabétisme comme injustice sociale à laquelle ils peuvent

répondre puisqu'ils maîtrisent la lecture et l'écriture. En témoignent leurs motivations : être utile à la société, répondre à la nécessité de savoir lire et écrire, lutter contre la précarité. Et plus précisément : partager mon savoir, mettre mes connaissances au service des apprenants, parce que l'analphabétisme est une des premières causes de l'injustice et de l'inégalité, apporter ma pierre à une société plus juste,…

4. Peu nombreux sont les bénévoles à mener d'autres activités avec les apprenants. Seuls 1/5 des bénévoles participent avec leurs apprenants à des activités culturelles (théâtre, cinéma, visite de musées, etc.), notamment par le biais d'*Article 27*. Mais ils sont par ailleurs souvent disponibles (un peu plus de la moitié disent l'être) pour aider ou accompagner leurs apprenants dans des démarches administratives. Les réponses indiquent cependant que ce type de demande est plutôt rare de la part des apprenants.

5. La plupart des bénévoles ont le souhait de se former à l'alphabétisation des adultes. Cependant, une part non négligeable, un quart environ, n'ont suivi aucune formation. La moitié d'entre eux estiment avoir toutes les connaissances nécessaires. Les autres disent manquer de disponibilité ou n'avoir pas encore eu l'occasion de se former (bénévoles débutants).
   Parmi les bénévoles qui ont suivi une formation, la durée totale de cette formation est très variable (de 1 à 75 jours). Au total, seuls 40% des bénévoles ont plus de 10 jours de formation et parmi ceux-ci, la moitié, plus de 20 jours.

6. Les bénévoles qui ont d'autres activités citoyennes sont proportionnellement plus nombreux dans la démarche d'émancipation que les autres.

Commentaires

Dans les nombreuses annotations relevées dans l'enquête, je constate qu'il y a souvent chez les bénévoles un souci d'être efficace dans la transmission des savoirs mais, à l'une ou l'autre exception près, je n'ai pas rencontré l'expression 'éducation permanente' ou celle de 'solidarité', ni la nécessité de travailler en groupe pour construire les savoirs et créer des liens. Je suis pourtant convaincu que l'assimilation de ces notions permet de comprendre la nécessité d'utiliser des méthodes pédagogiques d'auto-socio-construction des savoirs *(voir encadré).*

Je suis, par contre, très dubitatif quant à la possibilité de faire un travail d'émancipation en s'adressant individuellement à l'apprenant car, outre le fait que le savoir ne peut pas s'auto-socio-construire de cette manière, cela ne permet pas non plus à l'apprenant de se valoriser par rapport à son environnement, représenté par le groupe dans le cadre de la formation, et d'adopter des attitudes de solidarité et de participation.

Quant à la formation des bénévoles, mon expérience personnelle me fait dire et l'enquête a confirmé que 20 jours de formation sont nécessaires pour que celle-ci puisse avoir une influence significative sur les méthodes de travail avec les apprenants.

Pistes d'action

Voici les huit pistes qui, sur base du dépouillement et de l'analyse des réponses au questionnaire, devraient permettre d'agir dans le sens d'une meilleure adéquation du travail des bénévoles avec les objectifs de Lire et Ecrire.

L'auto-socio-construction des savoirs

L'**auto** du concept d'auto-socio-construction insiste sur le fait que c'est bien la personne qui apprend (personne ne peut le faire à sa place) mais elle ne peut le faire que si le milieu lui permet d'interagir avec des personnes aux prises avec les mêmes objets. D'où l'insistance sur le **socio**. Un socio élargi pour chaque élève à son formateur, les autres apprenants, au groupe, mais aussi à la société, à l'histoire humaine. **La construction,** c'est le contraire de la transmission : ce n'est pas un 'précepteur' qui transmet son savoir à un 'élève' mais c'est l'apprenant qui construit son savoir à partir de ce qu'il sait déjà, en étant confronté à un défi, une situation-problème, en se posant des questions, en faisant des recherches, en mettant ensemble différents éléments pour faire des liens,… tout cela dans une interaction constante avec le groupe et le formateur.

C'est à partir de ses actes, ses réflexions, ses recherches, ses créations, des interactions qu'il a avec ses divers milieux de vie que chacun se construit en tant qu'homme et citoyen.

1. Informer

Avant tout engagement, il faut informer le futur formateur :

- du cadre dans lequel il va travailler. Ce cadre, c'est la charte de Lire et Ecrire et le décret sur l'éducation permanente du 17 juillet 2003. Il faut que le bénévole sache dès le départ qu'il va devoir inscrire son travail dans ce cadre, qu'il ne s'agit pas seulement d'apprendre à lire et à écrire aux apprenants, mais aussi de faire un travail d'éducation permanente… ;
- du public à qui s'adresse Lire et Ecrire : mixité des sexes, des âges, des cultures, hétérogénéité des connaissances, population souvent en difficulté, à la marge de la société ;
- de la nécessité de se former à ce travail : c'est un travail enthousiasmant, mais qui ne s'improvise pas…

2. Former

Former aux méthodes pédagogiques adaptées aux adultes et favorisant leur émancipation telles que celles relevant de l'auto-socio-construction des savoirs.

3. Convaincre

Convaincre qu'il est possible pour les apprenants d'acquérir des savoirs quand le formateur poursuit des objectifs d'épanouissement et d'émancipation. Que le travail d'intégration ne précède pas celui d'émancipation, qu'ils peuvent se faire en même temps. Que si l'intégration permet de vivre au milieu des autres, l'émancipation permet à la personne d'affirmer ce qu'elle est. Seule l'émancipation répond aux objectifs de l'éducation permanente.
Convaincre que si l'on peut transmettre du savoir de personne à personne dans un travail individuel, il est extrêmement difficile de faire un travail d'émancipation et même d'intégration sans travailler en groupe.

4. Sélectionner

Ne pas accepter comme bénévole toute personne qui se présente. Avoir des critères d'acceptation bien précis.

5. Fixer des règles

Il doit y avoir une charte morale qui lie le bénévole et la régionale. Cette charte doit définir les droits et les devoirs de chacune des parties. Elle doit clairement exprimer l'objectif d'émancipation des apprenants.

6. Encadrer

Le bénévole ne peut rester seul face à 'ses' apprenants. Il doit faire partie d'un groupe de formateurs à l'intérieur duquel pourront s'échanger des informations, dans lequel il trouvera un soutien mutuel. Ce groupe sera encadré par un formateur professionnel qui aura comme fonction d'assurer la cohésion du groupe, de conseiller les bénévoles au niveau pédagogique et d'assurer le lien avec la régionale.

7. Organiser

Organiser des petits groupes d'apprenants pour rendre possible l'objectif d'émancipation. Chercher au niveau communal des lieux qui puissent accueillir ces petits groupes encadrés par des bénévoles.

8. Se concerter

Tout en laissant à chaque régionale son autonomie, il serait utile qu'il y ait concertation entre les régionales. Celle-ci pourrait porter par exemple sur le rôle des bénévoles, leur nombre, leurs apports, les difficultés rencontrées, les règles adoptées, les objectifs visés. Le but n'est pas de faire la même chose partout mais d'améliorer par l'échange de réflexions et d'expériences le travail dans chaque régionale.

Aujourd'hui, je suis bénévole à Lire et Ecrire. Comment suis-je arrivée là ? Pourquoi ai-je choisi de devenir bénévole et pourquoi précisément dans ce type d'asbl ?

Bénévole, je le suis devenue sans doute parce que désireuse de vivre des valeurs qui m'ont été transmises par mes parents, par l'école et par d'autres moyens encore, valeurs bâties sur l'altruisme, l'amour des autres. Et si j'ai choisi d'être volontaire au sein de Lire et Ecrire, c'est parce que j'ai moi-même, depuis toujours, un grand plaisir à me plonger dans des livres et à utiliser toute la richesse de la langue pour me faire comprendre, et parce que je crois que lire et écrire est fondamental pour assurer à tout un chacun la liberté de choisir, de tracer son chemin, de se mettre debout. J'ai envie de donner aux autres un peu de ce que j'ai reçu afin de pouvoir construire avec eux, tous ensemble, un monde un peu plus juste.

Je ne veux plus croiser d'homme ou de femme tête basse, le regard fuyant parce gêné de ne pas comprendre, de ne pas pouvoir s'exprimer. C'est là mon espérance.

La Marlagne – le 26 janvier 2006

Photo : Lire et Ecrire Brabant wallon

Et pour revenir à la charte…

Si nous nous engageons à Lire et Ecrire comme bénévole, cela signifie que nous adhérons à la charte de cette association. Nous devons dès lors, par des moyens pédagogiques adaptés, amener les apprenants à une prise de conscience et une connaissance critique des réalités de la société. Il nous faut donc nous former à des pédagogies qui permettent d'atteindre ce but.

Les apprenants ont besoin de l'abri du groupe dans lequel ils vivent leur formation pour tester, expérimenter leur émancipation. Et forts de ce qu'ils auront vécu en formation, ils oseront vivre leur émancipation dans la société.

Voilà pourquoi, j'ai insisté sur le travail de groupe. Un travail individuel permet de développer des compétences en lecture, écriture et d'aider ainsi l'apprenant à s'insérer dans la société, ce qui n'est évidemment pas négligeable. Mais on ne remplit ainsi qu'une partie de la mission que Lire et Ecrire poursuit et pour laquelle elle a besoin du concours de tous les formateurs, bénévoles comme rémunérés.

Luc GOFFINET
Bénévole à Lire et Ecrire Brabant wallon

1. Graduat en sciences sociales du travail.

2. Document adopté par l'assemblée générale de Lire et Ecrire Communauté française le 28 juin 1994 et toujours d'actualité.

3. Et auprès des partenaires de première ligne de Lire et Ecrire Namur.

4. Par la suite, pour la lisibilité du texte, nous utiliserons uniquement le masculin même si nous savons que les formatrices sont plus nombreuses que les formateurs.

5. Nous ne reprendrons ici que les éléments qui se sont avérés intéressants pour élaborer et formuler des pistes d'action.

Inscription des bénévoles dans les pratiques d'éducation permanente

Lire et Ecrire Brabant wallon a récemment rédigé un document de synthèse sur ses pratiques et son positionnement par rapport au bénévolat [1]. Dans ce document, l'équipe a notamment fait le point, à partir des 8 pistes d'action proposées par Luc Goffinet dans son mémoire [2], sur ce qu'elle fait pour inscrire davantage le travail des formateurs bénévoles dans une optique d'éducation permanente et de pédagogies émancipatrices.

Piste 1

Informer le futur formateur
- **du cadre dans lequel il va travailler,**
- **du public auquel il s'adresse,**
- **de la nécessité de se former à ce travail.**

Ce travail est effectué très brièvement lors du premier contact (direct ou téléphonique) et de manière bien plus approfondie lors de la formation de base.

On y présente Lire et Ecrire, son historique, ses valeurs, ses missions. Nous détaillons l'organisation de Lire et Ecrire et plus particulièrement celle du Brabant wallon. On y aborde le rôle du formateur, on parle de la représentation des apprenants, de nos choix pédagogiques en se référant à l'éducation permanente et aux pédagogies émancipatrices.

Dans la grande majorité des cas, le formateur bénévole n'entre en fonction qu'après avoir suivi la formation de base. Celle-ci est dès lors un lieu d'information important.

En 2006, les deux premiers jours de la formation de base sont consacrés à cette *Piste 1*.

Piste 2

Former les bénévoles aux méthodes pédagogiques adaptées aux adultes telles que celles relevant de l'auto-socio-construction des savoirs.

L'approche pédagogique que nous prônons vise à rendre l'apprenant autonome dans sa vie quotidienne et à le rendre acteur de sa formation, de son apprentissage pour son épanouissement à tous égards. Il s'agit aussi de lui permettre d'être actif en tant que citoyen.

C'est dans ce sens que se poursuit la formation de base. Après les 2 journées d'information *(voir Piste 1)*, il est prévu en 2006 :
> 15 heures de stage d'observation dans 3 groupes de niveaux différents où il y a des formateurs permanents ;
> 3 journées de formation sur une des deux thématiques : français pour non-francophone ou remise à niveau ;
> 1 (ou 1/2) journée d'échanges et d'évaluation (prévue après la 1ère journée de formation) ;
> 1h30 de cours à donner dans un groupe au choix.

Outre la formation de base, d'autres formations en cours d'année permettent aux bénévoles de se former aux méthodes pédagogiques que nous utilisons. De même lors de certaines réunions de groupes locaux [3], des aspects pédagogiques sont abordés.

Dans nos formations, nous sommes particulièrement attentifs à adopter une méthodologie qui correspond aux valeurs et méthodes que nous développons afin que les bénévoles puissent se les approprier : mise en situation, réflexion sur la pratique, le vécu, les transferts possibles dans les formations avec les apprenants, vivre des situations d'auto-socio-construction des savoirs,…

La formation peut se compléter par des lectures, des conférences,…. La régionale met à disposition des bénévoles un ensemble de livres tant pratiques que réflexifs [3].

Piste 3

Convaincre qu'il est possible pour les apprenants d'acquérir des savoirs quand le formateur poursuit des objectifs d'épanouissement et d'émancipation. Cette optique nécessite de travailler en groupe.

Dans ce souci de favoriser l'épanouissement et l'émancipation des apprenants, nous sensibilisons les formateurs bénévoles aux faits :

> que, même s'il y a des moments de transmission des savoirs, la priorité est donnée à l'auto-socio-construction des savoirs ;
> qu'au-delà des apprentissages fonctionnels, pour lesquels des temps de formation sont prévus, nous sommes attentifs aux modes d'acquisition et nous visons à valoriser les compétences de chacun ;
> lorsqu'un accompagnement social est nécessaire, nous préférons, quand c'est possible, orienter les personnes vers les services sociaux adéquats et leur apprendre à effectuer progressivement eux-mêmes les démarches ;
> que l'épanouissement des apprenants passe par une mise en confiance, par des moments où ils peuvent exprimer leur ressenti, leurs questions, leurs difficultés,… et par des moments où ils peuvent réfléchir et construire des projets (formations, emploi,…) ;
> que l'émancipation des apprenants passe par la volonté de les rendre actifs dans leur formation, dans le milieu dans lequel ils vivent,… qu'ils osent y prendre leur place,…
> qu'en veillant à organiser des activités spécifiques (suite notamment aux demandes des apprenants), en les construisant pour qu'ils puissent mieux comprendre et analyser une situation et prendre, quand c'est possible, une part active dans son évolution (l'amélioration de la qualité de logement, par exemple), nous favorisons l'accès aux droits culturels, sociaux et politiques, à l'information et à la connaissance.

Nous savons que viser les objectifs d'épanouissement et d'émancipation des apprenants n'est pas facile quand on donne 4 ou 6h de cours par semaine, quand les personnes ne sont pas régulières, quand elles sont submergées par d'autres difficultés,…

C'est pour cela qu'un accompagnement est prévu, que des formations sont organisées,… que des moments d'échanges de pratiques se développent.

Lors des formations, des journées d'échanges…, notre volonté est de faire vivre aux formateurs (permanents ou bénévoles) des situations qui leur permettent :

> de mieux connaître les mécanismes de l'apprentissage,
> de mieux percevoir l'importance des modes d'apprentissage,
> de ressentir ce que peuvent vivre des personnes en difficulté de lecture, d'écriture…,
> de travailler sur le rôle du formateur, sur l'importance du dialogue pédagogique…,

en vue de leur donner les moyens suffisants pour prendre un petit groupe d'apprenants en charge.

Piste 4

Sélectionner. Avoir des critères de sélection des bénévoles bien précis.

Chaque année, une centaine de personnes se proposent pour devenir bénévoles en Brabant wallon et en finale, il en reste une dizaine qui le deviennent effectivement.

Différents éléments entrent en ligne de compte pour expliquer ce fait :

> la formation de base ne se déroule pour le moment qu'une fois par an ce qui entraîne parfois une attente trop longue ;
> certaines personnes changent parfois de projets, ne sont plus disponibles ;
> une fois la formation de base suivie, certaines personnes ne se sentent pas prêtes pour ce type d'engagement ;
> actuellement, la régionale n'a ni la possibilité ni la volonté de continuer à développer les groupes locaux [4] ;
> il peut arriver qu'une personne qui souhaite être bénévole soit en trop grande discordance avec nos méthodes. Cela doit être discuté pour déterminer ce qu'il y a lieu de faire et le cas échéant, mais cela se présente rarement, nous demandons à la personne de ne pas rester formateur bénévole.

Photos : Lire et Ecrire Brabant wallon

Ainsi, au fur et à mesure que nous présentons nos exigences, notre manière de travailler, le temps que cela demande…, la plupart des personnes se rendent compte par elles-mêmes si l'alphabétisation telle que nous la pratiquons peut leur convenir.

Piste 5

Fixer des règles. Il doit y avoir une charte morale qui lie le bénévole et la régionale.

Progressivement, les exigences vis-à-vis des bénévoles ont augmenté et se sont affinées, avec comme objectif d'assurer toujours une meilleure qualité des formations. Cela coïncide avec un souci de professionnalisation de l'ensemble du secteur.

Depuis 1999, une convention générale est signée entre Lire et Ecrire Brabant wallon et chaque bénévole, en principe après la formation de base et avant de commencer à travailler comme formateur. Elle reprend les 'droits et devoirs' de chacune des parties.

Par le biais de cette charte, les candidats bénévoles s'engagent à suivre la formation de base avant d'avoir un groupe en formation et à poursuivre leur formation avec, au minimum, une formation tous les deux ans. Comme formateur, il leur est demandé d'assurer 4 à 6 heures de cours par semaine.

Dans la pratique, nous sommes parfois confrontés à une demande d'alphabétisation à laquelle nous ne pouvons répondre et nous sommes alors obligés de 'lancer' un

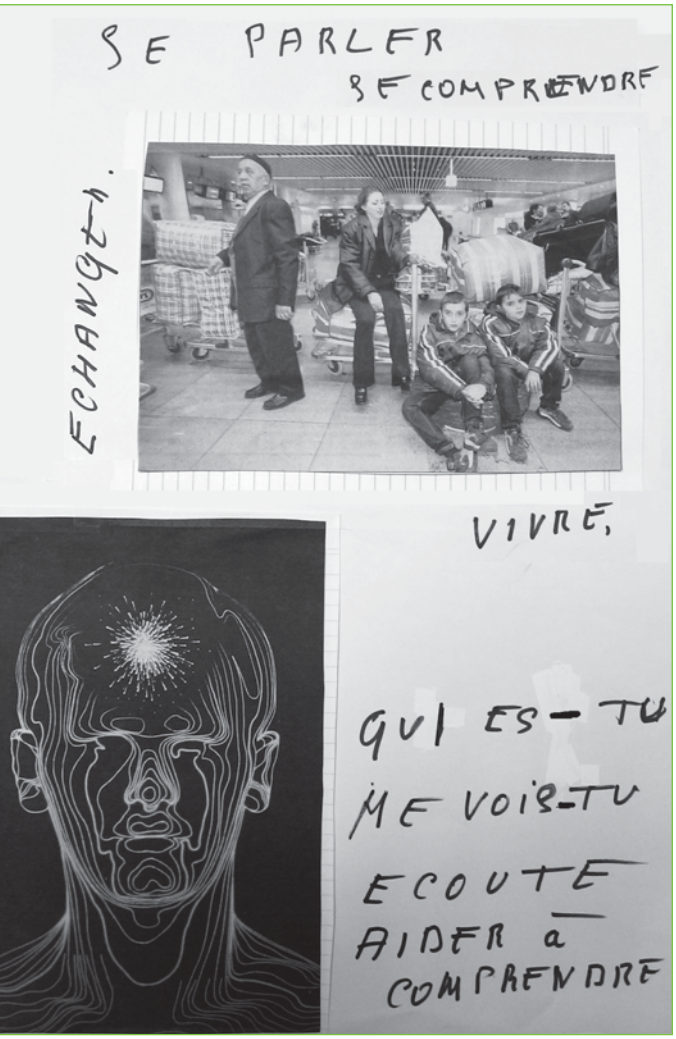

La Marlagne – 26 janvier 2006

nouveau formateur avec un simple accompagnement de base.

Lors de la formation de base, par le travail sur la charte, nous tentons, outre les aspects liés à l'engagement, de fournir toutes les informations pratiques utiles aux bénévoles : frais de déplacements, assurance,… D'autres informations sont données par les coordinateurs des groupes locaux lorsqu'une personne commence à donner cours. Souvent, le bénévole est noyé dans ce flot d'informations. C'est pourquoi nous envisageons de réaliser un 'vade-mecum'. Celui-ci reprendrait une série d'informations pratiques, de règles de fonctionnement propres à notre régionale,… auquel le bénévole pourrait se référer pour se rappeler les informations données.

Piste 6

Encadrer. Le bénévole doit faire partie d'un groupe de référence soutenu par un formateur professionnel.

Les groupes locaux tels qu'ils sont organisés en Brabant wallon permettent cet encadrement [5].

Aujourd'hui, je suis à Lire et Ecrire. Quelques apprenants arrivent. Certains manquent au rendez-vous. Je suis déçu. Pourquoi ces absences ? Ils semblaient contents hier en terminant le cours. J'ai envie de partager un peu de ce que j'ai reçu. Est-ce de la révolte ? Non, ce n'est pas possible, ils venaient et semblaient ouverts aux autres. Le cours suscitait leur intérêt. C'est la pause, j'avertis le groupe que je quitte la salle. Je passe dans les couloirs de Fedasil, je ne les vois pas. Je fais le tour du bâtiment. Soudain, je vois le père, il lave une voiture. Avec les quelques mots qu'il a appris, il me fait comprendre qu'il quitte le Centre pour l'Espagne car il est expulsé. Quelle violence, quel rejet. Ce monde avec si peu d'humanité, c'est comme une montagne à soulever. C'est une vilaine pièce de théâtre. On s'est embrassé. Je suis retourné auprès des autres. Le cours a continué.

La Marlagne – le 26 janvier 2006

Piste 7

Organiser les différents petits groupes de formation et leur accueil dans des locaux adaptés.

Nous favorisons le travail en groupe mais nous veillons aussi à donner la possibilité à chaque demandeur de trouver une offre de formation à proximité de son domicile et à faire coïncider les disponibilités horaires des bénévoles avec celles des apprenants. En outre, nous essayons de regrouper les apprenants par niveau. Dans la plupart des cas, nous avons constitué des groupes de français pour non francophones, d'alpha et de remise à niveau.

Ces contraintes permettent difficilement d'éviter que, dans une région étendue comme le Brabant wallon, les cours se donnent parfois en individuel à la carte. La volonté de favoriser le travail en groupe a cependant permis de diminuer progressivement la part des cours individuels et de limiter la tendance au 'paternalisme' qui apparaît davantage lorsqu'un formateur travaille avec un seul apprenant. Le groupe permet également un effet de stimulation entre apprenants.

L'existence de nombreux groupes locaux nécessite un suivi logistique important en matière de location de locaux, de contrats à signer ou à renouveler. Il n'est pas toujours possible d'entreposer du matériel dans les locaux mais nous veillons à assurer la meilleure qualité possible. Certains cours sont organisés dans des bibliothèques ou dans les locaux d'autres associations.

Cela permet une série de partenariats, de synergies,… et la création d'une dynamique locale.

Piste 8

Se concerter entre les régionales sur le rôle des bénévoles, le fonctionnement,… pour améliorer la pratique de chacun.

Il serait intéressant de confronter notre pratique en Brabant wallon avec celle d'autres régionales et de poursuivre une réflexion sur la pertinence et le rôle du volontariat.

Conclusion

Nous devons poursuivre le travail tel qu'il s'organise actuellement :

> en encourageant les formations de 6 h par semaine ;
> en encourageant le travail par petits groupes ;
> en continuant les réunions mensuelles ou bimestrielles avec les groupes locaux ;
> en poursuivant l'accompagnement actuel des bénévoles ;
> en menant un travail de sensibilisation, d'information sur les groupes locaux ;
> en informant régulièrement de l'existence d'un centre de documentation.

Nous voulons par ailleurs :

> tenter d'augmenter le nombre de formations et de journées d'échanges ;
> développer l'organisation de journées d'information sur Lire et Ecrire permettant aux bénévoles de connaître et de se sentir impliqués dans la structure de l'association ;
> réfléchir à un outil écrit d'information à l'attention des groupes locaux ;
> réfléchir à un mode d'évaluation plus formelle des formateurs.

Notre pratique a évolué au fil du temps et des moyens disponibles. Une certaine expérience a été acquise mais elle évoluera sans aucun doute encore…

Aujourd'hui, je marche vers le local. Le cœur gonflé d'espérance, je me dis que je vais participer à la construction d'un monde plus juste, aider les apprenants à rompre leur isolement, leur permettre d'avoir accès aux infos de la vie quotidienne.

Je rentre dans le local et je me demande si je suis à ma place. Qui suis-je pour croire que je peux leur apporter quelque chose ?

Mais je m'accroche. J'entame la lecture d'Oscar et la dame rose [1], et je m'aperçois, au fil de la lecture, que plusieurs apprenants ont les larmes aux yeux. Allez ! Je ne serai pas venue pour rien.

Suite à la lecture, nous échangeons notre ressenti, nos émotions, nos impressions. C'est un enrichissement mutuel, entre eux et entre nous.

Le samedi soir, nous allons voir la pièce de théâtre Oscar et la dame rose. X, debout applaudit. C'est moi qui ai les larmes aux yeux !

Au cours suivant, je rentre dans le local et je me dis : je suis à ma place.

J'ai enfin pu donner un sens à l'absence d'activité professionnelle : aujourd'hui, je marche !

La Marlagne – le 26 janvier 2006

1. Roman d'Eric-Emmanuel SCHMITT.

Outre leur représentation au conseil d'administration et à l'assemblée générale, il y a actuellement une demande de certains bénévoles de prendre une part plus active dans le fonctionnement de l'association.

Sommes-nous à l'aube d'une nouvelle orientation ?

Nadine DESPREZ,
coordinatrice pédagogique
Brigitte DUBAIL et Pierre MUANDA,
coordinateurs des groupes locaux
Lire et Ecrire Brabant wallon

*1. **Lire et Ecrire Brabant wallon : expérience de travail avec des bénévoles et pistes d'action pour la prise en compte des objectifs de Lire et Ecrire et de sa référence à l'Education permanente.***

2. Lui-même bénévole en Brabant wallon. Pour une présentation du mémoire, voir article précédent, pp. 54-59.

*3. Voir **Des bénévoles pour développer l'alphabétisation au niveau local**, pp.34-38 de ce numéro.*

4. Près de 65 bénévoles sont actifs en Brabant wallon, la majorité dans les groupes locaux et quelques-uns dans les formations intensives.

La place du bénévolat dans la formation de base en France

L'an dernier, l'Agence Nationale de Lutte contre l'Illettrisme (ANLCI) a impulsé un travail de recherche sur 'la place du bénévolat dans la formation de base'. Un groupe mixte et hétérogène, composé de salariés et de bénévoles représentant des structures diverses de tous les coins de France, s'est réuni pour réaliser un état des lieux de la situation (voir encadré). Voici les informations principales tirées de cette consultation.

Le bénévolat dans la lutte contre l'illettrisme : que font-ils, comment et pourquoi ?

Les activités du bénévole ne sont pas identiques d'une association à l'autre, d'une région à l'autre. On note une grande différence entre les associations de solidarité, les associations de quartier et les organismes de formation qui ont des reconnaissances spécifiques dans le secteur précis de la lutte contre l'illettrisme.

Les modes d'action des bénévoles sont variés. Ils interviennent au sein de structures de formation ou comme relais de secteurs pour mailler l'ensemble du territoire et permettre d'aller au plus près des apprenants. Ces interventions individualisées ne pourraient pas, vu leur coût, être prises en charge par des travailleurs salariés. Par ailleurs, le travail en tête à tête qui les caractérise correspond assez bien au souhait des apprenants. En effet, pour beaucoup d'entre eux, le face à face individuel se révèle être une étape indispensable avant de pouvoir travailler avec un groupe. Dans les groupes où interviennent des bénévoles, soit plusieurs bénévoles animent ensemble un groupe, soit un bénévole travaille en binôme avec un formateur salarié.

Les responsabilités des bénévoles varient elles aussi, tout comme leur temps de travail, leurs démarches pédagogiques et leurs conditions de travail (défraiement ou non). Dans les structures où les travailleurs salariés sont peu nombreux, ceux-ci remplissent prioritairement les tâches administratives, d'accueil et de coordination pédagogique et laissent aux bénévoles le contact avec les apprenants et la prise en charge de la formation.

Il s'est avéré que le soutien au bénévole, sa supervision et son accompagnement sont insuffisants dans l'ensemble, d'autant plus lorsque le bénévole n'intervient pas au sein d'un organisme de formation. Mais on observe de grandes différences d'une région à une autre avec parfois une absence d'offre de formation pour les bénévoles.

Les bénévoles ont pourtant un rôle important et quelquefois il y a peu de différences

entre le travail du salarié et celui du bénévole, ce qui est source de tensions. Les modes de coexistence sont variables, allant de la convivialité à des conflits de pouvoir et de compétence… La reconnaissance et la valorisation du bénévolat par les structures et les formateurs salariés semblent tout autant inégales selon les lieux de formation.

Le nombre de personnes souhaitant s'engager en tant que bénévoles étant de plus en plus important, il est essentiel que les structures soient en mesure d'accompagner les interventions de chacun. Cela permettrait de faire travailler harmonieusement formateurs salariés et bénévoles et surtout d'assurer une intervention de qualité.

L'ANLCI et le groupe de travail thématique sur le bénévolat

L'ANLCI a été créée en fin d'année 2000 sous la forme d'un groupement d'intérêt public, dans le but de fédérer et d'optimiser les moyens de l'Etat, des collectivités territoriales, des entreprises et de la société civile en matière de lutte contre l'illettrisme. Son rôle est de définir des priorités d'action et d'accélérer leur mise en œuvre : mesure de l'illettrisme, élaboration et diffusion d'un cadre commun de référence, impulsion et coordination des plans régionaux pour l'accès de tous à la lecture, à l'écriture et aux compétences de base, échange de pratiques. Un effort particulier est actuellement fourni à ce niveau afin d'accélérer les transferts d'expérience et de faciliter la montée en compétences des acteurs. Un *Forum permanent des pratiques* des acteurs de la lutte contre l'illettrisme a été mis sur pied. C'est dans le cadre de ce Forum qu'est réfléchie *la place du bénévolat dans la formation de base.*

Dans le groupe thématique qui a travaillé sur cette question, une partie des participants s'y étaient déjà consacrés antérieurement et avaient déjà réfléchi aux dynamiques et aux limites du bénévolat. Certains étaient là pour mieux comprendre et organiser les structures de formation, d'autres découvraient les contours de la problématique.

L'objectif était de mieux connaître la place, les rôles et les statuts des bénévoles pour déterminer les clés du succès, les effets positifs, mais aussi analyser les malaises et proposer des pistes d'action visant une meilleure intégration des bénévoles dans la formation de base.

Il est rapidement apparu qu'il y avait peu de données et d'études sur le sujet, signe que l'angle d'attaque ou le point de vue qui met en avant le rôle des bénévoles dans la formation de base ne fait pas consensus. C'est pourquoi le groupe a essayé de faire un état des lieux des pratiques et des problèmes, de décrire et de définir le métier de bénévole avant de formuler des recommandations.

Aujourd'hui, l'Agence travaille à l'édition d'une plaquette reprenant ces recommandations en vue d'une large sensibilisation aux 'bonnes pratiques' relative à la place du bénévolat dans la lutte contre l'illettrisme.

La sélection des bénévoles

La question des critères de sélection pour le recrutement des bénévoles ne se pose pas dans toutes les associations. Beaucoup d'associations accueillent toutes les 'bonnes volontés'. Il n'y a pas de critères précis, sauf l'équilibre de la personne candidate, l'ouverture, les capacités professionnelles et les motivations personnelles exprimées. Le groupe de travail thématique s'accorde pour dire qu'il faut que le bénévole trouve un certain plaisir dans l'action, d'autant que, face à lui, un public en souffrance nécessite des motivations solides et durables.

La démarche d'accueil est la même pour l'ensemble des structures présentes : présentation de la structure, de ses objectifs et description des différentes étapes avant d'être en contact avec un apprenant.

Certaines structures mettent en place des formations pour sensibiliser préalablement les bénévoles et qu'ils puissent s'engager en toute connaissance. Cela permet une certaine régulation. En effet, l'exigence demandée aux bénévoles fait que l'on n'a pas besoin de recourir à la sélection.

Le contrat

La lutte contre l'illettrisme a besoin d'une certaine pérennité. Les organismes de formation ou associations demandent aux bénévoles de s'engager pour un temps donné et d'intervenir pour une durée minimale hebdomadaire. Les bénévoles s'engagent souvent pour un an. Divers types d'engagement coexistent (contrat moral ou écrit, convention ou charte, cahier des charges) et les exigences ne sont pas les mêmes partout.

Dans certaines structures, les exigences sont très fortes : le bénévole doit s'engager pour un à deux ans minimum, assurer un nombre défini d'heures de cours par semaine et participer à des réunions de suivi d'activités, des formations, etc. Cela peut créer un certain paradoxe entre la demande de liberté du bénévole et l'exigence d'engagement et de responsabilité des structures. Mais c'est au regard des attentes des apprenants que ces exigences se justifient pleinement.

La formation offerte aux bénévoles

Il est une nouvelle fois impossible de pouvoir présenter une photographie précise tant les dispositifs de formation varient d'une structure à l'autre. Certaines structures ont mis en place un dispositif de formation préalable à tout contact avec un apprenant, d'autres offrent des formations tout le long de l'année selon les besoins. Il reste cependant encore des structures qui agissent sans cadre, sans formation. De plus, les formations ne sont pas toujours adaptées aux besoins et aux préoccupations des bénévoles qui se trouvent dépourvus de méthodes pour leur intervention.

Clés de succès

- Soutenir le bénévolat
- Identifier les tâches des uns et des autres
- Former les bénévoles
- Evaluer et faire des bilans
- Enoncer quelques principes et des recommandations

FPP ANLCI – Rencontre Internationale Francophone - Avril 2005

La formation est importante pour le bénévole car elle lui permet d'acquérir un statut. Elle sous-tend aussi la problématique de sa 'professionnalisation', ce qui signifie qu'il est indispensable que le bénévole se forme non pas pour devenir 'professionnel' mais pour devenir un 'bénévole compétent'. Il est donc important de pouvoir développer régionalement des offres de formation ouvertes aux bénévoles.

Conclusions

En France, dans la lutte contre l'illettrisme, le bénévolat occupe une place difficile, peu connue et peu mesurée. Dans la mesure où l'évolution et la dégradation des situations sociales et de certaines entreprises rendent la lutte contre l'illettrisme davantage indispensable, on ne peut se priver de l'apport des bénévoles. Aussi faut-il les aider à clarifier leur rôle et à se former. Aujourd'hui, les malaises et les problèmes sont nombreux : les rôles des bénévoles varient, de grandes différences peuvent exister entre le rôle prescrit et le rôle effectif des bénévoles,... Une évaluation plus fréquente de ces rôles est donc jugée indispensable.

De plus, les clés du succès ne doivent plus seulement se baser sur les motivations des bénévoles et leur bonne coopération avec les salariés, mais sur une formation adaptée, préalable à toute action auprès des apprenants, une coordination pédagogique forte et un cadre d'intervention structuré.

Les financements actuels, multiples et complexes, sont insuffisants ; des crédits devraient être accordés pour assurer cette coordination et cette formation.

Emmanuelle UNAL-CANITROT
Agence Nationale de
Lutte contre l'Illettrisme

Les formateurs bénévoles à NALA

NALA (National Adult Literacy Agency) est l'organisme qui, à l'instar de Lire et Ecrire en Communauté française de Belgique, coordonne en Irlande le développement de l'alphabétisation. Près de 80 % de ses 4.800 formateurs sont bénévoles. Ensemble, ils prestent approximativement 12.000 heures de cours par semaine (en moyenne, environ 3 heures chacun).

Sur le site de NALA, la page intitulée ***The crucial role of tutors*** [1] *est destinée à être lue par toute personne intéressée à devenir formateur en alphabétisation. Le contenu du texte et la manière dont il est rédigé montre bien la place centrale qu'occupent les bénévoles dans le développement de l'alphabétisation en Irlande.*

Le rôle des formateurs, et plus particulièrement des formateurs bénévoles, est essentiel pour le bon développement d'un *Service d'alphabétisation*. On attend beaucoup de ces formateurs venant de tout milieu de la société irlandaise.

Devenir formateur

Un formateur en alpha pour adultes est une personne qui désire travailler avec des adultes qui présentent des problèmes de lecture et d'écriture. Il n'est pas nécessaire que vous soyez enseignant, ou que vous possédiez un diplôme, ou même que vous ayez terminé les secondaires pour être formateur. En outre, vous n'avez besoin d'aucune expérience particulière, étant donné que vous recevrez une formation complète. Si vous savez lire, avez un sens de la communication et êtes confiant dans votre capacité de faire évoluer et de comprendre des adultes analphabètes, votre aide est la bienvenue. La formation vous permet d'aider les autres à améliorer leurs aptitudes en lecture et en écriture. Bref, vous pouvez devenir formateur en alpha.

Au terme de la formation, le formateur et l'apprenant sont mis en relation pour commencer les sessions en cours particuliers. Ils se rencontrent régulièrement à une date et un lieu convenus. Les formateurs encouragent et soutiennent positivement les adultes.

Perspective historique

Historiquement, les formateurs étaient en général des femmes sans expérience professionnelle qui offraient bénévolement leurs services. Elles recevaient une formation de base limitée avec peu ou pas de suivi ou de formation interne. Le matériel était soit 'fait maison' soit constitué en grande partie de textes scolaires qui ne convenaient pas toujours à des adultes.

Les cours d'alphabétisation étaient extrêmement disparates et entièrement bénévoles. En général, les zones urbaines étaient mieux servies que les zones rurales. Le cours d'alphabétisation était plus souvent offert comme un geste de charité ou de gentillesse

plutôt que considéré comme un droit. Bien que les projets en alphabétisation soient restés encore essentiellement bénévoles, ils ont augmenté en nombre. L'octroi d'un financement limité de la part des autorités locales a permis d'acheter du meilleur matériel de formation et de remplacer les cours à domicile par des cours dans des centres où apprenants et formateurs se rencontrent.
Cela favorise la formation de petits groupes et facilite les échanges de matériels et d'idées entre formateurs et apprenants. Une structure appropriée de gestion d'un centre communautaire a commencé à émerger.

Ce que nous demandons aux formateurs

Nous sommes tout à fait conscients des pressions qui sont exercées sur les formateurs et nous nous efforçons constamment de les alléger. Nous cherchons des solutions en continuant de fournir des formations, des soutiens, en essayant de mettre les formateurs en réseaux. Nous recherchons également des financements supplémentaires. Une de nos récentes activités fut l'organisation du *Forum des formateurs.* Cet événement fut l'occasion de développer ces services et de donner la parole aux formateurs en alpha.
Nous attendons des futurs formateurs qu'ils s'engagent pour une durée de deux ans. Outre la formation initiale qui prend environ 20 heures, les formateurs doivent s'engager à suivre une formation interne deux ou trois fois par an, d'environ 10 heures.
Les formateurs bénévoles travaillent généralement une fois par semaine durant environ deux heures avec leurs apprenants. Un temps de préparation est également requis. La formation suit normalement le rythme de l'année académique.

La formation de formateurs

Suivre une formation de base destinée aux formateurs est un pré-requis pour tous les formateurs en alphabétisation quelles que soient leur expérience et aptitudes. Cette formation initiale pour formateurs est habituellement donnée dans les VECs locaux (organismes correspondant à nos écoles de Promotion sociale) par un responsable en alphabétisation ou un formateur lié à un centre d'alphabétisation.
Cette formation, qui dure environ 20 heures, permet aux formateurs de mieux comprendre les difficultés rencontrées par les adultes analphabètes. Les formateurs reçoivent également une formation aux méthodologies utilisées pour aider les adultes à améliorer leurs aptitudes en lecture et en écriture. Chaque centre d'alphabétisation possède une série de livres, de matériels et de logiciels à l'usage des formateurs et des apprenants, auxquels les formateurs sont familiarisés.
Une formation interne régulière est destinée à aider les formateurs dans leur travail. Les sujets traités peuvent concerner : la phonétique (lien entre sons et lettres de l'alphabet), l'usage des ordinateurs en alpha, les maths, l'alphabétisation familiale et le travail de groupe. Cette formation est offerte au niveau local et par NALA au niveau national.

Que se passe-t-il lorsque la formation de base est terminée ?

Les organisateurs s'efforcent de mettre ensemble formateurs et apprenants de la manière la plus adéquate possible. Les cours sont fixés aux dates et lieux qui conviennent à chacun. S'il n'y a pas de possibilité de réunir apprenant et formateur, il peut être demandé à ce dernier de proposer ses services dans d'autres secteurs d'interven-

tion du centre, tels que la sensibilisation, la bibliothèque, la lettre d'informations ou tout autre projet en fonction des besoins.

Y a-t-il un curriculum de formation pour les formateurs bénévoles ?

Oui, plusieurs options sont envisageables pour les formateurs. Actuellement à NALA, nous sommes impliqués dans le développement d'une formation en alphabétisation destinée aux formateurs ayant déjà une certaine pratique. Celle-ci est accréditée par l'*Institut de Technologie* de Waterford, qui octroie un *Certificat national de formateur en éducation communautaire des adultes (NCACE-T).*
Il s'agit d'un cours comprenant 12 modules thématiques sous forme de sessions résidentielles intensives qui s'étendent sur deux ans. Actuellement, 8 des 12 modules sont accessibles dont la formation de base offerte par les centres d'alphabétisation.
Ceci signifie que les formateurs peuvent accumuler des crédits en vue de l'obtention du Certificat national de formateur.

Qu'est-ce que le travail de groupe ?

Après une période de formation avec un seul apprenant, les formateurs peuvent, s'ils sont intéressés et s'ils conviennent, se charger de petits groupes d'apprenants. En général, les apprenants passent des cours particuliers aux cours en groupe. Cela leur donne l'opportunité de progresser plus rapidement. De nombreux apprenants dans les groupes présentent un travail individuel de type 'portfolio' [2] pour être admis au *National Council for Vocational Awards (NCVA)* ou *City and Guilds* [3]. D'autres passeront les *Junior and Leaving Certificates* (certificats de l'enseignement secondaire inférieur et supérieur), souvent dans une seule matière. La formation en informatique est également une matière appréciée des formateurs et des apprenants.

Comment s'occuper d'un groupe ?

Si les formateurs ont travaillé pendant un certain temps avec des apprenants en cours individuels, ils se seront familiarisés avec différentes méthodes de formation et d'apprentissage qui sont pratique courante en alphabétisation. La différence n'est pas énorme entre travailler avec une seule personne et travailler avec un petit groupe de 3 à 5 personnes.
La formation peut aider à devenir formateur de groupe et les formateurs peuvent compter sur le soutien du responsable et des autres formateurs. Normalement les formateurs de groupe sont rétribués pour ce travail.

Que faire concrètement ?

Ceux et celles qui sont candidat-e-s pour devenir formateurs/trices en alpha et qui sont prêts à investir du temps dans ce travail peuvent contacter le responsable de l'alphabétisation au niveau local pour tout renseignement sur la formation de base dans leur région.

Traduit par Claudine MARICHAL
Collectif Alpha

1. Voir : www.nala.ie (cliquer sur 'Tutors', puis sur 'The crucial role of tutors').

2. Travail personnel de documentation en vue d'obtenir un certificat validant la formation en alphabétisation.

3. Organismes de formation professionnelle.

Bénévolat : quelques ouvrages de référence

Une recension du Centre de documentation du Collectif Alpha

Principes généraux

FERRAND-BECHMANN Dan, ***Bénévolat et Solidarité,*** *SYROS, 1992, 190 p.*

Essai, réflexion et analyse sociale sur le bénévolat : caractéristiques et dimensions, motivations, bénévolat en France face à l'Etat providence, bénévolat hors France, travail rémunéré et bénévolat, bénévolat et dissidence. Fortement lié au contexte social français, l'ouvrage a cependant une portée générale.

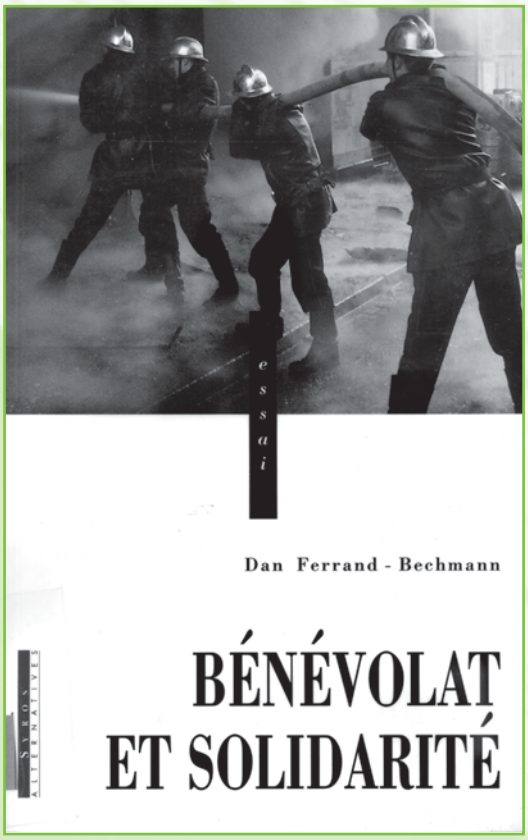

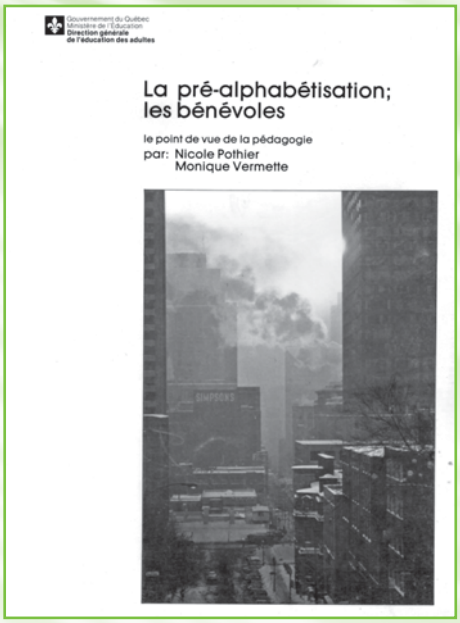

Formateurs bénévoles en alphabétisation : aspect pédagogique

POTHIER Nicole, VERMETTE GAUDREAU Monique, ***La pré-alphabétisation et l'utilisation des bénévoles en alphabétisation. Le point de vue de la pédagogie,*** *Ministère de l'Education. Gouvernement du Québec, 1982, 79 p.*

Ce document aborde d'abord la préalphabétisation. Il traite ensuite du bénévolat en alphabétisation et présente la question comme étant fort controversée : analyse, description des types de projets ayant recours au bénévolat et position des auteurs contribuent à la réflexion.

KARAMBIRI Hyacinthe, SZEMPRUCH Michel, ***Désir d'apprendre. Une association de bénévoles engagée dans la lutte contre l'illettrisme,*** *IRIS Edition, LEFOP, 1996 (vidéo)*

LEFOP est une association de bénévoles qui, à l'occasion de son dixième anniversaire, a produit un document audio-visuel relatant sa pratique quotidienne, ses difficultés, ses réflexions... Le film décrit l'engagement des bénévoles et le désir d'apprendre de personnes confrontées à l'illettrisme dans le quartier de l'Abbaye-Jouhaux à Grenoble.

RAMBAUD Denis, JEANNERAT Marc, ***Apprendre avec plaisir, refonder des relations sociales. L'éducation des adultes en défis,*** *Chronique sociale, 1999, 158 p.*

Cet ouvrage très concret donne de nombreux exemples (université populaire, réseaux d'échanges de savoirs), des outils (fiches pratiques) et des pistes d'analyse (textes de référence, citations) permettant une réflexion sur l'éducation des adultes et la construction d'un projet associatif.

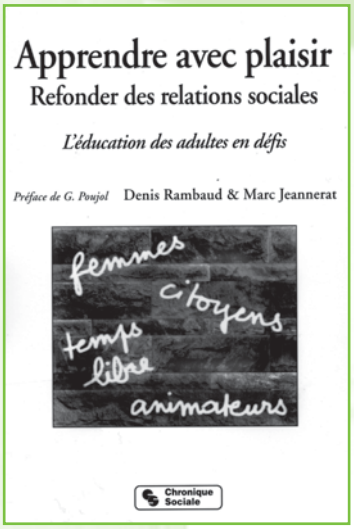

PICHAUD Clément, ***Vivre une relation d'aide. Manuel du bénévole,*** *Chronique sociale, 2001, 192 p.*

Ce manuel, particulièrement destiné à ceux qui interviennent dans les secteurs de la santé ou du social, aborde les thèmes du comment mieux aider, mieux comprendre et jusqu'où peut-on aider.

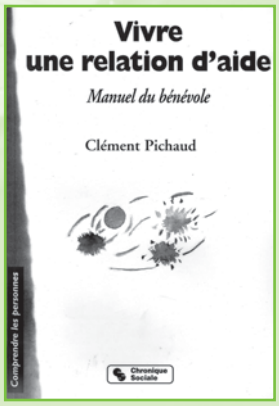

DOUARD Olivier (sous la direction de), ***Dire son métier. Les écrits des animateurs,*** *L'Harmattan, 2003, 236 p.*

Dire son métier. Les écrits des animateurs est à la fois l'intitulé d'un séminaire et le

titre d'un ouvrage qui rassemble et articule des contributions personnelles nourries d'un travail collectif de 3 ans réalisé par une équipe transdisciplinaire.
Le livre retrace l'histoire de l'animation, ses liens avec l'éducation populaire, ses relations avec le travail social, sa composante militante, les liens entre bénévolat et professionnalisation et l'éternelle question identitaire des animateurs.

Formateurs bénévoles en alphabétisation : aspect institutionnel

*DANREY Jean, **Bénévolat et lutte contre l'illettrisme,** Etude financée par la Délégation à la Formation professionnelle et le GPLI, Institut de Recherche sur l'Economie de l'Education, GPLI, 1992, 66 p. + annexes*

Après une définition et l'analyse des principales caractéristiques du bénévolat, l'étude dégage les grandes tendances du volontariat dans le cadre de la lutte contre l'illettrisme.
Dans un premier chapitre, on trouve la définition du bénévolat, ses caractéristiques et la place occupée par les activités de formation. Le second chapitre est consacré à la mise en place d'une stratégie de lutte contre l'illettrisme centrée sur le bénévolat, plus particulièrement en Bourgogne et dans d'autres régions de France. Le troisième chapitre est axé sur l'engagement réciproque des bénévoles et des institutions qui les emploient. Un dernier chapitre s'intéresse aux coûts engendrés par le bénévolat dans la lutte contre l'illettrisme.

Dans les revues

> *Christine JULIEN, Bernard LIETARD, **Acquis bénévoles, acquis salariés : même valeur et même dignité,** in Education Permanente, n°159, 01/04/2004*

> *Marie DEGROTTE, Dany BODET, **Un bénévole au pays des travailleurs sociaux,** in Traverses, n°128, décembre 1997*

> ***Bénévolat : une terre à explorer,** in Traverses, n°151, janvier 2000*

> ***Faire le point...,** in Inter volontariat Wallonie - Bruxelles, n°10, 1er trimestre 2002*

> ***Inter volontariat,** n°43, février 1989*

> ***Le bénévolat, un débat à faire**, in l'ICEA, Bulletin spécial, volume 6, n° 4-5, février 1984*

Les ouvrages et la vidéo sont disponibles en prêt au
CENTRE DE DOCUMENTATION DU COLLECTIF ALPHA,
rue de Rome 12 - 1060 Bruxelles
tél : 02 533 09 25
Courriel : cdoc@collectif-alpha.be – Site : www.centredoc-alpha.be
Les revues sont à consulter sur place.

LIVRES • MEDIAS • OUTILS

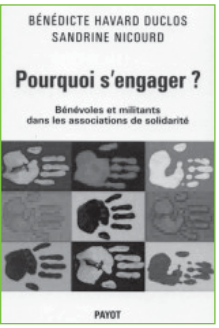

Pourquoi s'engager ? Bénévoles et militants dans les associations de solidarité

Quels sont aujourd'hui les ressorts de l'engagement ? Pourquoi vient-on dans une association ? Et pourquoi y reste-t-on ? Expliciter les raisons, mais aussi les difficultés et les failles de la fidélité associative, tel est l'enjeu principal de ce livre…

S'appuyant sur plusieurs enquêtes sociologiques, les deux auteures, sociologues, l'une à l'Université de Bretagne Occidentale et l'autre à l'Université Paris XIII, analysent en termes précis et concrets l'engagement au sein d'un collectif local de DAL (Droit au logement) et d'une association d'alphabétisation à partir de trajectoires de vie.

Par exemple, Mireille, bénévole en alphabétisation, retrace son existence. Fille d'ouvrier italien, *"elle a connu la pauvreté en même temps que le racisme"*, a dû interrompre ses études, eu deux enfants, suivi une formation pour devenir comptable. Elle a d'abord milité dans une fédération de parents d'élèves (FCPE). Elle refuse de s'engager dans une activité politique et préfère suivre le fil de l'école, pour elle instrument d'auto-émancipation personnelle, comme le militantisme. D'autres parcours sont détaillés comme celui de Kamel, jeune Algérien ayant vécu son adolescence dans un taudis et devenu personne ressource pour les questions juridiques du comité DAL : celui de Madeleine, marquée par la tradition catholique de la Jeunesse ouvrière chrétienne (JOC), qui choisit d'agir dans l'association d'alphabétisation pour valoriser une activité liée à la laïcité de l'école et du savoir, indispensable pour aider chacun à défendre mieux sa dignité.

Deux lignes de force se dégagent de ces parcours : d'une part, la volonté de certains de 'retourner le stigmate' de leur expérience passée par le biais de leur engagement, de conquérir une estime de soi qui leur a toujours été niée et d'autre part, l'envie de changer le monde qui motive les bénévoles, envie souvent marquée par un apolitisme déclaré, en lien avec la faiblesse actuelle des références idéologiques.

Le discours médiatique, à force d'insister sur la fin du militantisme, sur le repli individualiste et sur la versatilité des engagements, fait presque oublier que les personnes qui s'engagent le font généralement dans la durée. De leur côté, pour rendre possible cette durée, les associations doivent répondre aux bénévoles et militants sur quatre registres : l'utilité sociale, le sens de l'engagement pour la trajectoire personnelle, le plaisir apporté par une sociabilité et un statut satisfaisants, la légitimité de l'engagement au regard des normes sociales dominantes.

Bénédicte HAVARD DUCLOS et Sandrine NICOURD, ***Pourquoi s'engager ? Bénévoles et militants dans les associations de solidarité,*** *Éditions Payot, 2005*

Autres ouvrages récents sur le bénévolat

Marie-Françoise LOUBET-GROSJEAN, ***Chômeurs et bénévoles. Le bénévolat de chômeurs en milieu associatif en France,*** *L'Harmattan, Coll. Logiques sociales, 2005*

A première vue, l'association de ces deux termes peut surprendre : chômeurs et bénévoles. Pourtant des chômeurs travaillent bénévolement… Ayant enquêté auprès de ces chômeurs-travailleurs bénévoles dans le secteur associatif, l'auteure tente de répondre à deux questions. Dans le contexte actuel du marché du travail, le bénévolat associatif est-il une pratique sociale semblable au travail et peut-il servir de substitut ou d'alternative ? Cette démarche est-elle opérante et en quoi ?
L'étude assez fouillée ouvre de nombreuses pistes sur le chômage, sur la valeur travail, sur l'employabilité ainsi que sur l'utilité sociale.

Dan FERRAND-BECHMANN (sous la direction de), ***Les bénévoles et leurs associations. Autres réalités, autre sociologie ?****, L'Harmattan, Coll. Logiques sociales, 2004*

Cet ouvrage reprend les textes du groupe de recherche *Sociologie de l'engagement, de la vie associative et du bénévolat* fondé lors du congrès de l'*Association française de sociologie* en février 2004. Par le biais de l'analyse sociologique, les auteurs étudient les associations et la présence en leur sein de bénévoles, souvent militants et inventifs, travaillant à côté ou venant au secours des travailleurs rémunérés. Les nouvelles formes d'engagement et de pouvoir d'agir à tous les âges de la vie et dans divers espaces géographiques et politiques sont également mis en perspective.

Bénédicte HALBA, ***Bénévolat et volontariat en France et dans le monde,*** *La Documentation française, Coll. Les études documentaires, 2003*

S'appuyant sur de nombreuses enquêtes, tant françaises qu'étrangères, cet ouvrage tente de répondre à plusieurs questions. Qui sont les bénévoles ? Quelles sont leurs motivations ? Comment définit-on le travail bénévole ? Quel est son poids économique ? Quelle est l'attitude des pouvoirs publics face à cette nouvelle forme d'altruisme et son support privilégié que sont les associations ?
Le bénévolat ne semble pas échapper à une certaine professionnalisation rendue nécessaire par la complexité croissante et la technicité des tâches et des activités exercées au sein des associations. Pour l'auteure, cette évolution ne doit pas conduire, sous peine de lui faire perdre son âme, à la disparition de son rôle d'avant-garde fondé sur des valeurs d'altruisme, de solidarité et d'humanité.

Ces ouvrages peuvent être consultés sur rendez-vous le mercredi matin au CENTRE DU DOCUMENTATION DE l'ASSOCIATION POUR LE VOLONTARIAT :
Rue Royale, 11
1000 Bruxelles
Tél : 02 219 53 70

"Telles mères… Telles filles…" "Tels regards… Tels mots…"

Dans le cadre de ***Nivelles Ville des mots 2005*** [1]*, un groupe d'apprenants en alphabétisation et remise à niveau à Lire et Ecrire Brabant wallon a mené un travail autour du regard et de l'écriture à partir de l'exposition* ***Telles mères… Telles filles,*** *travail qui a abouti à la publication d'une brochure :* ***Tels regards… Tels mots…***

Les animations à la base de la réalisation de cette brochure s'inscrivent dans la continuité du travail réalisé par Anne Lambillon avec un groupe d'apprenantes turques de la Basse-Sambre. Au terme d'un travail de plusieurs mois, Danièle Pierre, une photographe professionnelle, avait tiré des portraits des femmes du groupe, de leurs filles… et de leurs fils [2].

Interpellées par ces photos, les formatrices du Brabant wallon ont eu l'envie de les faire vivre dans la formation intensive de Nivelles avec l'aide de Maurice Boyikasse Buafomo de la Compagnie du Libiki à travers des ateliers contés et des animations autour du thème de la transmission, de l'héritage, du genre…

Nos objectifs étaient de faire lire et écrire l'exposition *Telles mères… Telles filles…* aux apprenants en formation ; de la leur faire voir et écouter pour qu'ils essaient, avec leurs mots, leurs regards, d'entendre, de donner du sens, de comprendre, de partager…

La première étape fut de nous rendre avec les apprenants à l'espace de la Région wallonne à Charleroi où se déroulait l'exposition. Lors de cette première rencontre, chacun fut invité à s'exprimer, à faire des liens entre les photos et son vécu personnel.

Ensuite, notre conteur, Maurice Boyikasse, nous a emmenés dans un premier voyage à travers le conte lors d'une animation spectacle basée sur les impressions, les multiples regards, les silences et les mots qui déjà émergeaient. Des moments privilégiés de cette matinée furent filmés et visionnés en groupe à notre retour à Lire et Ecrire Nivelles.

Il s'agissait à ce moment-là, pour Maurice Boyikasse, d'inviter les apprenants à se voir comme acteurs, à se regarder en miroir, et ainsi à s'accepter et se reconnaître tels qu'ils sont.

L'atelier s'est poursuivi en mettant en parallèle les photos du groupe d'apprenants regardant l'exposition avec les portraits des femmes turques. Tout le monde a présenté à l'ensemble des participants son choix d'images, créant ainsi une multiplicité d'angles de vue, de regards posés sur l'exposition.

Les animations se sont prolongées lors d'ateliers d'écriture et de moments d'échanges où chacun a pu mettre à jour, conter les liens entre les photos et sa propre histoire, sa culture, son rapport à l'image.

Petit à petit, l'idée a germé dans le groupe de rassembler les textes produits et de les

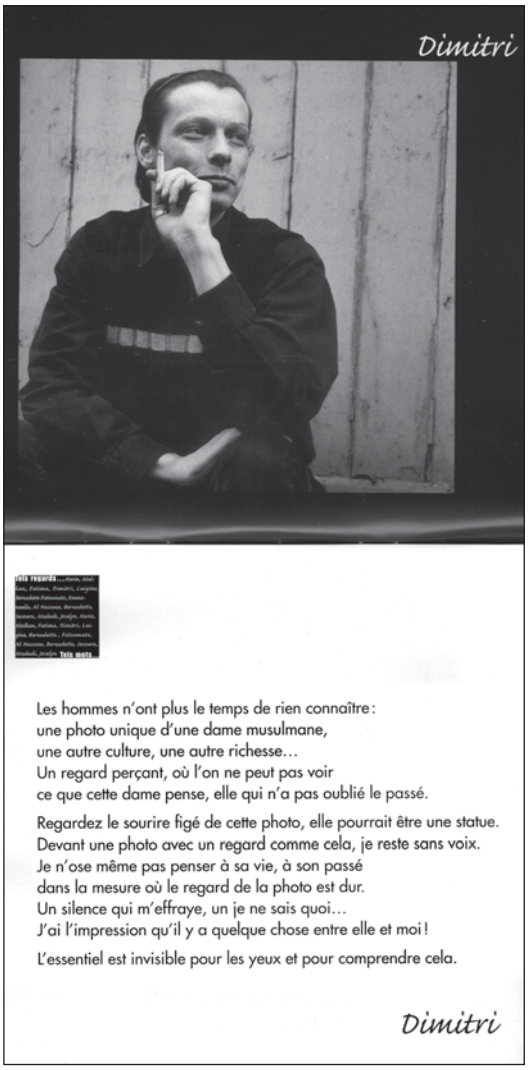

mettre en lien avec les photos des participants. Nous avons alors interpellé Pascale Linard, formatrice sur l'implantation de Lire et Ecrire à Jodoigne qui est photographe. Elle a animé le groupe autour du thème de l'image de soi, du regard et ce travail a abouti à une séance de photos. Pascale a proposé des poses ou des styles de photos qui permettaient à chacun de se sentir à l'aise, de dévoiler une part de soi.

Quant à la conception graphique de la brochure, elle est issue d'un partenariat avec l'AID[3] de Court-St-Etienne qui propose une formation qualifiante en PAO (publication assistée par ordinateur). Les contraintes techniques étant nombreuses, nous devions faire appel à une équipe de professionnels. La mise en œuvre de la brochure est rentrée dans le cadre des exercices transversaux que doivent réaliser les stagiaires de la formation en PAO. Chaque stagiaire a proposé une maquette intégrale du recueil. Celle qui a été publiée a été choisie en concertation avec le groupe d'apprenants de Lire et Ecrire, les formatrices participant au projet et notre directeur, Serge Morciaux.

Tels regards…Tels mots… est donc le fruit de tout un travail d'appropriation du thème de la transmission à partir de l'exposition ***Telles mères…Telles filles…*** initié par Anne Lambillon et son groupe d'apprenantes.

Annick DEHOUBERT
Axelle DEVOS
Lire et Ecrire Brabant wallon

1. Dans le cadre de l'opération 'La langue française en fête', le Service de la Langue de la Communauté française nomme chaque année une 'Ville des mots' qui accueille un ensemble de manifestations autour de la langue.

*2. Voir : Anne Lambillon, **"Telle mère, telle fille ?… et quel fils ?"**, Le Journal de l'alpha, n°142, pp. 27-29 et **Au cœur du vécu du groupe, un début d'étude sur le concept de genre,** Le Journal de l'alpha, n°149, pp. 12-18.*

3. Les Actions Intégrées de Développement sont des initiatives d'insertion socioprofessionnelle (OISP et EFT) s'adressant à un public peu qualifié.

La brochure ***Tels regards…Tels mots…***
est disponible
à Lire et Ecrire Brabant wallon
Tél : 06784 09 46
brabant.wallon@lire-et-ecrire.be

INFORMATIONS

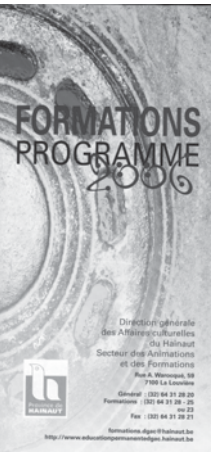

Le programme du secteur Formations des Affaires culturelles du Hainaut

Un vaste programme de formations permet d'aborder et de pratiquer différents savoirs et savoir-faire dans le domaine de l'animation :

> une formation d'animateurs de groupe (une semaine du 1er au 7 juillet 2006 et 5 week-end de septembre 2006 à avril 2007). Il faut au préalable participer à une rencontre d'information le 19 mai 2006 à Ath ou le 17 juin 2006 à La Hestre)

> une formation d'animateurs en lecture vivante : club de lecture pour ados et adultes (du 1er au 7 juillet 2006)

> une formation en attitudes et techniques de communication (18, 25 septembre et 16 octobre 2006)

> une formation pour apprendre à faire face au stress (19 et 26 septembre 2006)

> une sensibilisation à l'affirmation de soi (23 septembre, 7 et 21 octobre 2006)

> une formation à la prise de parole en public (12 et 19 octobre 2006)

> une formation pour mieux négocier et prévenir les conflits (13, 20 octobre et 13 novembre 2006),...

Programme complet et inscriptions :

Direction générale des Affaires culturelles du Hainaut
Secteur des Animations et des Formations
Tél : 064 31 28 21
Courriel : formations.dgac@hainaut.be
Site : www.educationpermanentedgac.hainaut.be (possibilité de s'inscrire en ligne)

Formation à l'animation de projets socioculturels

Cette formation de la Ligue de l'Enseignement et de l'Education permanente a pour objectif d'apporter aux participants les compétences utiles aux animateurs (animation de groupes, conception et réalisation de projets, animation de réunion, communication, législation, etc.) chargés de projets dans les domaines socioculturels, de la cohésion sociale et du non-marchand en général.

Elle combinera mise en pratique, jeux de rôles, études de cas, travail individuel, en petits et en grands groupes, flashs théoriques, etc.

La formation comporte 125 heures réparties comme suit :

> 11 jours de formation à Bruxelles les 25, 26, 27 et 28 mai, les 17 et 18 juin, les 22, 23 et 24 septembre et les 21 et 22 octobre 2006

> un stage résidentiel du 1er au 7 juillet à l'Abbaye de Brogne

Informations et inscriptions :

Ligue de l'Enseignement et de l'Education permanente – Iouri GODISCAL
Tél : 02 511 25 87
Courriel : formation@ligue-enseignement.be
Site : www.ligue-enseignement.be (possibilité de s'inscrire en ligne)

Agir la participation

Après une journée d'études, les CEMEA organisent une formation de 2 jours et une journée d'échanges de pratiques sur la participation comme enjeu essentiel pour construire une société qui promeut l'émancipation individuelle et collective.

Formation

Pour prendre conscience de son propre fonctionnement en groupe ; pour analyser l'influence de chaque individu sur la participation du groupe et l'influence du groupe sur la participation de chacun, pour s'approprier des modes de fonctionnement qui avantagent la participation à partir d'activités concrètes.

A Liège en résidentiel, les 13 et 14 mai 2006

Echanges de pratiques

Pour découvrir et s'approprier des modes de fonctionnement qui favorisent la participation ainsi que la manière de surmonter les difficultés que l'on peut rencontrer.

A Liège, le 1er juin 2006

Informations :

CEMEA
Tél : 04 253 08 40
Courriel : service-jeunesse@cemea.be
Site : www.cemea.be
(possibilité de s'inscrire en ligne)

Echanges de midi autour de l'interculturel

Pour apporter un approfondissement de la connaissance de leur public, fournir des outils et des clés d'information sur les communautés issues de l'immigration, faciliter la compréhension des réalités des personnes

d'origine étrangère, le Centre d'Action interculturelle de la Province de Namur (CAI) organise (à Namur et en décentralisation dans d'autres lieux de la Province) des conférences-échanges destinées aux travailleurs du secteur socioculturel en contact avec un public issu de l'immigration. Ces rencontres ont lieu sur le temps de midi, entre 12 et 14h30.

Encore au programme avant l'été :

> Femmes immigrées : 40 ans après, quel avenir ? (19 mai 2006 à Andenne)
> Les causes des nouvelles migrations (11 mai 2006 à Namur et 18 mai 2006 à Dinant)
> Jeunes issus de l'immigration : les clés de la réussite (8 juin à Namur et 15 juin à Sambreville)

Renseignements et inscriptions :

CAI Namur
Liliana GOMEZ
Tél : 081 73 71 76 ou 71 35 28
Courriel : info@cainamur.be

Voter… j'y vais ?

Dans le cadre d'une vaste campagne d'information et de sensibilisation au droit de vote pour tous, le GSARA a réalisé un court film (15') accompagné d'un livret pédagogique visant à :

> informer de manière simple, dynamique et didactique les résidents étrangers quant aux conditions et démarches à suivre pour accéder au droit de vote ;

> susciter le débat grâce à différents témoignages, paroles et points de vue de citoyens d'horizon divers.

Le livret pédagogique propose des repères théoriques et légaux, des liens vers des structures et des sites spécialisés ainsi que des pistes d'animation.

Pour obtenir le film :

Par tél : 02 218 58 85
Dans les régionales du GSARA : coordonnées sur le site du GSARA (www.gsara.be : cliquer sur 'Contacts')
Par courriel : distribution.disc@gsara.be

Pour tout renseignement relatif à la campagne :

valerie.devis@gsara.be

Viv' la commune

A l'approche des élections communales, les associations constitutives du MOC ont réalisé, dans le cadre de leur campagne de formation citoyenne et d'action politique, une valisette d'outils pédagogiques pour aider à construire un jugement critique sur les tenants et aboutissants des politiques communales :

> un jeu de 11 fiches sur des thèmes concrets (aménagement du territoire, budget communal, culture, logement, enseignement, sécurité…). Chaque fiche dresse un état des lieux de la situation, explique les compétences communales et provinciales et livre des pistes de revendications ;

> un manuel de l'animateur conçu pour aider à évaluer la politique d'une commune et construire des revendications à porter devant les partis ;

> un manuel du militant conçu pour soutenir la démarche d'évaluation des politiques communales;

> des outils d'animation.

Un site internet (www.ciep.be/campagne) reprend les fiches thématiques, mais aussi le programme des partis politiques, le fonctionnement des élections, des infos et des outils sur la lutte contre l'extrême droite, des renseignements pratiques pour chaque commune,…

Renseignements :

Secrétariat du CIEP
Tél : 02 246 38 42
Courriel: communautaire@ciep.be

LIRE ET ÉCRIRE EN COMMUNAUTÉ FRANÇAISE
rue Antoine Dansaert 2a – 1000 Bruxelles
tél. 02 502 72 01 – fax 02 502 85 56
courriel : lire-et-ecrire@lire-et-ecrire.be
site : www.lire-et-ecrire.be

LIRE ET ÉCRIRE BRUXELLES
rue d'Alost 7 – 1000 Bruxelles
tél. 02 213 37 00 – fax 02 213 37 01
courriel : coordination.bruxelles@lire-et-ecrire.be

LIRE ET ÉCRIRE EN WALLONIE
rue de Marcinelle 42 – 6000 Charleroi
tél. 071 20 15 20 – fax 071 20 15 21
courriel : coordination.wallonne@lire-et-ecrire.be

Les Régionales de Wallonie

LIRE ET ÉCRIRE BRABANT WALLON
rue de Charleroi 25 – 1400 Nivelles
tél. 067 84 09 46 – fax 067 84 42 52
courriel : brabant.wallon@lire-et-ecrire.be

LIRE ET ÉCRIRE CENTRE-MONS-BORINAGE
place communale 2 – 7100 La Louvière
tél. 064 31 18 80 – fax 064 31 18 99
courriel : centre.borinage@lire-et-ecrire.be

LIRE ET ÉCRIRE CHARLEROI - SUD HAINAUT
avenue des Alliés 19 – 6000 Charleroi
tél. 071 27 06 00 – fax 071 33 32 19
courriel : charleroi@lire-et-ecrire.be

LIRE ET ÉCRIRE HAINAUT OCCIDENTAL
quai Sakharov 31 – 7500 Tournai
tél. 069 22 30 09 – fax 069 64 69 29
courriel : hainaut.occidental@lire-et-ecrire.be

LIRE ET ÉCRIRE LIÈGE-HUY-WAREMME
rue Wiertz 37b – 4000 Liège
tél. 04 226 91 86 – fax 04 226 67 27
courriel : liege.huy.waremme@lire-et-ecrire.be

LIRE ET ÉCRIRE LUXEMBOURG
place communale 2b – 6800 Libramont
tél. 061 41 44 92 – fax 061 41 41 47
courriel : luxembourg@lire-et-ecrire.be

LIRE ET ÉCRIRE NAMUR
rue Relis Namurwès 1 – 5000 Namur
tél. 081 74 10 04 – fax 081 74 67 49
courriel : namur@lire-et-ecrire.be

LIRE ET ÉCRIRE VERVIERS
bd de Gérardchamps 4 – 4800 Verviers
tél. 087 35 05 85 – fax 087 31 08 80
courriel : verviers@lire-et-ecrire.be

Notre site web a fait peau neuve. Rédécouvrez-le sur www.lire-et-ecrire.be